

Le Fonds Européen de Développement Régional et la Région wallonne investissent dans votre avenir

PLAN QUALITÉ TOURISME DU PÔLE DE WAULSORT

FICHES ACTIONS

Octobre 2010



Définition du cluster touristique	3
Positionnement préconisé à l'issue du diagnostic	4
Projet 1 Aménagement d'un parking	7
Projet 2 Aménagement d'un quai de promenade	14
Projet 3 Aménagement des espaces-rues	21
Projet 4 Aménagement des réseaux de venelles et modes doux	27
Projet 5 Plan « village fleuri »	31
Projet 6 Aménagement de la place de l'Église	37
Projet 7 Aménagement de la place Centrale	41
Projet 8 Aménagement des entrées et de la rue de Meuse	45
Projet 9 Aménagement de vergers et zones de repos sur les hauteurs du village	50
Projet 10 Planification du développement des hauteurs du village	54
Projet 11 Charte d'aménagement et de traitement des façades	57
Projet 12 Mettre en scène les pylônes soutenant le câble du passage d'eau	69
Projet 13 Mettre en scène le passage d'eau	74
Projet 14 Proposer un produit TIC aux promeneurs	79
Projet 15 Mettre Waulsort en lien avec le fleuve	83
Projet 16 Mettre Waulsort en lien cyclable avec Givet et Mariembourg	86
Projet 17 Waulsort comme point de départ de découverte pédestre de la Haute-meuse	89
Projet 18 Accompagner les socioprofessionnels pour améliorer la qualité de l'offre	94
Projet 19 Maintenir l'existant par l'investissement public-privé	97
Projet 20 Favoriser la densification raisonnée d'une économie touristique dans le village	100
Projet 21 Stratégie de mise en tourisme du village et de mise en tourisme de sa découverte	103
Projet 22 L'animation : visites thématiques bilingues	114
Projet 23 L'événementiel : Weaulsort, d'une rive à l'autre	116
Tableaux récapitulatifs des coûts	119

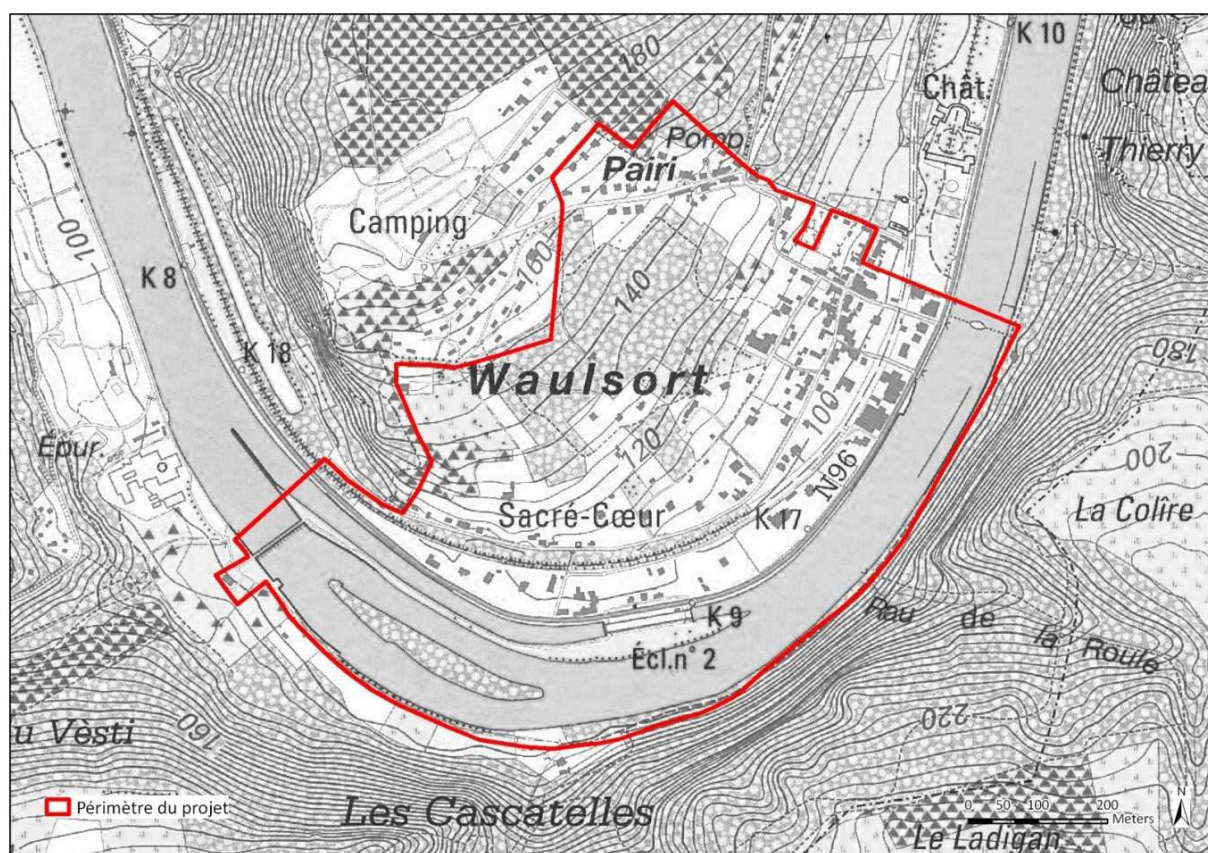
Le Gouvernement wallon, dans le cadre du programme FEDER et plus généralement dans le développement d'une politique qualité tourisme en Wallonie mis en œuvre par le Commissariat au Tourisme, a souhaité développer un programme de plans qualité des principaux pôles et localités touristiques tant au niveau de la qualité du cadre de vie que de la qualité des services et des prestations offertes aux touristes.

Cette démarche qualité doit être entendue comme un processus d'innovation et d'amélioration continue de l'offre touristique wallonne en vue de garantir aux visiteurs effectifs une expérience satisfaisante, en fonction de leurs besoins et exigences.

Chaque acteur touristique, à son niveau, contribuera à sa réussite et les pouvoirs publics locaux sont un des rouages incontournables du projet.

Dans le cadre du Plan Qualité tourisme du pôle de Waulsort, il s'agit de définir un plan qualité des espaces touristiques prioritaires et de mettre en œuvre un programme d'actions par quartier et par secteur d'activités.

Définition du cluster touristique



Positionnement préconisé à l'issue du diagnostic

- Waulsort est vraiment un **village à part** dans la Haute Meuse
 - C'est d'abord un site dans le sens **paysager** du terme
 - Esthétique paysagère
 - Rapport au fleuve
 - Rapport à la nature
 - C'est ensuite un **village-écrivain**: on sent indiciblement « *qu'il y a quelque chose* »
 - Sa morphologie
 - Ses villas mosanes
 - Ses anciens hôtels...
 - C'est enfin un lieu **d'expériences avec le fleuve**
 - Passeur d'eau
 - Ouvrages d'art
 - Promenades sur berges
 - Points de vue...
- Waulsort peut proposer au touriste **une expérience rurale, paysagère, patrimoniale et naturelle de la Haute Meuse** comme Dinant en propose une expérience urbaine, paysagère et patrimoniale.
- Waulsort permet au visiteur de « **vivre** » le fleuve.

Axes stratégiques de développement du pôle touristique de Florennes

1. Accentuer le rapport urbanistique, thématique et physique du village avec le fleuve et parallèlement rendre le village au piéton et accentuer les effets d'imprégnation, seules manières de pouvoir en faire un lieu de découverte touristique en tant que tel;

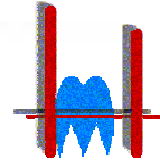
2. Donner de la lisibilité au village et à son offre touristique pour les touristes le traversant et visitant la Haute Meuse sans que Waulsort ne soit nécessairement à leurs yeux la destination identifiée comme telle ;

3. Rendre au village une force d'attractivité touristique suffisante pour en faire une sous-destination régionale à part entière en complément du fait que Waulsort est un point de départ privilégié pour une découverte douce, naturaliste, paysagère et sportive de la Haute Meuse dinantaise.

Aménagement du parking	fiche-projet 1
Aménagement des quais de promenade	fiche-projet 2
Aménagement des espaces-rues	fiche-projet 3
Aménagement des venelles et des réseaux pour modes doux	fiche-projet 4
Investir l'assiette du chemin de fer au cœur du village	fiche-projet 5
Aménagement de la place de l'église	fiche-projet 6
Aménagement de la place centrale	fiche-projet 7
Aménagement des entrées et de la rue de Meuse	fiche-projet 8
Aménagement des vergers et des zones de repos sur les hauteurs du village	fiche-projet 9
Planification du développement des hauteurs du village	fiche-projet 10
Charte d'aménagement et de traitement des façades	fiche-projet 11
Mettre en scène les pylônes soutenant le câble du passage d'eau	fiche-projet 12
Mettre en valeur le passage d'eau	fiche-projet 13
Proposition d'un produit TIC aux promeneurs	fiche-projet 14
Waulsort en lien avec Dinant : le fleuve	fiche-projet 15
Waulsort en lien cyclable avec Givet et Mariembourg	fiche-projet 16
Waulsort, point de départ pour la découverte pédestre de la Haute-Meuse	fiche-projet 17
Accompagner les socioprofessionnels pour améliorer la qualité de l'offre	fiche-projet 18
Maintenir l'existant par l'investissement public-privé	fiche-projet 19
Favoriser la densification raisonnée de l'économie touristique par le RGBSR	fiche-projet 20
Stratégie de mise en valeur du village et de mise en tourisme de sa découverte	fiche-projet 21
L'animation : visites thématiques bilingues	fiche-projet 22
L'événementiel : Weaulsort, d'une rive à l'autre	fiche-projet 23

1. Accentuer le rapport urbanistique, thématique et physique du village avec le fleuve et parallèlement rendre le village au piéton et accentuer les effets d'imprégnation, seules manières de pouvoir en faire un lieu de découverte touristique en tant que tel.

Aménagement du parking	fiche-projet 1
Aménagement des quais de promenade	fiche-projet 2
Aménagement des espaces-rues	fiche-projet 3
Aménagement des venelles et des réseaux pour modes doux	fiche-projet 4
Investir l'assiette du chemin de fer au cœur du village	fiche-projet 5
Aménagement de la place de l'église	fiche-projet 6
Aménagement de la place centrale	fiche-projet 7
Aménagement des entrées et de la rue de Meuse	fiche-projet 8
Aménagement des vergers et des zones de repos sur les hauteurs du village	fiche-projet 9
Planification du développement des hauteurs du village	fiche-projet 10
Charte d'aménagement et de traitement des façades	fiche-projet 11
Mettre en scène les pylônes soutenant le câble du passage d'eau	fiche-projet 12
Mettre en valeur le passage d'eau	fiche-projet 13
Proposition d'un produit TIC aux promeneurs	fiche-projet 14
Waulsort en lien avec Dinant : le fleuve	fiche-projet 15
Waulsort en lien cyclable avec Givet et Mariembourg	fiche-projet 16
Waulsort, point de départ pour la découverte pédestre de la Haute-Meuse	fiche-projet 17
Accompagner les socioprofessionnels pour améliorer la qualité de l'offre	fiche-projet 18
Maintenir l'existant par l'investissement public-privé	fiche-projet 19
Favoriser la densification raisonnée de l'économie touristique par le RBSR	fiche-projet 20
Stratégie de mise en valeur du village et de mise en tourisme de sa découverte	fiche-projet 21
L'animation : visites thématiques bilingues	fiche-projet 22
L'événementiel : Weaulsort, d'une rive à l'autre	fiche-projet 23



Le Fonds Européen de Développement Régional et la Région wallonne investissent dans votre avenir

PLAN QUALITÉ TOURISME DU PÔLE DE WAULSORT

FICHES ACTIONS

PROJET 1

AMÉNAGEMENT D'UN PARKING

1. Description de l'action

Enjeu : Accentuer le rapport urbanistique, thématique et physique du village avec le fleuve et parallèlement rendre le village au piéton et accentuer les effets d'imprégnation, seules manières de pouvoir en faire un lieu de découverte touristique en tant que tel.

Description de l'action :

- Aménagement d'une première zone de stationnement, limitée, en bordure de la route nationale, à l'angle de la rue de la Chaussée.
- Une seconde zone aménagée devrait également être réservée à l'accueil d'un commerce ambulante (glacier par exemple). Ce lieu constituera un point de départ pour la découverte du village et de ses environs.
- Un parking principal sera prévu sur le terrain occupé aujourd'hui par un parking à bateaux. Deux aménagements sont proposés pour la mise en œuvre de cette zone de stationnement. Ce parking devrait permettre de créer une quarantaine d'emplacements de stationnement.

La première proposition consisterait à aménager l'ensemble du terrain pour l'accueil des véhicules (une petite partie pouvant éventuellement accueillir un commerce ambulante). Seule une partie minimale du parking permettrait d'accueillir de manière temporaire des remorques à bateaux. Le nouvel accès à la rue des Bassires permettrait de disposer d'une réserve de stationnement facilement accessible, en bordure de la ligne de chemin de fer (peu d'aménagements nécessaires).

La seconde alternative consisterait à consacrer une moitié de l'espace disponible au stationnement et reporter une large part des besoins le long de la rue des Bassires, dans son tronçon bordant l'ancienne ligne de chemin de fer.

Objectifs poursuivis : Le village de Waulsort étant avant tout accessible par l'automobile, l'accueil passe par la mise à disposition de stationnements suffisamment proches des activités polarisatrices tout en interférant le moins possible avec celles-ci.

Le stationnement sauvage, tel qu'il est pratiqué aujourd'hui, réduit fortement la qualité des espaces publics. Il est proposé de centraliser les parkings des visiteurs tout en permettant toujours aux habitants du village de trouver place à proximité de leurs habitations.

Il s'agit donc de faciliter l'arrêt spontané tout en réduisant l'impact de la présence de la voiture.

Éléments de mise en œuvre :

- L'acquisition du terrain (parking à bateaux).
- La réalisation d'une voirie de desserte avec un accès à la route nationale.
- La création d'emplacements de parking en revêtements perméables.
- La réalisation de plantations pour améliorer l'intégration des stationnements.
- L'installation de mobilier, de panneaux didactiques et de panneaux d'orientation.

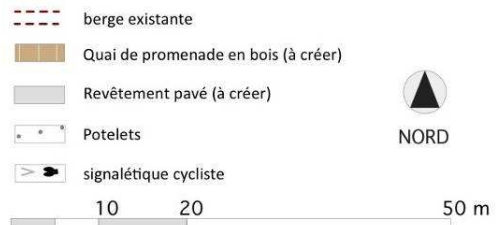
Illustration :



- berge existante
- Quai de promenade en bois (à créer)
- Revêtement pavé (à créer)
- Potelets
- ▶ signalétique cycliste



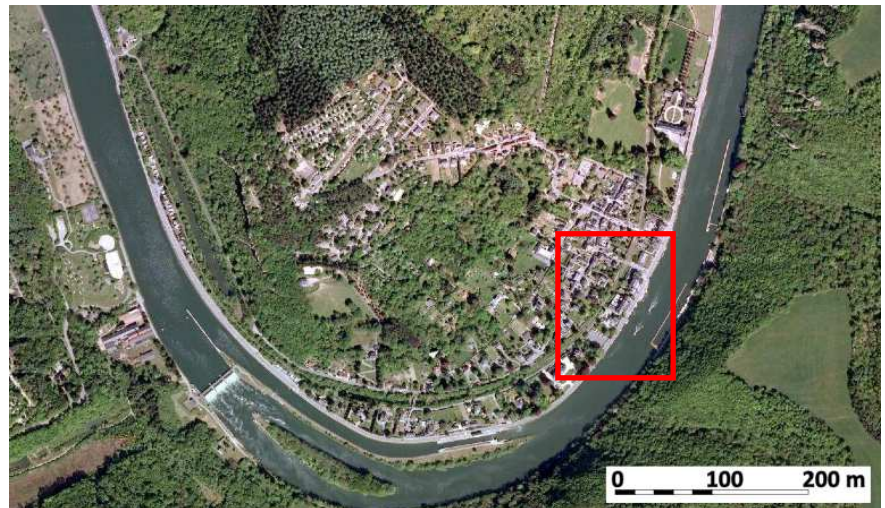
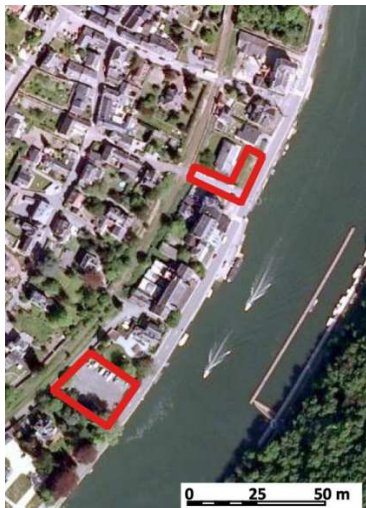
Le Fonds Européen de Développement Régional et la Région wallonne investissent dans votre avenir



Le Fonds Européen de Développement Régional et la Région wallonne investissent dans votre avenir

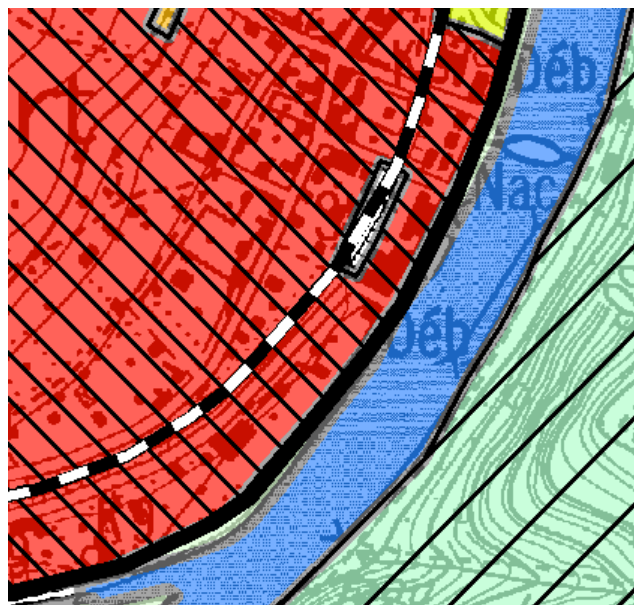
Alternative d'aménagement

Localisation :



Le visiteur sera orienté vers deux zones de stationnements prioritaires tout en n'excluant pas le stationnement dans certaines parties du village. Il s'agit du terrain occupé par le club de yachting pour le stockage de bateaux d'une part et la rue de la Chaussée.

Statut de propriété et statut au plan de secteur :



Le parking à bateaux est une propriété privée nécessitant des accords préalables. Il s'agira également de trouver un terrain de compensation pour permettre le stockage des bateaux.

A l'angle de la rue de la Chaussée, le large espace de trottoir (au nord) est propriété communale. Le jardin le long de la nationale correspond à un jardin privé.

Les deux terrains sont inscrits en zone d'habitat au plan de secteur.

Liens avec les autres fiches action :

- Aménagement des quais de promenade (cf. fiche action 2)
- Aménagement des venelles (cf. fiche action 4)
- Investir l'assiette du chemin de fer au cœur du village (cf. fiche action 5)
- Aménagement des entrées et de la rue de Meuse (cf. fiche action 8).

2. Recherche de moyens

Estimation du coût global :

Parking Nord	unité	quantité	prix unitaire (euro)	prix (euro)
revêtement dolomie	m ²	115	45,00	5.175,00
zones plantations	m ²	20	30,00	600,00
éclairage bas	pc	3	900,00	2.700,00
bornes	pc	2	280,00	560,00
rangement 6 vélos	pc	1	1.000,00	1.000,00
bancs	pc	1	1.500,00	1.500,00
poubelle	pc	1	1.200,00	1.200,00
sous-total				12.735,00
imprévus			10 %	1.273,50
études			10 %	1.400,85
TVA			21 %	3.235,96
surface totale (m²)		135	138,11	18.645,31
Le budget devra également prendre en compte l'acquisition du terrain				

Parking Sud	unité	quantité	prix unitaire (euro)	prix (euro)
revêtements asphalte	m ²	671	70,00	46.970,00
revêtements dalles-gazon	m ²	684	50,00	34.200,00
zones plantations	m ²	75	30,00	2.250,00
arbres haute tige	pc	8	120,00	960,00
éclairage bas	pc	6	900,00	5.400,00
bornes	pc	6	280,00	1.680,00
égouttage/drainage	fft	1	10.000,00	10.000,00
sous-total				101.460,00
imprévus			10 %	10.146,00
études			10 %	11.160,60
TVA			21 %	25.780,99
surface totale (m²)		1.430	103,88	148.547,59
Le budget devra également prendre en compte l'acquisition du terrain				

Sources de financement :

- FEDER
- SPW – DG01 (travaux subsidiés)
- SPW – DG04 (aménagement opérationnel)
- SPW – DG04 (énergie et bâtiment durable) pour l'éclairage public
- Commissariat général au Tourisme.

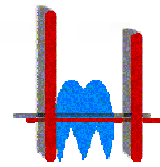
3. Phasage

PHASE 1	PHASE 2	PHASE 3	ACTION TRANSVERSALE
----------------	----------------	----------------	----------------------------

4. Annexes

Esquisse d'aménagement :





Le Fonds Européen de Développement Régional et la Région wallonne investissent dans votre avenir

PLAN QUALITÉ TOURISME DU PÔLE DE WAULSORT

FICHES ACTIONS

PROJET 2

AMÉNAGEMENT D'UN QUAI DE PROMENADE

1. Description de l'action

Enjeu : Accentuer le rapport urbanistique, thématique et physique du village avec le fleuve et parallèlement rendre le village au piéton et accentuer les effets d'imprégnation, seules manières de pouvoir en faire un lieu de découverte touristique en tant que tel.

Description de l'action : Aménagement d'un quai de promenade d'une longueur de 300 mètres depuis le lieu d'embarquement du passeur d'eau au nord jusqu'au parking d'accueil des visiteurs au sud (cf. fiche action 1).

Objectifs poursuivis : L'augmentation progressive de la circulation automobile sur la nationale bordant la Meuse a coupé le village de son contact avec l'eau. La faible largeur disponible pour la circulation ne permet plus aujourd'hui de se promener de manière sécurisée le long du fleuve. L'accès même au passeur d'eau en est devenu problématique et peu convivial.

Il s'agit donc de renforcer le lien à l'eau, offrir une nouvelle visibilité au site et participer à la qualité du réseau de mobilité douce en créant plus qu'une promenade mais un lieu de convivialité en bord de Meuse :

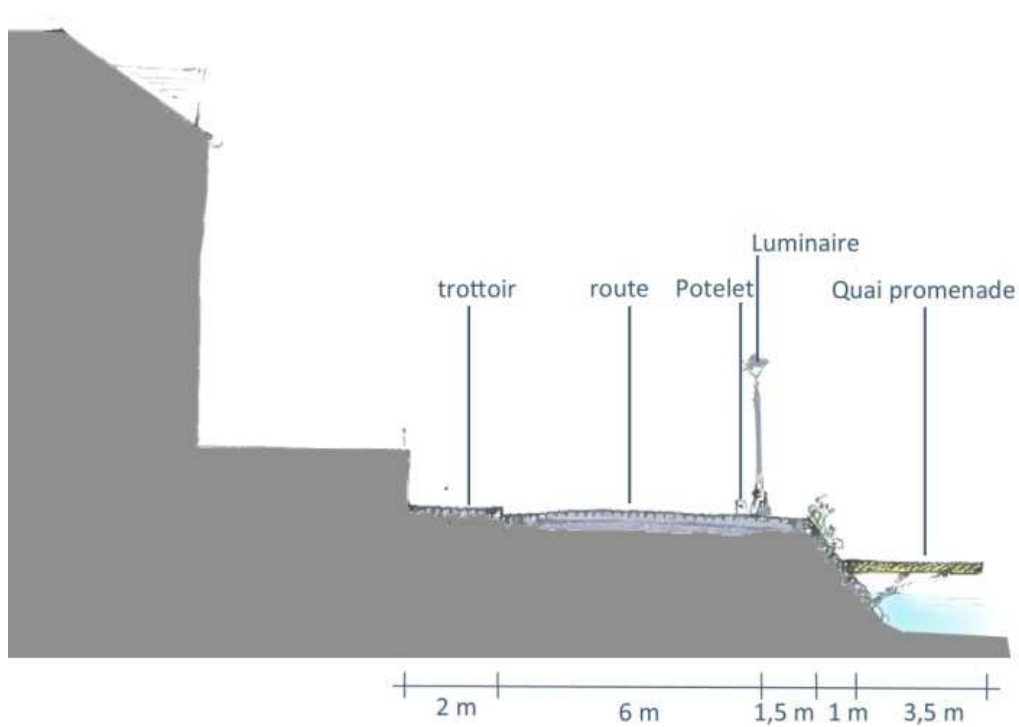
- Lieu de repos et de contemplation,
- Lieu de rencontre et d'expression,
- Lieu d'embarquement sur le fleuve.

Éléments de mise en œuvre :

- Le déplacement de la rampe d'accès des bateaux à l'eau.
- La construction d'un ponton en bois en porte-à-faux sur la berge et l'eau.
- La réservation d'une zone d'accostage pour les bateaux-mouches.
- La création d'un belvédère dominant la Meuse et répondant au belvédère situé sur les falaises en rive droite.
- L'aménagement d'une zone sécurisée pour l'embarquement sur la barque du passeur d'eau.
- L'installation de mobilier, de panneaux didactiques et d'expériences à la découverte de l'eau.

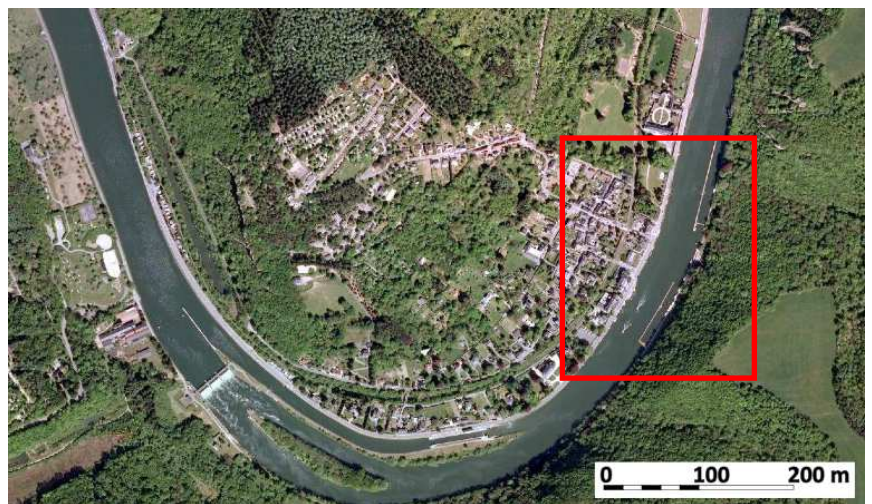
Illustration :





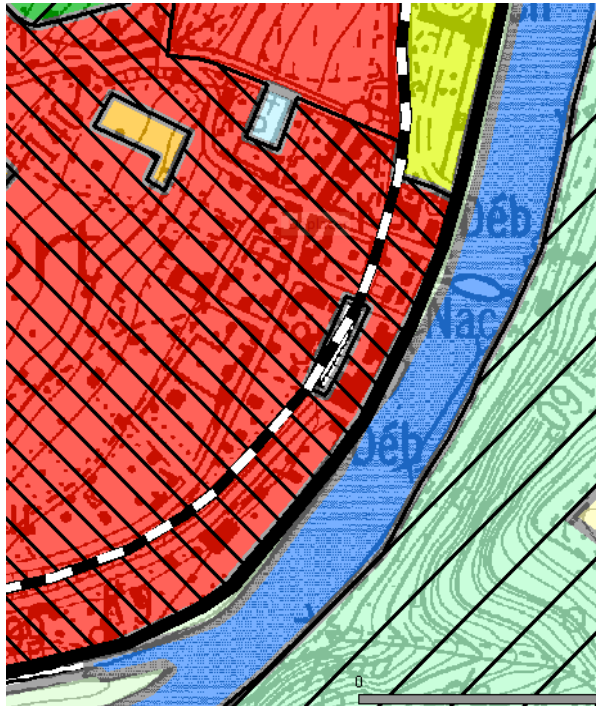
COUPE A

Localisation :



Le quai se développerait au Sud depuis la chambre de visite de mesure de niveau de l'eau où serait aménagée la rampe d'accès à l'eau jusqu'au Nord, au-delà du lieu d'embarquement du passage d'eau à hauteur de la venelle longeant le mur d'enceinte du château de Halloy (venelle permettant d'accéder à la place de l'église en passant sous le chemin de fer).

Statut de propriété et statut au plan de secteur :



Les berges sont en espace vert au plan de secteur. La Meuse est en plan d'eau au plan de secteur. La Meuse et les berges sont la propriété de la Région wallonne.

La Meuse et les berges sont des biens publics gérés par l'administration des voies navigables (SPW-DGO3-Voies hydrauliques) de la Région Wallonne.

Liens avec les autres fiches action :

- Aménagement du parking (cf. fiche action 1)
- Aménagement des espaces-rues (cf. fiche action 3)
- Aménagement des entrées et de la rue de Meuse (cf. fiche action 8)
- Mettre en scène les pylônes soutenant le câble du passage d'eau (cf. fiche action 12)
- Mettre en valeur le passage d'eau (cf. fiche action 13)
- Proposition d'un produit TIC aux promeneurs (cf. fiche action 14)
- Proposition d'un produit TIC aux promeneurs (cf. fiche action 14)
- Waulsort en lien avec le Dinant ; le fleuve (cf. fiche action 15)
- Waulsort en lien cyclable avec Givet et Mariembourg (cf. fiche action 16)
- Waulsort, point de départ pour la découverte pédestre de la Haute Meuse (cf. fiche action 17)
- L'événementiel : le festival des Meuse (cf. fiche action 24)

2. Recherche de moyens

Estimation du coût global :

Travaux préparatoires	Démontage glissière de sécurité Consolidation de la berge	300 m x 5,00 €/m = 1.500,00 € HTVA
Fondations	Plots de fondation pour pose de la structure Remblais pour rampe d'accès	150 x 250,00 €/pc = 37.500,00 € HTVA
Création de la rampe d'accès à l'eau en béton	Dalle béton armé	6 x 40 m x 200,00 €/m ² = 48.000,00 € HTVA
Ponton, y compris structure en bois		3 x 300 m ² x 600,00 €/m ² = 540.000,00 € HTVA
Éclairage public	Nouvel éclairage sur mât - tous les 20 m	16 pcs x 2.200,00 €/pc = 35.200,00 € HTVA
Mobilier urbain	bancs poubelles potelets Panneaux didactiques	6 pcs x 1.500,00 €/pc = 9.000,00 € HTVA 6 pcs x 1.200,00 €/pc = 7.200,00 € HTVA 75 pcs x 280,00 €/pc = 21.000,00 € HTVA PM
TOTAL		699.400,00 € HTVA
Frais d'étude (architectes, paysagistes, etc.)		8 %
Imprévus		10 %

Sources de financement :

- FEDER
- SPW - DGO1 (travaux subsidiés)
- SPW - DGO4 (aménagement opérationnel)
- SPW - DGO4 (énergie et bâtiment durable) pour l'éclairage public
- Commissariat général au tourisme

3. Phasage

PHASE 1	PHASE 2	PHASE 3	ACTION TRANSVERSALE
----------------	----------------	----------------	----------------------------

4. Annexes

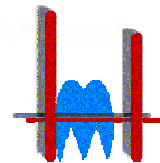
Esquisse d'aménagement :



Exemple d'aménagement :



Aménagement d'un quai de promenade en baie de Somme à Saint-Valery (source : JNC)



Le Fonds Européen de Développement Régional et la Région wallonne investissent dans votre avenir

PLAN QUALITÉ TOURISME DU PÔLE DE WAULSORT

FICHES ACTIONS

PROJET 3

AMÉNAGEMENT DES ESPACES-RUES

1. Description de l'action

Enjeu : Accentuer le rapport urbanistique, thématique et physique du village avec le fleuve et parallèlement rendre le village au piéton et accentuer les effets d'imprégnation, seules manières de pouvoir en faire un lieu de découverte touristique en tant que tel.

Description de l'action : Présenter des aménagements homogènes et de qualité pour les espaces publics, où chaque utilisateur trouve sa place.

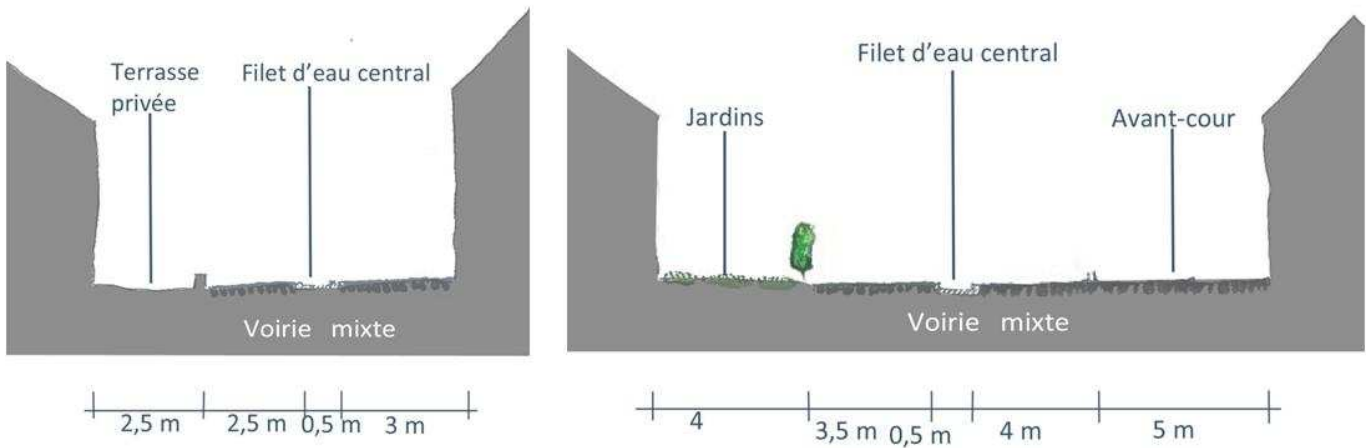
Objectifs poursuivis : Waulsort tire notamment son charme de son échelle humaine et conviviale. Le tracé des rues et le dessin du bâti appellent un espace-rue en correspondance : plus piéton, confortable, « doux ». L'aménagement doit également refléter le caractère traditionnel et historique du bâti.

Éléments de mise en œuvre :

Les rues concernées (cf. le point « localisation ») doivent être aménagées de façon à accueillir les piétons et les voitures au sein d'un espace partagé ou, dans certains cas, réservés aux piétons, caractérisé par :

- un revêtement homogène de façade à façade ;
- l'enfouissement des câbles ;
- l'uniformisation des équipements publics : bancs, poubelles, lampadaires ...
- l'utilisation de matériaux nobles en accord avec les tons du village (pavés en pierre naturelle) ;
- des espaces de stationnement alternés et intégrés au revêtement (principalement dans la rue du sergent Collard) ;
- le confort et la sécurisation des modes doux piéton et cycliste ;
- des zones de fleurissement intégrées (éviter les « bacs à fleurs routiers »).

- Illustration :



Localisation :



Les rues concernées sont les suivantes :

- la rue du Chareeau (1 et 2)
- la rue de l'Eglise (3)
- la rue du Sergent Collard (4)
- la rue des Villas (5)
- la rue de Noizay (6).

Statut de propriété et statut au plan de secteur :

Toutes les voiries ciblées sont la propriété de la commune.

Elles sont inscrites au sein de la zone d'habitat de Waulsort.



Liens avec les autres fiches action :

- Aménagement des quais de promenade (cf. fiche action 2) ;
- Aménagement des venelles et modes doux (cf. fiche action 4) ;
- Aménagement des entrées et de la rue de Meuse (cf. fiche action 8) ;
- Planification du développement des hauteurs du village (cf. fiche action 10) ;
- Waulsort, point de départ pour la découverte pédestre de la Haute Meuse (cf. fiche action 17) ;
- Stratégie de mise en valeur du village et de mise en tourisme de sa découverte (cf. fiche action 21).

2. Recherche de moyens :

Estimation du coût global :

Rues	unité	quantité	prix unitaires (euro)	prix (euro)	imprévus (10 %)	sous-total	études	total
Rue du Charreau (bas)	mct	220	435	95.700,00	23.457,00	258.027,00	25.802,70	283.829,70
	m ²	1.543	90	138.870,00				
Rue du Charreau (haut)	mct	200	435	87.000,00	20.148,00	221.628,00	22.162,80	243.790,80
	m ²	1.272	90	114.480,00				
Rue de l'Eglise	mct	95	435	41.325,00	8.992,5	98.917,50	9.891,75	108.809,25
	m ²	540	90	48.600,00				
Rue du Sergent Collard	mct	140	435	60.900,00	16.170,00	177.870,00	17.787,00	195.657,00
	m ²	1.120	90	100.800,00				
Rue des villas	mct	150	435	65.250,00	13.905,00	152.955,00	15.295,50	168.250,50
	m ²	820	90	73.800,00				
Rue de Noysay	mct	60	435	26.100,00	5.310,00	58.410,00	5.841,00	64.251,00
	m ²	300	90	27.000,00				
Rue de la chaussée	mct	70	435	30.450,00	6.825,00	75.075,00	7.507,50	82.582,50
	m ²	420	90	37.800,00				
Rue de la chaussée	mct	70	435	30.450,00	6.825,00	75.075,00	7.507,50	82.582,50
	m ²	420	90	37.800,00				

Rue des Bassires de la rue de Meuse au chemin de fer	mct	40	435	17.400,00	3.360,00	36.960,00	3.696,00	40.656,00
	m ²	180	90	16.200,00				
sous-total				1.049.925,00			total HTVA	1.270.409,25
							TOTAL TTC	1.537.195,19
imprévus							10%	104.992,50
études							10%	115.491,75
TVA							21%	266.785,94
surface totale (m²)								
					6.615,00	232,38	1.537.195,19	

Sources de financement :

- FEDER
- SPW - DGO1 (travaux subsidiés)
- SPW - DGO4 (aménagement opérationnel)
- SPW - DGO4 (énergie et bâtiment durable) pour l'éclairage public
- Commissariat général au tourisme

3. Phasage

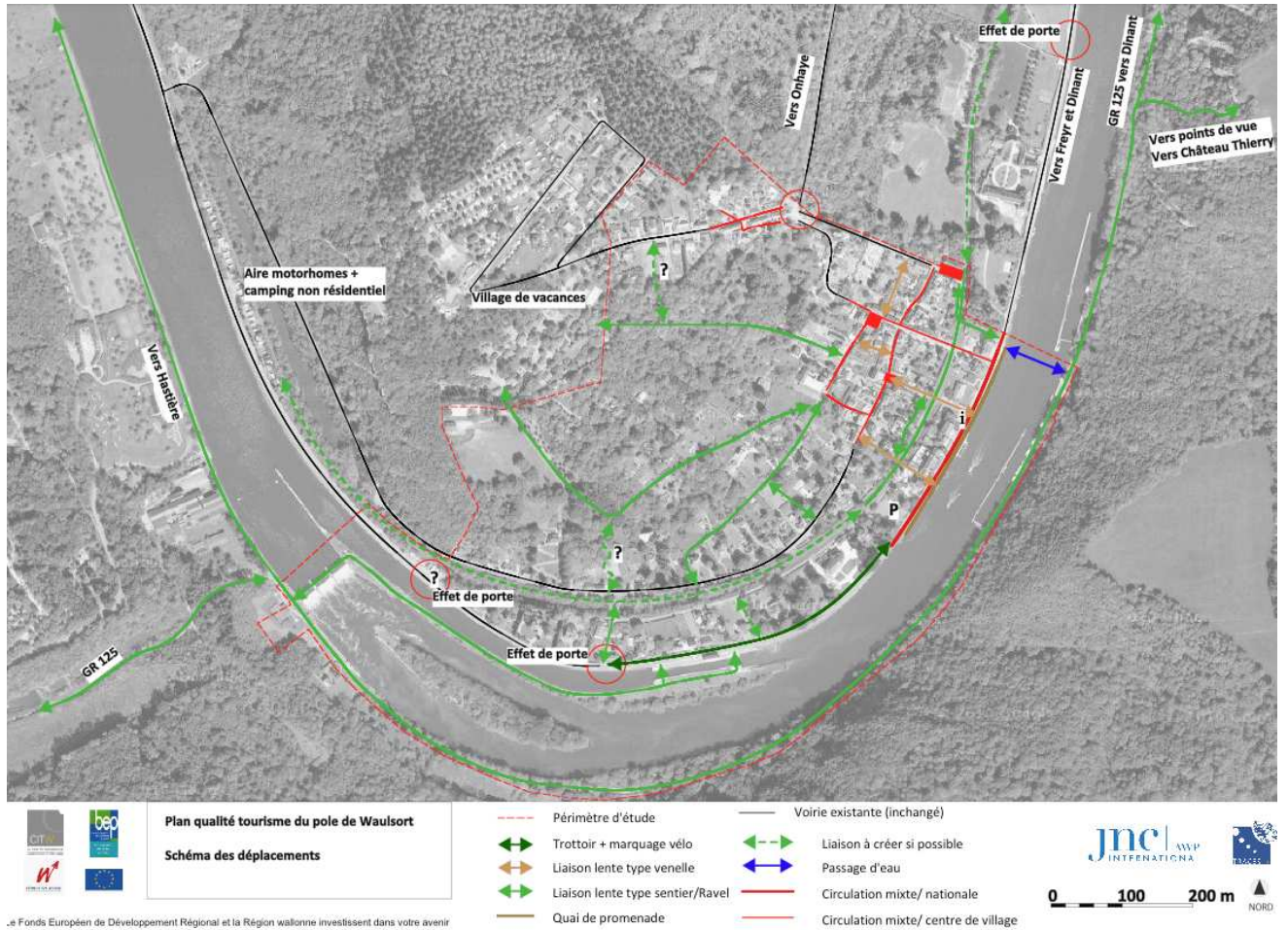
PHASE 1	PHASE 2	PHASE 3	ACTION TRANSVERSALE
---------	---------	---------	---------------------

La première partie de la rue du Charreau (1), la rue de l'Eglise (3) et la rue des villas (5) sont prioritaires (phase 1).

La seconde partie de la rue du Charreau (2), la rue du sergent Collard et la rue de Noizay (6) sont en priorité 2 (phase 2).

4. Annexes

Hiérarchisation des voiries proposées

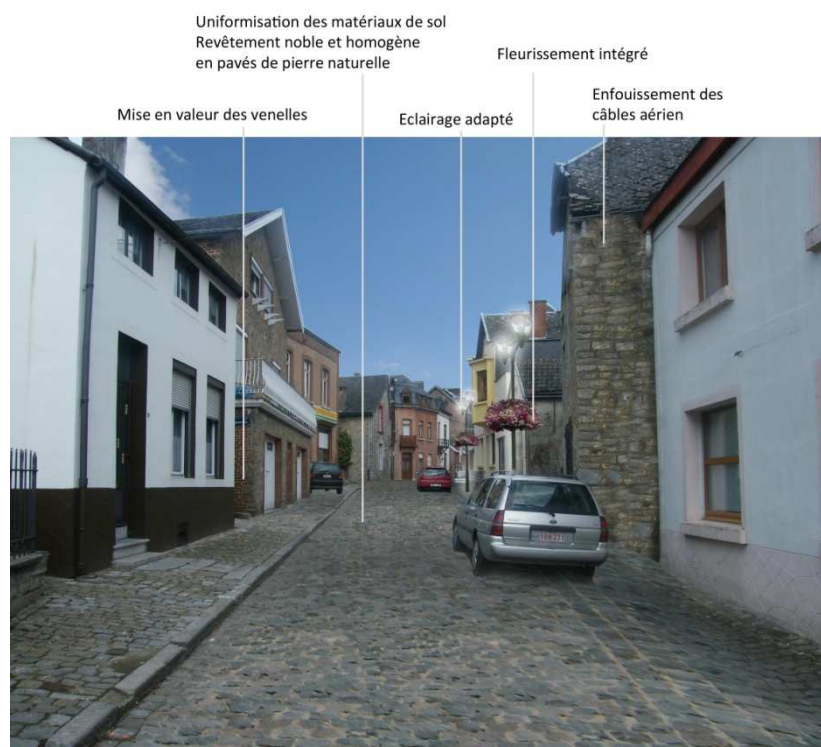


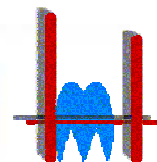
Exemples de traitement de voiries :

Avant



Après





Le Fonds Européen de Développement Régional et la Région wallonne investissent dans votre avenir

PLAN QUALITÉ TOURISME DU PÔLE DE WAULSORT

FICHES ACTIONS

PROJET 4

AMÉNAGEMENT DES RÉSEAUX DE VENELLES ET MODES DOUX

1. Description de l'action

Enjeu : Accentuer le rapport urbanistique, thématique et physique du village avec le fleuve et parallèlement rendre le village au piéton et accentuer les effets d'imprégnation, seules manières de pouvoir en faire un lieu de découverte touristique en tant que tel.

Description de l'action : L'aménagement des venelles qui nécessitent actuellement un nouveau revêtement, la création de connexions ponctuelles et l'installation d'une signalétique.

Objectifs poursuivis : Waulsort bénéficie d'un réseau de venelles. Ces petits interstices tracent une circulation piétonne attractive au cœur du village. Elles constituent un réseau privilégié pour la découverte du village.

En périphérie, elles sont remplacées par des sentiers piétons qui partent du village à travers la campagne.

Par leur aménagement, il s'agit de révéler pleinement plusieurs de leurs atouts :

- Un lien entre les différentes parties du village,
- Une circulation sécurisée et confortables pour piéton et modes doux,
- Un réseau contribuant aux circuits pédestres,
- Une découverte et mise en valeur des espaces de coulisse,
- Le renforcement du caractère rural et historique,
- La découverte du village de façon attractive et intuitive.

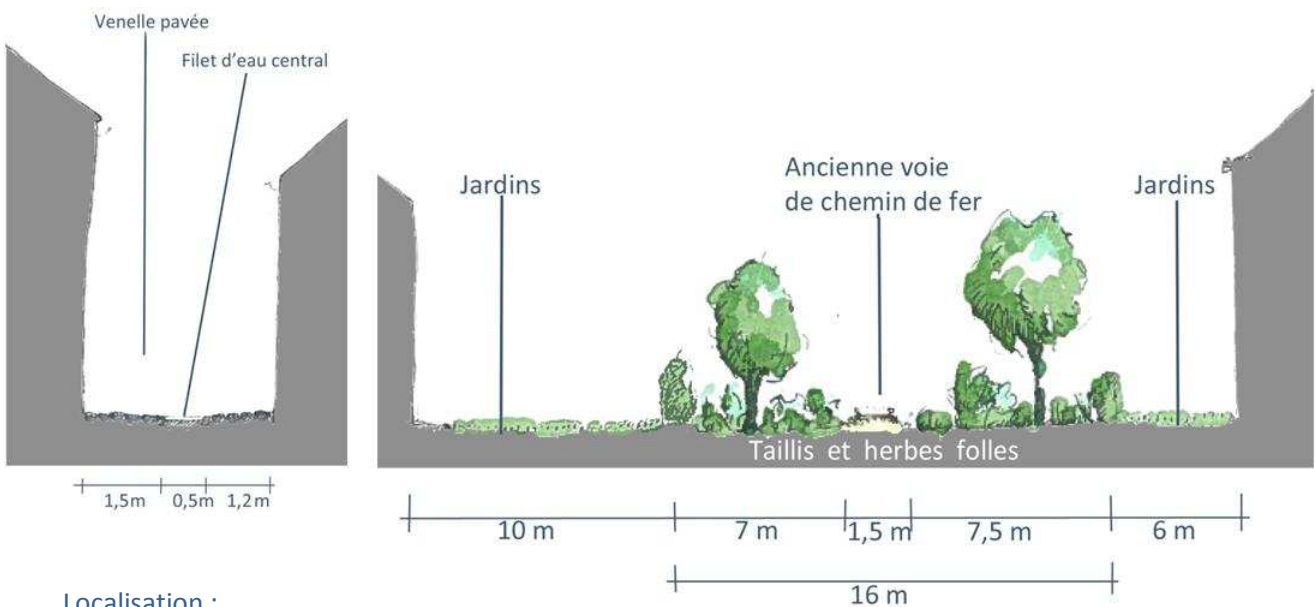
Éléments de mise en œuvre :

Outre la rénovation des venelles existantes, il s'agira également de compléter le réseau par la création de nouvelles liaisons (liaison vers le haut du village, vers le camping et les zones résidentielles de week-end).

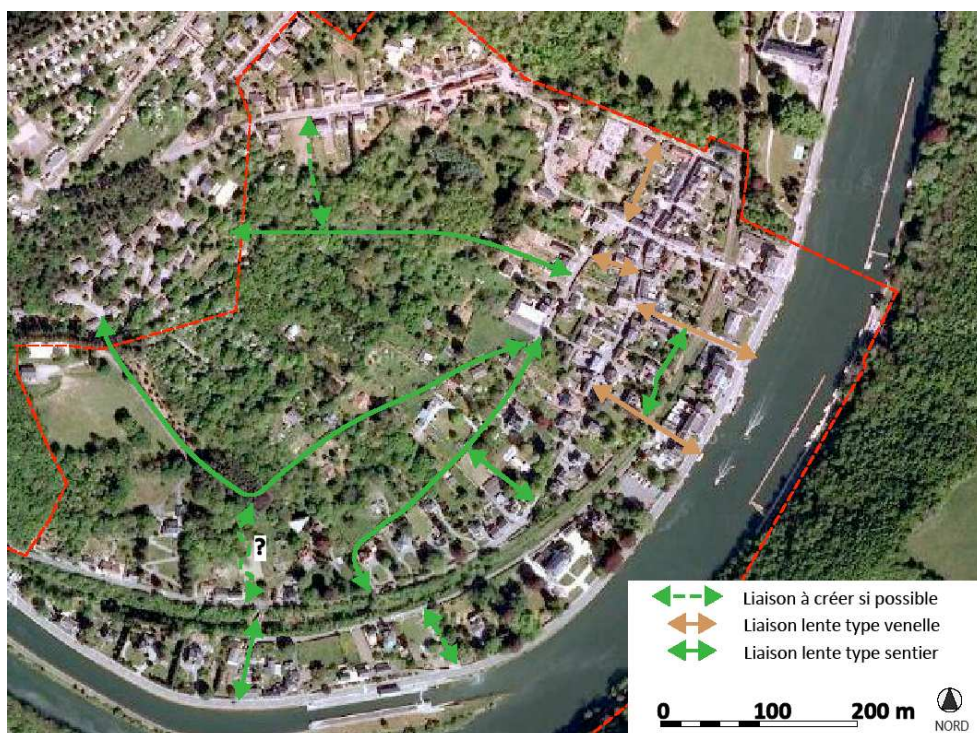
Deux types d'aménagements sont prévus :

- venelle : au sein du village, les venelles seront revêtues de pierre naturelle avec un filet d'eau central. Elles sont indiquées via des médaillons fixés au sol qui répandent une lumière au soir. Ces médaillons forment idéalement un circuit sinuant au cœur du village.
- Sentier : créant des liaisons vers la périphérie du village, les sentiers sont aménagés de façon moins minérale (gravier, treillis ...). Le revêtement est choisi de façon à résister aux intempéries. Un point lumineux ponctuel guide le passant de loin en loin.

- Illustration :



Localisation :



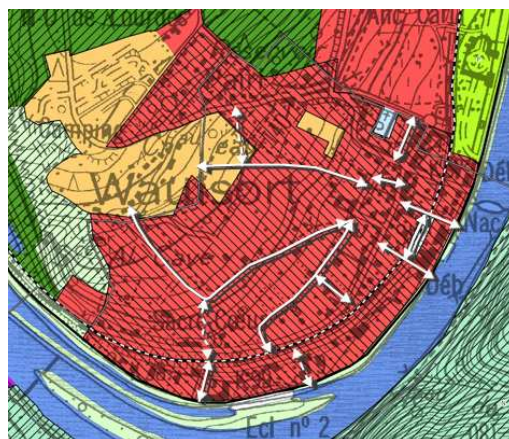
Statut de propriété et statut au plan de secteur :

Les venelles et les sentiers sont la propriété communale.

Certaines liaisons de sentiers à créer se trouvent sur un terrain privé.

Les venelles sont en zone d'habitat.

Les sentiers se situent principalement en zone d'habitat et partiellement en zone de loisir.



Liens avec les autres fiches actions :

- Aménagement des quais de promenade (cf. fiche action 2) ;
- Aménagement des espaces-rues (cf. fiche action 3) ;
- Aménagement des entrées et de la rue de Meuse (cf. fiche action 8) ;
- Planification du développement des hauteurs du village (cf. fiche action 10) ;
- Waulsort, point de départ pour la découverte pédestre de la Haute Meuse (cf. fiche action 17) ;
- Stratégie de mise en valeur du village et de mise en tourisme de sa découverte (cf. fiche action 21).

2. Recherches de moyens

Estimation du coût global :

Calcul du coût au mètre courant

Venelles	unité	quantité	prix unitaire (euro)	prix (euro)
démolition revêtement	m ²	1,5	15,00	22,50
revêtements pavé	m ²	1,5	80,00	120,00
éclairage	unité	0,05	1.500,00	75,00
sous-total				217,50
imprévus			10 %	21,75
études			10 %	23,93

TVA		21 %	55,27
Total venelles/mct			
			318,44

Coût de l'aménagement des venelles

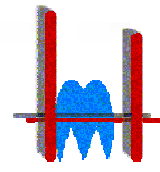
venelles			coût HTVA	études	coût TTC total/m ²	coûts TTC
rue Commandant Royon	mct	50	11.962,50	1.196,25	318,44	15.922,09
entre rue Charreau et Cimetière	mct	90	21.532,50	2.153,25	318,44	28.659,76
rue des Jardins	mct	60	14.355,00	1.435,50	318,44	19.106,51
amorce liaison Collard/hauteurs village	mct	60	14.355,00	1.435,50	318,44	19.106,51
liaison église/rue de Meuse	mct	110	26.317,50	2.631,75	318,44	35.028,59
2 amorces rue Haverland	mct	40	9.570,00	957,00	318,44	12.737,67
2 amorces liaison rue des Jardins/Chaussée	mct	40	9.570,00	957,00	318,44	12.737,67
TOTAL						117.823,45
	surface	210				

Sources de financement :

- FEDER
- SPW - DGO1 (travaux subsidiés)
- SPW - DGO4 (aménagement opérationnel)
- SPW - DGO4 (énergie et bâtiment durable) pour l'éclairage public
- Commissariat général au tourisme

3. Phasage

PHASE 1	PHASE 2	PHASE 3	ACTION TRANSVERSALE
----------------	----------------	----------------	----------------------------



Le Fonds Européen de Développement Régional et la Région wallonne investissent dans votre avenir

PLAN QUALITÉ TOURISME DU PÔLE DE WAULSORT

FICHES ACTIONS

PROJET 5

PLAN « VILLAGE FLEURI »

1. Description de l'action

Enjeu : Accentuer le rapport urbanistique, thématique et physique du village avec le fleuve et parallèlement rendre le village au piéton et accentuer les effets d'imprégnation, seules manières de pouvoir en faire un lieu de découverte touristique en tant que tel.

Description de l'action : la proposition de l'amélioration du cadre « vert » du village repose sur trois pistes d'action : le fleurissement, la plantation d'arbres et l'entretien des espaces verts et jardins.

Objectifs poursuivis : Waulsort présente un espace public essentiellement minéral. Cette fiche action propose donc d'apporter une série d'interventions en termes de plantation et fleurissement pour intégrer nature et couleur dans l'espace public. La plantation de fleurs et d'arbres apporte une image gaie et en couleur du cœur villageois autant du point de vue touristique que vis-à-vis des habitants.

On retrouve peu d'espaces verts entretenus au centre de Waulsort. Si la nature est forcément présente dans les paysages autour du village, son centre est par contre très minéralisé. Ce sont les zones de cour et jardin et les quelques friches qui apportent cette végétation de manière aléatoire. On ne retrouve également aucune zone de jeu pour les enfants.

La plantation et l'installation d'éléments fleuris permettent une triple action :

- les couleurs et éléments décoratifs renforcent la chaleur du lieu ;
- appuie la signalétique, met en valeur, crée des appels visuels renforçant la lisibilité ;
- harmonise l'espace public.

La plantation d'arbres apporte plusieurs qualités à l'espace public :

- structuration de l'espace par ces éléments visuels et lisibles ;
- identité et caractéristiques des espaces qu'ils occupent ;
- apporte de l'ombre en été et offre un sentiment de protection et de chaleur au lieu ;
- permet d'apporter des couleurs et renforce la perception des saisons (fleurs au printemps, verdure en été, couleurs d'automne) ;
- éléments naturels et végétaux, réduisant le ruissellement (perméabilité du sol, évapotranspiration) ;

D'autre part, de nombreuses zones de cour et jardin sont encombrées d'édicules (serres, cabane de jardin, garages,...) le plus souvent en très mauvais état. Ces édicules devraient être harmonisés à travers une réglementation plus stricte mais surtout une sensibilisation des habitants à la qualité des aménagements en zones de jardin.

Les jardins sont bien souvent également clôturés par des systèmes très variés. Si certains systèmes de clôtures enrichissent l'espace public : haies de charme, murs et murets en pierres, grilles, massifs arbustifs,... d'autres participent au désordre et sont à proscrire dans les aménagements de jardin : haie de thuyas, tôles, grillages,...

Waulsort souffre, par exemple, en son centre, de la présence d'un tronçon de 350 mètres d'une ligne ferroviaire désaffectée et laissée à l'état de friche.

Cette ligne constitue une liaison potentielle entre d'une part l'Ouest du village, Hastière et l'aire pour Motorhome (en projet) et d'autre part Freyr et Dinant via le réseau autonome à l'étude sur cette ancienne voie de chemin de fer. Le projet de mise en voie lente s'oppose à un autre projet de remise en service de la ligne. L'indécision entourant le devenir de cette ligne conduit à l'inaction et nuit fortement à l'image du centre du village.

Sa largeur couverte de végétation sauvage avoisine les jardins privés voisins et dissimule, par endroits, un bâti dégradé (principalement l'arrière de l'hôtel Renier). Elle est régulièrement coupée par des circulations perpendiculaires (rue de la Chaussée et rue du Charreau).

Pour une meilleure lisibilité, un accès plus aisé et un usage plus confortable, l'entretien de cette ancienne ligne poursuit plusieurs objectifs :

- améliorer la lisibilité du lieu
- faciliter les accès
- apporter un confort d'usage (équipement et entretien)
- mettre en valeur le cadre naturel et paysager
- renforcer la participation du lieu à la vie citoyenne
- développer le tronçon en accord avec la mobilité intérieure et extérieure au village

Éléments à mettre en œuvre :

Les actions de fleurissement se développent de différentes manières:

- au niveau de la voirie : les bacs à fleurs suspendus (en couple avec les lampadaires) (voir fiche 3 concernant le réaménagement des rues), offrent une présence importante puisqu'ils se place à hauteur du regard et encombre peu ou pas les rues étroites ;
- fleurissement des façades (principalement situés aux appuis de fenêtre et par système d'accroche) (voir fiche 10 concernant la charte d'aménagement et de traitement des façades) et des avant-cour ;
- le choix et l'agencement des fleurs seront réfléchis de façon à créer un ensemble harmonieux ;
- le caractère saisonnier et l'intégration au sein de la typologie bâtie influenceront directement sur le choix de plantes en priorité indigènes.

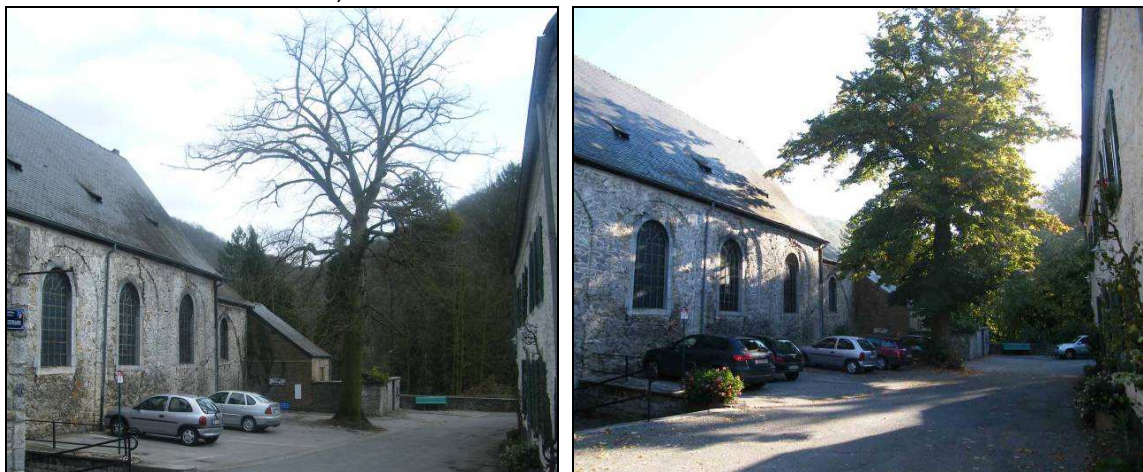


lampadaire avec fleurs en suspension (La Roche en Ardennes)

Un concours de façades fleuries et/ou une aide à l'acquisition de plantes sont autant de pistes pour générer une dynamique chez les propriétaires privés.

L'essence des arbres et leurs emplacements sont choisis en fonction des spécificités de l'endroit, l'historique du village, leur interrelation avec le contexte et leur impact sur l'usager (sécrétion, feuillage, envergure,...) ; :

- alignement de trois arbres (aulne) au niveau du ponton de promenade (voir fiche 2 quai de promenade) ;
- plantation d'un carré d'arbres palissés (poiriers ou tilleuls) sur la place centrale (dans le cadre de la fiche 8 place centrale) ;
- arbres de taille moyenne aux entrées de ville (voir la fiche 6 concernant les entrées et la rue de Meuse) ;
- arbres sans fruit risquant de porter atteinte aux véhicules (éviter le marronnier à l'exception des variétés stériles) et sans sécrétion importante (exclure les tilleuls par exemple) dans les zones de stationnement ;



place de l'Eglise à Waulsort en hiver (à gauche) et à la fin de l'été (à droite)

L'harmonisation et la cohérence des zones de jardin et des avant-cours plantées et/ou clôturées pourra être garanti par l'élaboration d'un règlement accompagné par une sensibilisation et un

Liens avec les autres fiches action :

- Aménagement du parking (cf. fiche action 1) ;
- Aménagement des quais de promenade (cf. fiche action 2) ;
- Aménagement des espaces-rues (cf. fiche action 3) ;
- Aménagement des venelles et des réseaux pour modes doux (cf. fiche action 4) ;
- Waulsort en lien cyclable avec Givet et Mariembourg (cf. fiche action 16) ;
- Waulsort, point de départ pour la découverte pédestre de la Haute Meuse (cf. fiche action 17) ;
- Stratégie de mise en valeur du village et de mise en tourisme de sa découverte (cf. fiche action 21) ;
- L'animation : visites thématiques bilingues le week-end en saison (cf. fiche action 22) ;

2. Recherche de moyens

Estimation du coût global :

	unité	quantité	prix unitaire (euro)	prix (euro)
Le budget concernant le fleurissement et les plantations des espaces publics se retrouvent dans les fiches relatives à l'aménagement des lieux concernés.				
Plantation				Pour rappel
Entretien de l'assiette du chemin de fer Débroussaillage/abattage	m ²	3500	1	3500,00
Concours façades fleuries	fft	1	1.000	1000,00
Création d'une plaine de jeux	fft	1	15.000	15.000,00
Charte et guide pour l'aménagement des espaces verts et jardins	fft	1	5.000	5.000,00
sous-total				19500,00
TVA			21%	945,00
Total				5445,00

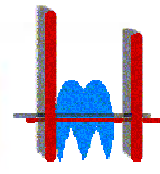
Sources de financement :

- FEDER
- Le SPW – DGO1 (travaux subsidiés)
- PCDR – Développement rural
- SNCB/Infrabel

- Le SPW – DGO3 –espaces verts
- Le SPW – DGO4 (aménagement opérationnel)
- Le SPW – DGO4 (énergie) pour l'éclairage public
- Le Commissariat général au tourisme

3. Phasage

PHASE 1	PHASE 2	PHASE 3	ACTION TRANSVERSALE
----------------	----------------	----------------	----------------------------



Le Fonds Européen de Développement Régional et la Région wallonne investissent dans votre avenir

PLAN QUALITÉ TOURISME DU PÔLE DE WAULSORT

FICHES ACTIONS

PROJET 6

AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DE L'ÉGLISE

1. Description de l'action

Enjeu : Accentuer le rapport urbanistique, thématique et physique du village avec le fleuve et parallèlement rendre le village au piéton et accentuer les effets d'imprégnation, seules manières de pouvoir en faire un lieu de découverte touristique en tant que tel.

Description de l'action : Aménager la place de l'Église tout en conservant son caractère médiéval et contemplatif.

Objectifs poursuivis : Située au pourtour du village, la place de l'église se situe entre le château et le village.

Ses dimensions, les façades environnantes et le chêne vénérable central forment un cadre typique et patrimonial porteur d'un potentiel touristique, historique et de convivialité. L'objectif du réaménagement est de mettre en valeur les qualités du lieu :

- un espace de point de vue enraciné dans l'histoire du lieu et le vécu local ;
- le caractère rural et typique ;
- un espace d'arrêt, de détente et de convivialité.

Éléments à mettre en œuvre :

Le réaménagement porte une grande attention à conserver le caractère médiéval et contemplatif du lieu :

- un revêtement en pavés de pierre naturelle (harmonisation avec les façades) ;
- un mobilier public intégré : banc, poubelle, panneau signalétique ;
- une ouverture vers la promenade verte de l'ancien chemin de fer au niveau de la rampe.

Illustration :



Localisation :



Statut de propriété et statut au plan de secteur :

La place de l'Église est la propriété de la commune.
Elle est en zone d'habitat au plan de secteur.



Liens avec les autres fiches action :

- Aménagement des espaces-rues (cf. fiche action 3) ;
- Aménagement des venelles et des réseaux pour modes doux (cf. fiche action 4) ;
- Investir l'assiette du chemin de fer au cœur du village (cf. fiche action 5) ;
- Stratégie de mise en valeur du village et de mise en tourisme de sa découverte (cf. fiche action 21).

2. Recherche de moyens :

Estimation du coût global :

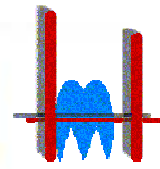
Place de l'Eglise	Unité	Quantité	prix unitaire (euro)	prix (euro)
Démolition revêtement	m ²	520	15	7.800,00
Aménagement accès chemin de fer	fft	1	5.000	5.000,00
revêtement pierres naturelles	m ²	520	80	41.600,00
poubelles	pc	2	1.000	2.000,00
éclairage arbre/église/mur	fft	1	8.000	8.000,00
bancs	pc	2	1.500	3.000,00
sous-total				67.400,00
imprévus			10 %	6.740,00
études			10 %	7.414,00
TVA			21 %	17.126,34
Total				98.680,34

Sources de financement :

- FEDER
- SPW - DGO1 (travaux subsidiés)
- SPW - DGO4 (aménagement opérationnel – rénovation urbaine)
- Commissariat général au tourisme

3. Phasage

PHASE 1	PHASE 2	PHASE 3	ACTION TRANSVERSALE
---------	---------	---------	---------------------



Le Fonds Européen de Développement Régional et la Région wallonne investissent dans votre avenir

PLAN QUALITÉ TOURISME DU PÔLE DE WAULSORT

FICHES ACTIONS

PROJET 7

AMÉNAGEMENT DE LA PLACE CENTRALE

1. Description de l'action

Enjeu : Accentuer le rapport urbanistique, thématique et physique du village avec le fleuve et parallèlement rendre le village au piéton et accentuer les effets d'imprégnation, seules manières de pouvoir en faire un lieu de découverte touristique en tant que tel.

Description de l'action : Aménager la place Centrale en un espace de convivialité, d'animation et de détente.

Objectifs poursuivis : Le village de Waulsort ne possède pas de centre géographique. La seule place officielle étant la place de l'Église se situant en retrait du centre bâti. Pourtant, au carrefour de la rue du Charreau et de la rue du Sergent Collard se situe un espace empreint d'un potentiel intéressant :

- une visibilité en jonction de deux axes importants et structurants du village ;
- un lien avec la Meuse via la rue du Charreau ;
- une qualité architecturale du cadre bâti voisin ;
- des dimensions géométriques simples et à l'échelle du village.

Au final, les aménagements dessineront une place aux multiples qualités :

- un espace polyvalent (possibilité de petites animations, marchés ...) ;
- un espace de convivialité et de rencontre (renforcer le lien citoyen) ;
- un espace de détente et d'imprégnation au centre du village.

Éléments à mettre en œuvre :

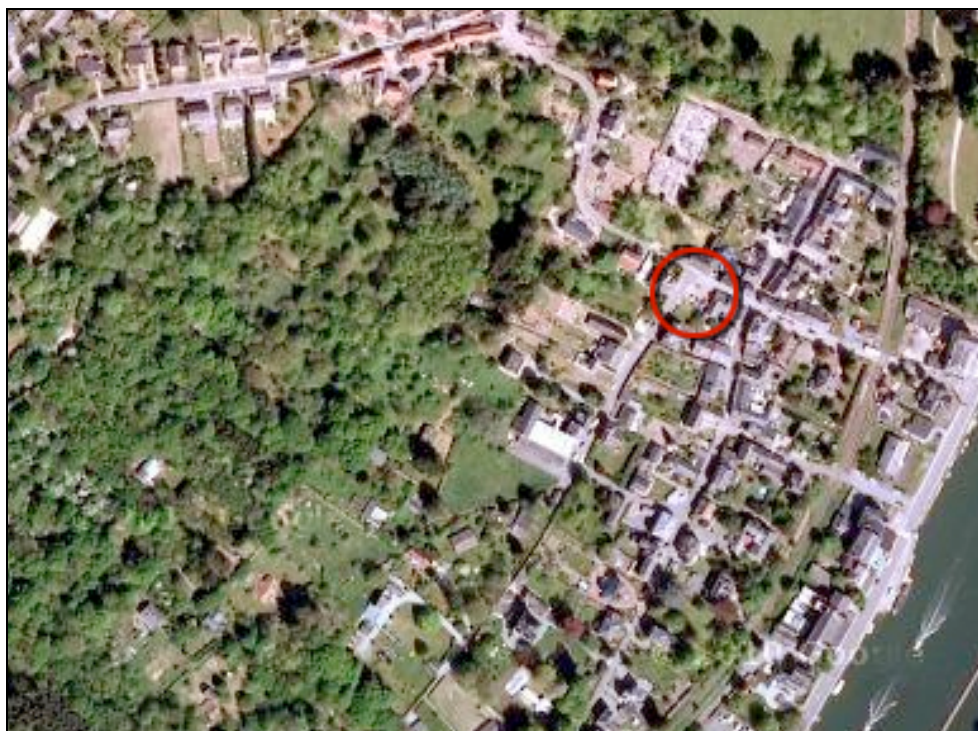
Actuellement occupée par le stationnement, le réaménagement de la place en espace de convivialité, d'animation et de détente s'établit via plusieurs actions :

- le revêtement homogène et en harmonie avec la typologie du village (pierre naturelle) ;
- des marches en bordure de la place pour améliorer le confort, empêcher le stationnement et reprendre le dénivelé du sol ;
- la plantation et l'utilisation de revêtement perméable : arbres palissés et sol perméable (dolomie, gravier, sable ...).

Illustration :



Localisation :



Statut de propriété et statut au plan de secteur :

La place est la propriété de la commune.
Elle est en zone d'habitat au plan de secteur



Liens avec d'autres fiches action :

- Aménagement des espaces-rues (cf. fiche action 3) ;
- Aménagement des venelles et des réseaux pour modes doux (cf. fiche action 4) ;
- Aménagement de la place de l'Église (cf. fiche action 6)
- Waulsort, point de départ pour la découverte pédestre de la Haute Meuse (cf. fiche action 17) ;
- Stratégie de mise en valeur du village et de mise en tourisme de sa découverte (cf. fiche action 21).

2. Recherche de moyens

Estimation du coût global :

Place centrale	Unité	Quantité	Prix unitaire (euro)	Prix (euro)
Démolition revêtement	m ²	240	15,00	3.600,00
marches	mct	90	60,00	5.400,00
revêtement dolomie	m ²	240	60,00	14.400,00
poubelles	pc	2	1.000,00	2.000,00
éclairage	fft	1	6.000,00	6.000,00
arbres palissés	pc	12	300,00	3.600,00
bancs	mct	30	300,00	9.000,00

sous-total			44.000,00
imprévus		10 %	4.400,00
études		10 %	4.840,00
TVA		21 %	11.180,40
Total			64.420,40

Sources de financement :

- FEDER
- SPW - DGO1 (travaux subsidiés)
- SPW - DGO4 (aménagement opérationnel)
- SPW - DGO4 (énergie et bâtiment durable) pour l'éclairage public
- Commissariat général au tourisme

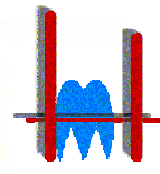
3. Phasage

PHASE 1	PHASE 2	PHASE 3	ACTION TRANSVERSALE
----------------	----------------	----------------	----------------------------

4. Annexes

Esquisse d'aménagement :





Le Fonds Européen de Développement Régional et la Région wallonne investissent dans votre avenir

PLAN QUALITÉ TOURISME DU PÔLE DE WAULSORT

FICHES ACTIONS

PROJET 8

AMÉNAGEMENT DES ENTRÉES ET DE LA RUE DE MEUSE

1. Description de l'action

Enjeu : Accentuer le rapport urbanistique, thématique et physique du village avec le fleuve et parallèlement rendre le village au piéton et accentuer les effets d'imprégnation, seules manières de pouvoir en faire un lieu de découverte touristique en tant que tel.

Description de l'action : Aménagement des entrées du village et de la rue de Meuse.

Objectifs poursuivis : Ce projet est né des mêmes constatations que celles qui ont conduit à proposer un quai de promenade, c'est-à-dire que l'augmentation progressive de la circulation automobile sur la route nationale bordant la Meuse a coupé le village de son contact avec l'eau.

L'objectif de ce projet est non seulement de sécuriser ce tronçon de la nationale pour les modes doux mais également de l'intégrer au fonctionnement du village. Ceci signifie que les aménagements proposés reflèteront la présence du village et feront prendre conscience aux automobilistes de l'endroit où ils se trouvent.

Éléments à mettre en œuvre :

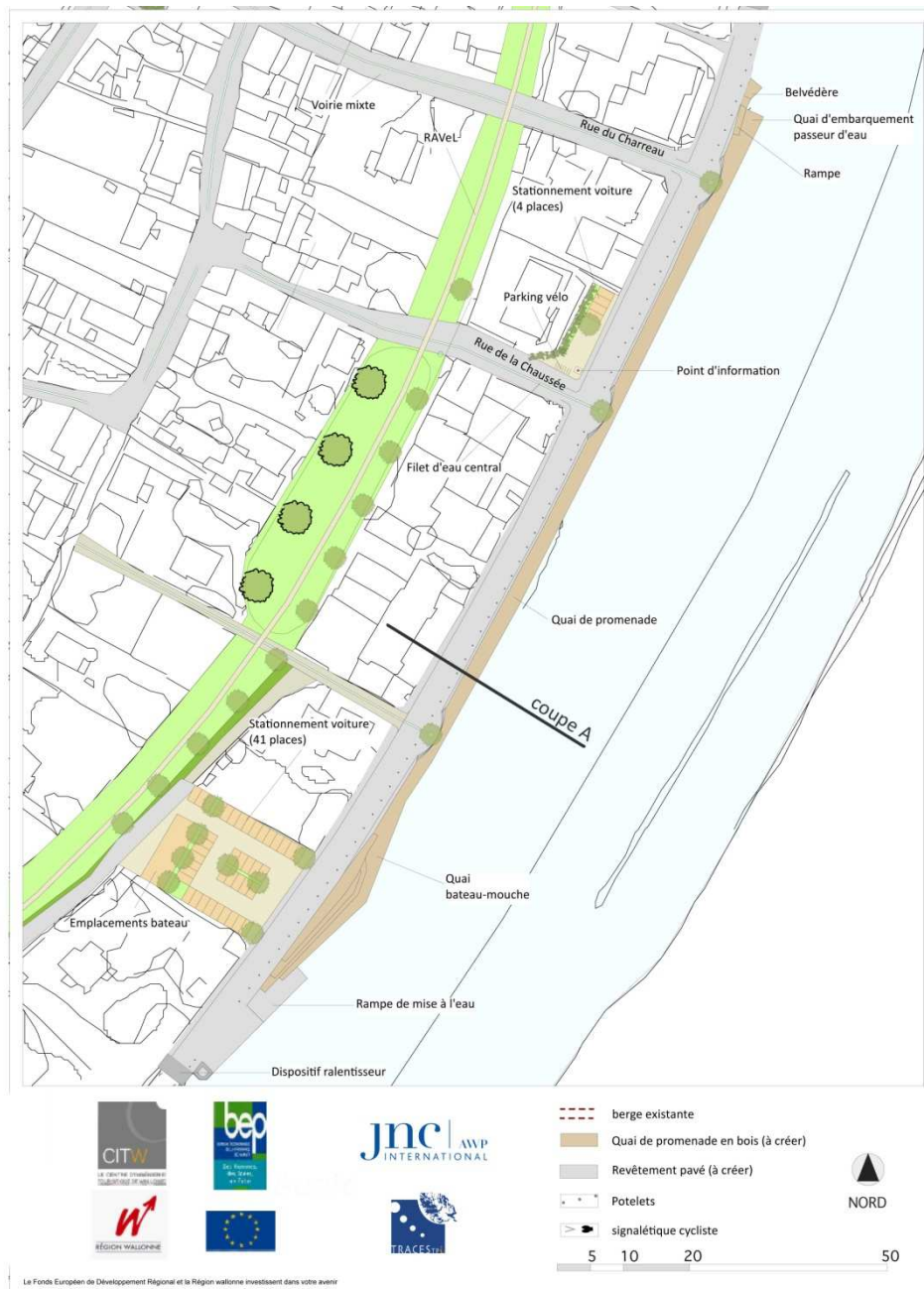
- La faible largeur disponible entre les propriétés de bord de Meuse et les berges ne permet pas d'assurer des circulations totalement distinctes entre les vélos/piétons et véhicules motorisés. Nous proposons de conserver un trottoir, en l'élargissant à 1,5 m, du côté du village. Par contre, du côté Meuse, la circulation piétonne serait concentrée sur le ponton. La zone de circulation de la voirie serait donc destinée aux automobilistes, aux cyclistes et à la traversée des piétons. Un revêtement en pavés lui offrira un statut différent, en phase avec la qualité historique du village.
- Le revêtement sera continu jusqu'à la berge, interrompu uniquement par des potelets rappelant les bites d'amarrages et un éclairage sur poteaux plus bas et plus nombreux que par ailleurs le long de la route nationale.
- L'accès pour les PMR sera assuré dans toutes les zones de circulation piétonne.

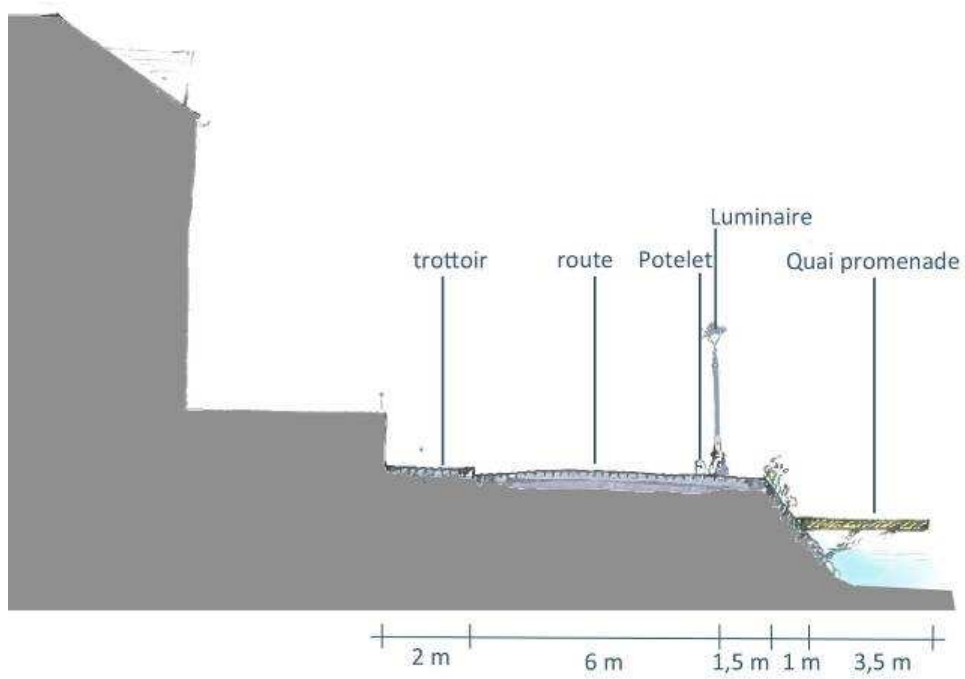
- Des aménagements d'effets de porte en amont et en aval du village permettront à l'automobiliste de prendre conscience qu'il arrive dans un endroit particulier. Ces effets de porte seront matérialisés par un rétrécissement ponctuel de la voirie. Ce rétrécissement sera accompagné d'une signalétique présentant le village.
- L'implantation d'un panneau d'accueil à chaque entrée du village sur la N96, en complément des aménagements cités ci-dessus, ajouteront à l'impression d'entrer dans un lieu « à part », où il est intéressant et agréable de s'arrêter.

En synthèse, la valorisation sera mise en œuvre par :

- les nouveaux revêtements « nobles » lorsque la route nationale passe à hauteur du village ;
- le mobilier urbain, inspirant le contact à l'eau ;
- la création d'effets de porte permettant de ralentir la circulation en faisant prendre conscience à l'automobiliste qu'il va rentrer dans une zone sensible ;
- la signalétique invitant le visiteur à la découverte et à vivre l'expérience de la Meuse et du village.

Illustration :





Coupe A



Exemple de porte à créer : comprenant un plateau, un rétrécissement de la voirie, la pose de panneaux d'entrée de village et une plantation identitaire

2. Recherche de moyens

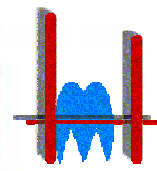
rue de Meuse	unité	quantité	prix unitaire (euro)	prix (euro)
Démolition revêtement	m ²	3.375	15,00	50.625,00
revêtement voirie	m ²	2.700	85,00	229.500,00
revêtement trottoirs	m ²	675	95,00	64.125,00
poubelles	pc	4	1.000,00	4.000,00
éclairage	pc	19	1.500,00	28.500,00
bollards	pc	94	190,00	17.860,00
plateaux entrée de village	fft	2	10.000,00	20.000,00
conception des panneaux « effet de porte »		2	1.400,00	2.800,00
fabrication des panneaux « effet de porte »		2	3.500,00	7.000,00
sous-total				424.410,00
imprévus			10 %	42.441,00
études			10 %	46.682,00
TVA			2 1%	107.841,93
Total				621.374,93

Sources de financement :

- FEDER
- SPW - DGO1 (travaux subsidiés)
- SPW - DGO4 (aménagement opérationnel)
- SPW - DGO4 (énergie et bâtiment durable) pour l'éclairage public
- Commissariat général au tourisme

3. Phasage

PHASE 1	PHASE 2	PHASE 3	ACTION TRANSVERSALE
---------	---------	---------	---------------------



Le Fonds Européen de Développement Régional et la Région wallonne investissent dans votre avenir

PLAN QUALITÉ TOURISME DU PÔLE DE WAULSORT

FICHES ACTIONS

PROJET 9

AMÉNAGEMENT DE VERGERS ET ZONES DE REPOS SUR LES HAUTEURS DU VILLAGE

1. Description de l'action

Enjeu : Accentuer le rapport urbanistique, thématique et physique du village avec le fleuve et parallèlement rendre le village au piéton et accentuer les effets d'imprégnation, seules manières de pouvoir en faire un lieu de découverte touristique en tant que tel.

Description de l'action : Rendre aux vergers une présence dans le village et aménager des zones de repos.

Objectifs poursuivis :

Les vergers ayant une réelle valeur historique (on les retrouve sur les cartes du 18^{ème} siècle), cette action vise à leur rendre une présence au sein du paysage de Waulsort.

Les vergers hautes-tiges formant un écosystème semi-naturel accueillant de nombreux insectes mellifères, des oiseaux insectivores et/ou carnivores (mésanges, pics, chouette chevêche,...), ils apportent de nombreuses qualités écologiques, naturelles et paysagères :

- ils embellissent et soulignent également les silhouettes paysagères des villages.
- favoriser la plantation d'arbres fruitiers hautes tige, d'essence rustique, produisant des fruits au goût reconnu et plus résistant aux maladies et chancres pour plusieurs évolutions possibles :
- reconstituer un éco-système favorable à la flore et à la faune locale ;
- améliorer l'aspect paysager de l'espace rural et de la couronne villageoise ;
- augmenter et développer des ressources phytogénétiques en arbres fruitiers ;
- améliorer et diversifier le secteur des transformations de fruits.

Les essences hautes-tiges sélectionnées par les paysans l'étaient pour des raisons pratiques d'alimentation et de conservation. Elles ont développé une résistance polygénétique naturelle à la tavelure, à l'oïdium ou au chancre. Ces variétés résistantes d'arbres fruitiers permettent de réduire le nombre de pulvérisations d'environ 60%. Elles peuvent enfin représenter une diversification agricole selon un axe de développement durable.

La plantation de plusieurs variétés, dont la période de floraison est décalée, sera bénéfique à la biodiversité (plus longue disponibilité pour les insectes mellifères) et la qualité paysagère.

Le futur verger pourra servir de lieux de rencontre (notamment si appel est fait aux riverains, visiteurs, écoles, associations,... pour l'entretien, la formation (à la taille) ; voir des festivités lors des périodes de cueillette. Le public devrait néanmoins garder un contrôle sur la qualité de gestion du verger pour en pérenniser l'existence.

En synthèse, la revalorisation des vergers et zones de repos poursuit plusieurs objectifs :

- Amélioration de milieu naturel
- Valorisation du patrimoine
- Diversification de l'activité agricole
- Amélioration de la perception paysagère du site
- Attractivité des hauteurs du village

Porteurs de l'action : Cette mise en valeur peut non seulement se baser sur une aide à l'entretien des vergers pour les privés mais éventuellement aussi par une prise en main par le public (une synergie avec les villages de vacances semblent intéressantes).

Localisation :

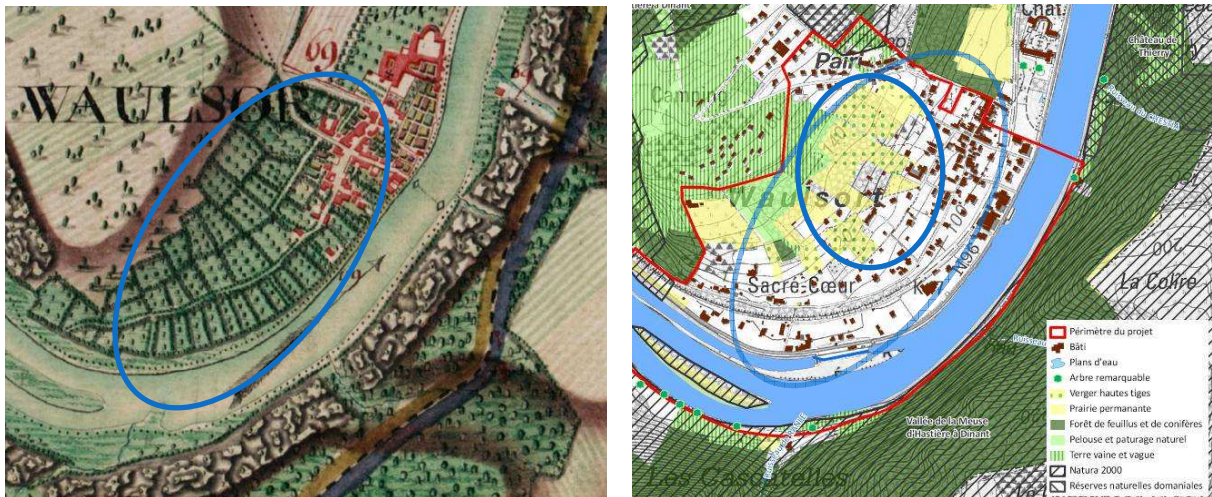
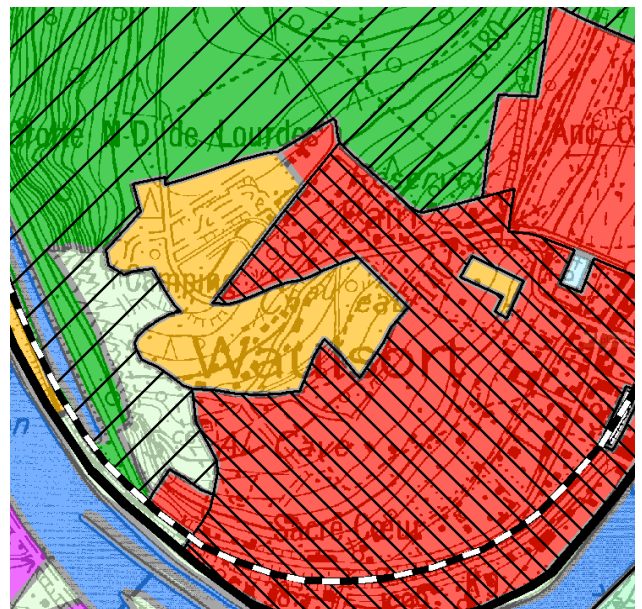


Figure 1: extraits de la carte de Ferraris (+/- 1770) et de la carte IGN atuelle

Statut de propriété et statut au plan de secteur :

Les vergers actuels se trouvent principalement en zone d'habitat et partiellement en zone de loisir au plan de secteur.

Ils sont principalement en propriété privée



Liens avec d'autres fiches action :

- Aménagement des venelles et des réseaux pour modes doux (cf. fiche action 4) ;
- Planification du développement des hauteurs du village (cf. fiche action 10) ;
- Favoriser la densification raisonnée de l'économie touristique par le RGBSR (cf. fiche action 20) ;
- Stratégie de mise en valeur du village et de mise en tourisme de sa découverte (cf. fiche action 21).

2. Recherche de moyens

Estimation du coût global :

parc hauteurs village	unité	quantité	prix unitaire (euro)	prix (euro)
entretien et débroussaillage	fft	1	5000	5000,00
sentiers	mct	600	10	6000,00
bancs	pc	8	1500	12000,00
poubelles	pc	4	1000	4000,00
éclairage	pc	12	900	10800,00
sous-total				37800,00
imprévus			10%	3780,00
études			6%	2494,80
TVA			21%	9255,71
Total				53330,51

Concernant la plantation de vergers :

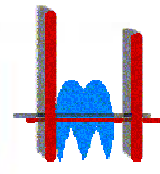
- Prévoir entre 2500 et 4000 pour une soixantaine de plants (le coût moyen par arbre est de 40 € (main d'œuvre non comprise))
- Le coût d'entretien par hectare étalé sur 10 ans est estimé à 4000 € (fongicides et insecticides non compris)

Sources de financement :

- FEDER
- Le SPW – DGO1 (travaux subsidiés)
- DNF (peut octroyer une aide de 12 € par arbre lors de la plantation dans un verger et de 15 € pour l'entretien des vergers, par arbre et par an)

3. Phasage

PHASE 1	PHASE 2	PHASE 3	ACTION TRANSVERSALE
---------	---------	---------	----------------------------



Le Fonds Européen de Développement Régional et la Région wallonne investissent dans votre avenir

PLAN QUALITÉ TOURISME DU PÔLE DE WAULSORT

FICHES ACTIONS

PROJET 10

PLANIFICATION DU DÉVELOPPEMENT DES HAUTEURS DU VILLAGE

1. Description de l'action

Enjeu : Donner de la lisibilité au village et à son offre touristique pour les touristes le traversant et visitant la Haute-Meuse sans que Waulsort ne soit nécessairement à leurs yeux la destination identifiée comme telle.

Description de l'action : Établir un plan de développement des zones comprises entre le village de vacances et Waulsort de façon à voir leur évolution encadrée et répondre au mieux aux besoins présents et futurs.

Objectifs poursuivis : Waulsort dispose d'un important potentiel foncier. Ces zones principalement comprises entre le village de vacances et Waulsort représentent un enjeu en termes de développement.

Se référant au diagnostic de la situation existante, l'objectif est de cadrer le développement des zones constructibles en encourageant un urbanisme de qualité, respectueux du cadre paysager exceptionnel.

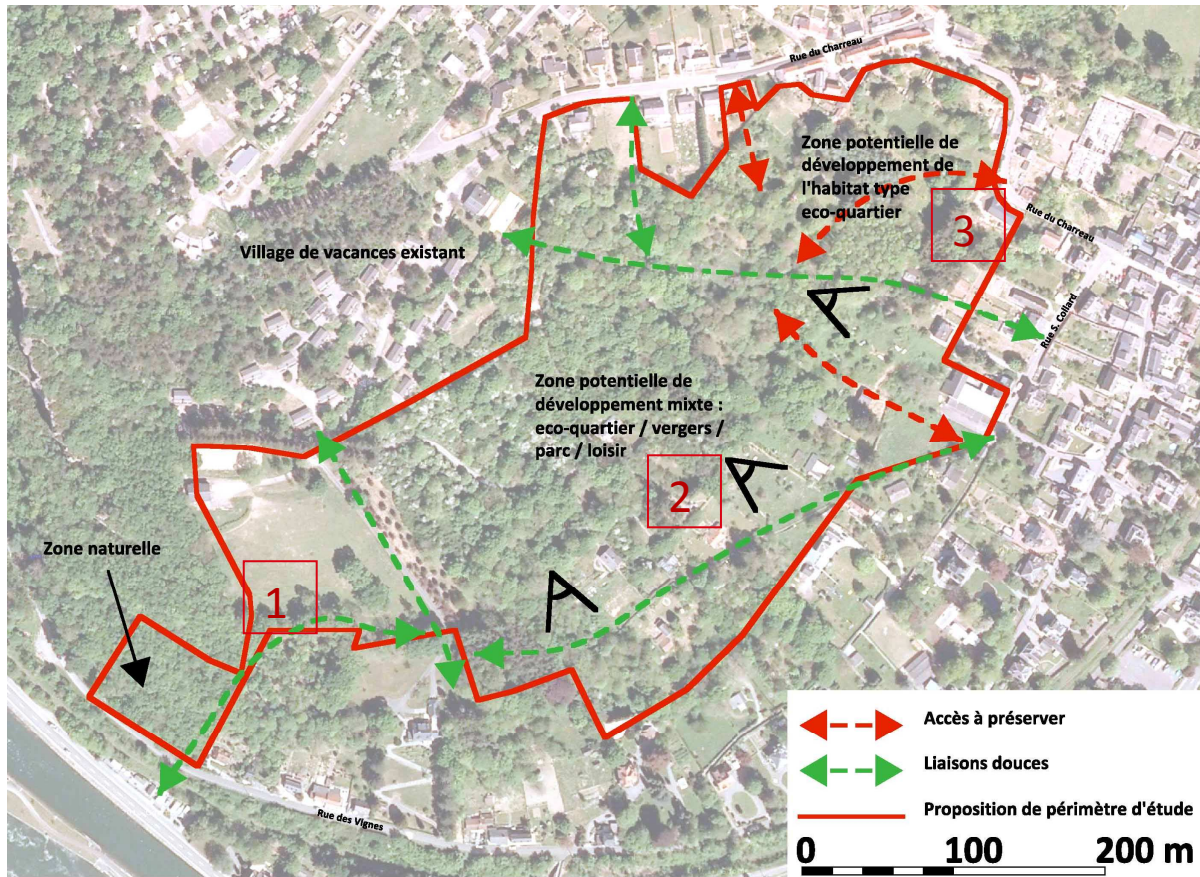
L'élaboration d'un PCA ou d'un RIE serait un outil approprié pour la maîtrise du potentiel foncier en zone urbanisable et les zones voisines non urbanisables.

Éléments de mise en œuvre :

L'occupation projetée tiendra compte des spécificités du site. On distingue trois destinations :

- 1 : une zone naturelle en lien avec la Meuse conserve un rôle d'espace vert.
- 2 : une zone de développement mixte située entre le village de Waulsort et le village de vacance existant. Elle accueille des installations de loisirs et se positionne en continuité du village de vacance existant.

- Illustration :



Localisation :



Statut de propriété et statut au plan de secteur :

La zone se trouve principalement en zone d'habitat mais également en partie en zone de parc et en zone de loisir.



Liens avec les autres fiches action :

- Aménagement des venelles et des réseaux pour modes doux (cf. fiche action 4) ;
- Aménagement des vergers et des zones de repos sur les hauteurs du village (cf. fiche action 9) ;
- Maintenir l'existant par l'investissement public-privé (cf. fiche action 19) ;
- Favoriser la densification raisonnée de l'économie touristique par le RGBSR (cf. fiche action 20).

2. Recherche de moyens

Estimation du coût global :

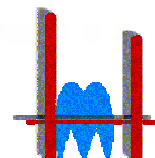
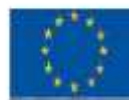
PCA potentiel foncier	unité	quantité	prix unitaire (euro)	prix (euro)
PCA	fft	1	20.000,00	20.000,00
RIE	fft	1	15.000,00	15.000,00
Total				35.000,00

Sources de financement :

- FEDER
- SPW – DG01 (travaux subsidiés)

3. Phasage

PHASE 1	PHASE 2	PHASE 3	ACTION TRANSVERSALE
----------------	----------------	----------------	----------------------------



Le Fonds Européen de Développement Régional et la Région wallonne investissent dans votre avenir

PLAN QUALITÉ TOURISME DU PÔLE DE WAULSORT

FICHES ACTIONS

PROJET 11

CHARTRE D'AMÉNAGEMENT ET DE TRAITEMENT DES FAÇADES

1. Description de l'action

Enjeu : Accentuer le rapport urbanistique, thématique et physique du village avec le fleuve et parallèlement rendre le village au piéton et accentuer les effets d'imprégnation, seules manières de pouvoir en faire un lieu de découverte touristique en tant que tel.

Description de l'action : Renforcer les spécificités du bâti par une charte d'aménagement et de traitement des façades (matériaux, ouvertures, pentes de toiture, gabarits, etc.).

Objectifs poursuivis : Conforter et renforcer les modes d'urbanisation en place et le caractère contrasté des différentes parties du village. Au sein de Waulsort, on distingue en effet différents ensembles bâtis possédant leurs propres caractéristiques liées à une époque et des dynamiques de développement particulières.

Nous excluons de cette analyse le bâti contemporain, principalement les différentes villas, bungalow ou garages implantés autour du village ou, de manière malheureuse parfois au centre du village. Dans ce dernier cas, l'intégration passe généralement par une dissimulation paysagère.

Parmi le bâti méritant une valorisation, nous distinguons 5 grandes typologies différentes :

- **le bord de Meuse et palaces mosans (1)**

Ensemble d'imposantes bâtisses construites à la fin du XIXème siècle et début du XXème siècle pour l'accueil de villégiature.



Hôtel en bord de Meuse

- **le village originel (2)**

Concentré sur quelques rues, les constructions les plus anciennes sont en pierre et les toitures en ardoises. La brique a fait son apparition dans quelques constructions. Elle se retrouve principalement dans les premières extensions du village.



La Place devant l'église: lieu de naissance du village

- **les premières extensions du village (3)**

Les premières extensions du village comprennent un ensemble de maisons souvent de style ouvrier, où la brique est le matériau dominant. La brique est généralement réservée aux encadrements de fenêtres et sous-bassements. On y retrouve également l'ancienne école.



Maisons ouvrières dans les premières extensions du village

- **le quartier des villas mosanes (4)**

Construits à la même époque que les palaces mosans, ces villas occupent les bords de Meuse et les deux rues parallèles, au Sud du noyau ancien. Ces villas sont représentatives d'un style hétéroclite largement répandu en haute Meuse et constitue à ce titre un patrimoine à protéger.

L'ensemble des villas forme un quartier assez aéré puisqu'elles sont généralement implantées au milieu de larges parcelles aménagées en parc.



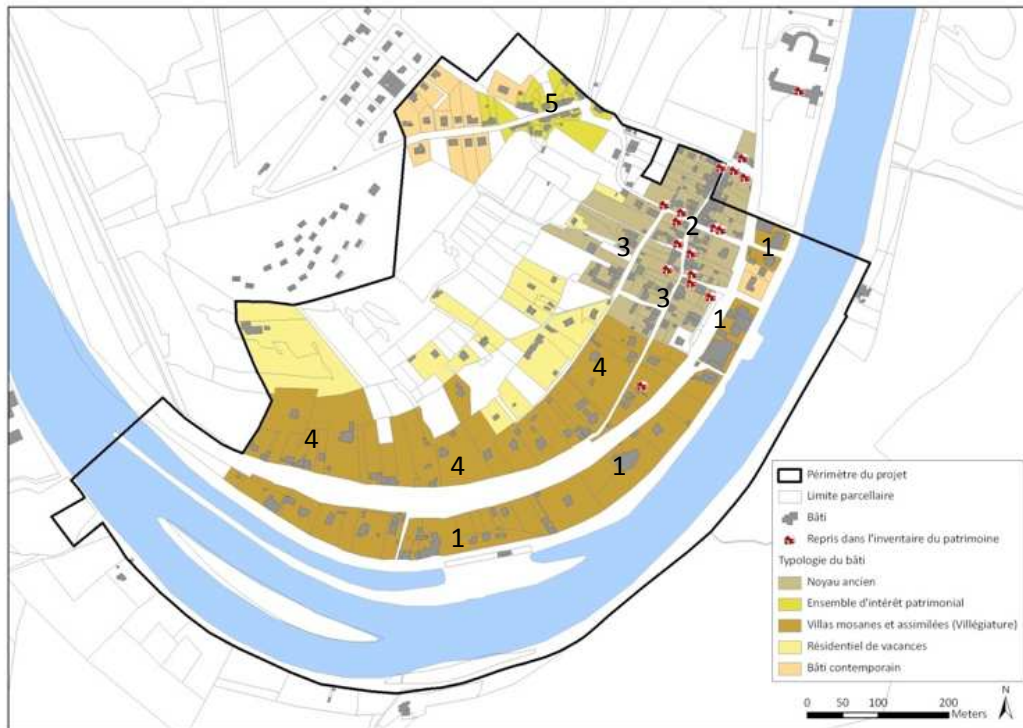
Villa Mosane

- **le hameau du haut de la rue du Charreau (5)**

Cet ensemble d'une dizaine de constructions articulées autour de la rue du Charreau forme un ensemble atypique caractérisé par des corps de bâtiments en moellons allongés et bas, couverts de tuiles. La qualité de l'ensemble est quelque peu détériorée par la construction de certaines annexes ou l'apport de matériaux nouveaux mais la perception générale demeure harmonieuse. Cet ensemble mérite le détour et des cheminements alternatifs permettent une circulation en boucle.



Rue du Charreau



Localisation des différentes typologies présentes au sein du périmètre

Éléments de mise en œuvre :

Un inventaire des façades permet de se rendre compte que les façades sont dans l'ensemble dans un bon ou moyen état. Seuls quelques édifices présentent une façade un très mauvais état. Il s'agit généralement de bâtiments insalubres et désaffectés que seules des rénovations lourdes pourraient permettre de mettre en valeur. Ces bâtiments ont, malgré leur petit nombre, un impact très négatif sur l'ensemble.



Évaluation de l'état des façades du centre du village (source: relevés de terrain)

Les exemples en annexe permettent de mesurer l'impact de rénovation de façades sur l'espace public. C'est en ce sens qu'une sensibilisation et une aide auprès des propriétaires doit être menée.

Outre les caractéristiques liées aux façades, cette charte devra s'atteler à donner les lignes de re-composition des espaces publics et de traitement des perspectives paysagères. En particulier, une attention particulière sera apportée aux façades en fond des perspectives mais également à l'occupation et l'aménagement dans ces zones participant de manière fondamentale à la qualité de l'espace.

Par exemple :

- de la rue de l'église vers la rue du Parvis : la perspective s'appuie sur un mur en pierre. Différents mobiliers (panneau, poubelle,...) viennent la troubler. Il sera donc important de déplacer ces éléments en dehors de cette perspective ;
- de la rue Collard vers la ruelle Haverland : garantir les perspectives vers les venelles pour renforcer l'effet d'appel (empêcher le stationnement dans l'axe de la perspective, placer du mobilier invitant à la visite).

L'éventail de produits, de formes, de couleurs et de matériaux aujourd'hui disponibles sur le marché rend difficile le choix des politiques et des techniciens dans les aménagements. Outre l'aspect esthétique, l'assortiment du mobilier, et de manière générale, l'aménagement de l'espace public a une dimension politique et économique. Une politique d'aménagement globale et cohérente est donc indispensable pour affirmer l'identité de la commune et par la même occasion faciliter le travail des techniciens (commandes, entretien...).

Cette politique devra se montrer volontariste et intégrer une série de mesures concrètes (précisions dans le point « Illustrations du projet »):

- Veiller à l'harmonie des aménagements et plus spécifiquement des matériaux, du mobilier, du fleurissement (charte)...
- Veiller à la bonne localisation et l'intégration du mobilier de la commune ;
- Mettre en lumière les éléments de valeur par un éclairage adapté ;
- Enfouir les réseaux ;
- Veiller au confort de l'ensemble des usagers avec une attention particulière pour les modes doux
- ...

Tout comme pour la valorisation du bâti, une « charte d'aménagement, du mobilier urbain et du fleurissement » rédigée à l'aide d'un consultant spécialisé permettra, après un diagnostic de l'état existant de l'espace urbain (mobilier, fleurissement, abris-bus, conteneurs, cabines techniques, systèmes de sécurité...), de définir une liste de matériaux (coloris, dimensions, gammes, etc.), de mobiliers et de plantations ainsi que des recommandations d'implantation destinées aux services techniques de la commune mais également aux intervenants extérieurs (TEC, SPW-routes, SPW-voies navigables...).

La charte pourrait remplacer dans de nombreux endroits l'application du RGBSR qui est peu adapté à certaines zones du village. Le périmètre RGBSR pourrait donc être réduit pour en retirer les zones de villas mosanes et autres hôtels, fort différents de la typologie condruzienne.

Localisation :

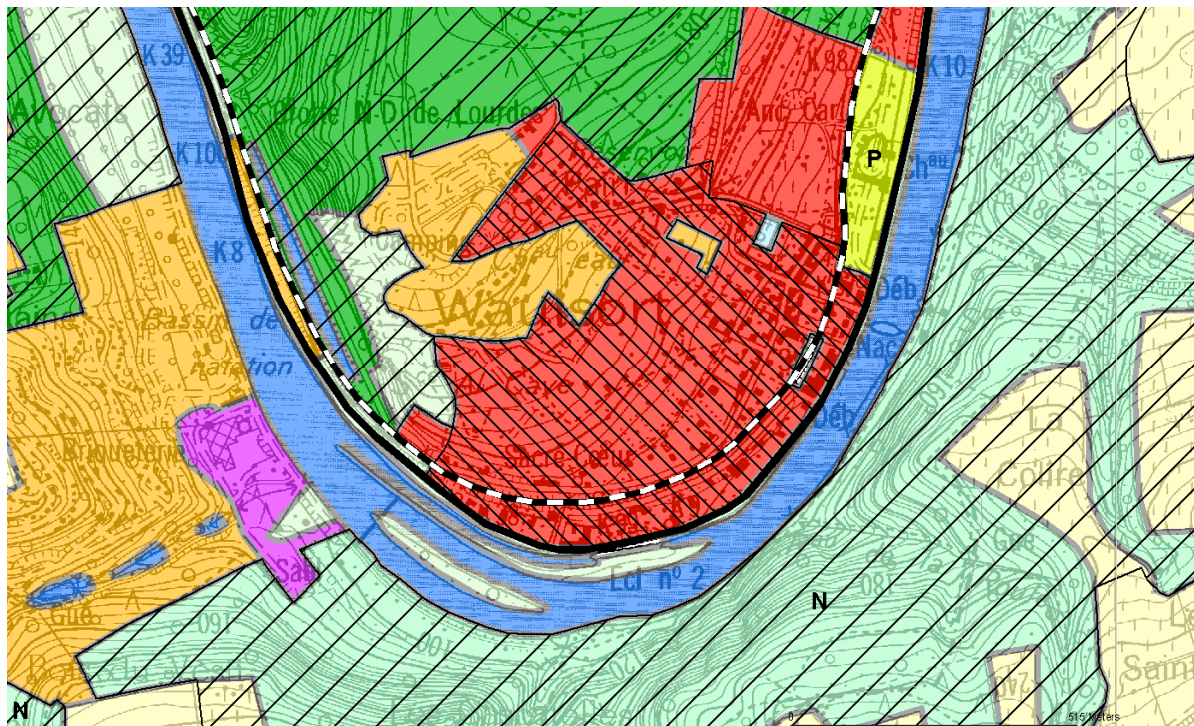


Ce projet s'applique sur l'ensemble du périmètre d'étude. Dans un second temps, son application pourra être étendu à toute la commune, voir dans la Haute Meuse.

Statut de propriété et statut au plan de secteur :

La charte d'aménagement s'appliquera tant aux propriétés privées (principalement pour le traitement et la rénovation des façades et des avant-cour) que pour le traitement des espaces et des propriétés publiques)

L'affectation au plan de secteur est fonction de la localisation.



Liens avec les autres fiches actions :

- Aménagement des espaces-rues
- Aménagement des venelles et des réseaux pour modes doux
- Aménagement de la place de l'église
- Aménagement de la place centrale
- Stratégie de mise en valeur du village et de mise en tourisme de sa découverte

2. Recherche de moyens

Estimation du coût global :

Charte aménagement			total HT
Diminution périmètre RGBSR			0
Charte façades et espaces publics	fft	1	12000
Total			12000

Sources de financement :

- FEDER
- Le SPW – DGO4 (aménagement opérationnel, DAL et patrimoine)
- Le Commissariat général au tourisme

3. Phasage

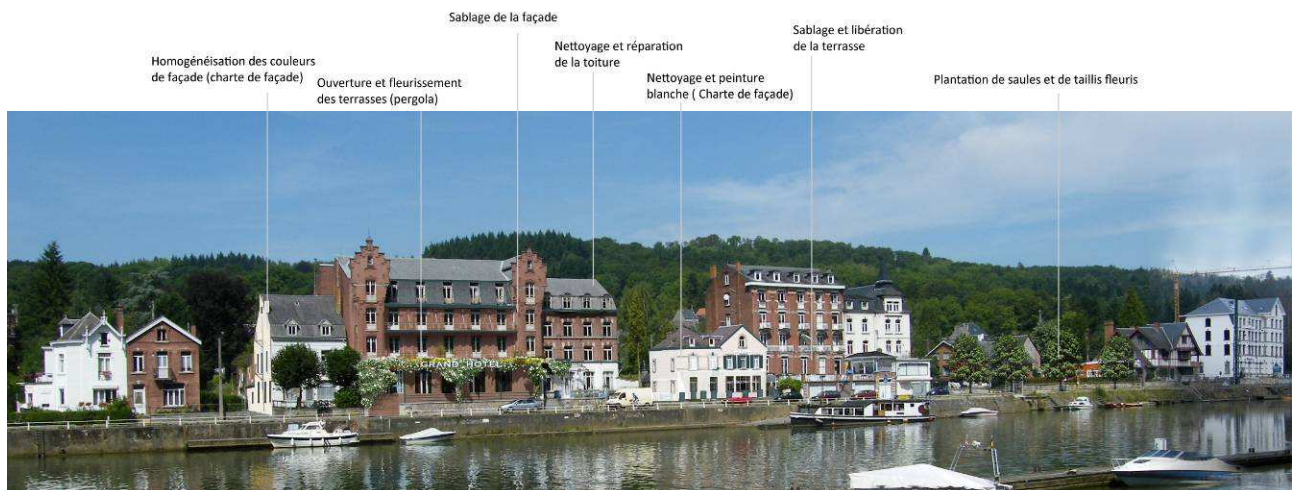
PHASE 1	PHASE 2	PHASE 3	ACTION TRANSVERSALE
----------------	----------------	----------------	----------------------------

4. Annexe

Exemple d'effet attendu d'une charte sur la perception globale des ensembles bâtis et des espaces publics.



AVANT



APRÈS



AVANT



APRÈS



AVANT



APRÈS



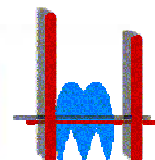
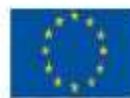
AVANT



APRÈS

2. Accentuer le rapport urbanistique, thématique et physique du village avec le fleuve et parallèlement rendre le village au piéton et accentuer les effets d'imprégnation, seules manières de pouvoir en faire un lieu de découverte touristique en tant que tel.

Aménagement du parking	fiche-projet 1
Aménagement des quais de promenade	fiche-projet 2
Aménagement des espaces-rues	fiche-projet 3
Aménagement des venelles et des réseaux pour modes doux	fiche-projet 4
Investir l'assiette du chemin de fer au cœur du village	fiche-projet 5
Aménagement de la place de l'église	fiche-projet 6
Aménagement de la place centrale	fiche-projet 7
Aménagement des entrées et de la rue de Meuse	fiche-projet 8
Aménagement des vergers et des zones de repos sur les hauteurs du village	fiche-projet 9
Planification du développement des hauteurs du village	fiche-projet 10
Charte d'aménagement et de traitement des façades	fiche-projet 11
Mettre en scène les pylônes soutenant le câble du passage d'eau	fiche-projet 12
Mettre en valeur le passage d'eau	fiche-projet 13
Proposition d'un produit TIC aux promeneurs	fiche-projet 14
Waulsort en lien avec Dinant : le fleuve	fiche-projet 15
Waulsort en lien cyclable avec Givet et Mariembourg	fiche-projet 16
Waulsort, point de départ pour la découverte pédestre de la Haute-Meuse	fiche-projet 17
Accompagner les socioprofessionnels pour améliorer la qualité de l'offre	fiche-projet 18
Maintenir l'existant par l'investissement public-privé	fiche-projet 19
Favoriser la densification raisonnée de l'économie touristique par le RGBSR	fiche-projet 20
Stratégie de mise en valeur du village et de mise en tourisme de sa découverte	fiche-projet 21
L'animation : visites thématiques bilingues	fiche-projet 22
L'événementiel : Weaulsort, d'une rive à l'autre	fiche-projet 23



Le Fonds Européen de Développement Régional et la Région wallonne investissent dans votre avenir

PLAN QUALITÉ TOURISME DU PÔLE DE WAULSORT

FICHES ACTIONS

PROJET 12

METTRE EN SCÈNE LES PYLÔNES SOUTENANT LE CÂBLE DU PASSAGE D'EAU

1. Description de l'action

Enjeux : Donner de la lisibilité au village et à son offre touristique pour les touristes le traversant et visitant la Haute-Meuse sans que Waulsort ne soit nécessairement à leurs yeux la destination identifiée comme telle.

Description de l'action : Mettre en scène les pylônes soutenant le câble du passage d'eau.

Objectifs poursuivis : En rive gauche, on confond le pylône avec les poteaux électriques. En outre, il est peu lisible et on ne comprend pas à quoi ça sert. Des ajouts, apposés au fil du temps, parasitent encore un peu plus la lecture. En rive droite, on le voit à peine car il est en partie caché par des arbres.

Sans travestir les objets, il s'agit de mettre en valeur leur aspect patrimonial et de les rendre lisibles. Ces pylônes, qui aujourd'hui semblent seulement accroître l'hétérogénéité de l'équipement du village, se verraient dès lors dotés d'une présence positive.

Porteurs de l'action : commune, MET, Voies Hydrauliques.

Éléments de mise en œuvre : trois variantes sont proposées pour la mise en scène des deux pylônes.

- **Piste commune :**

Pour le pylône de la rive gauche :

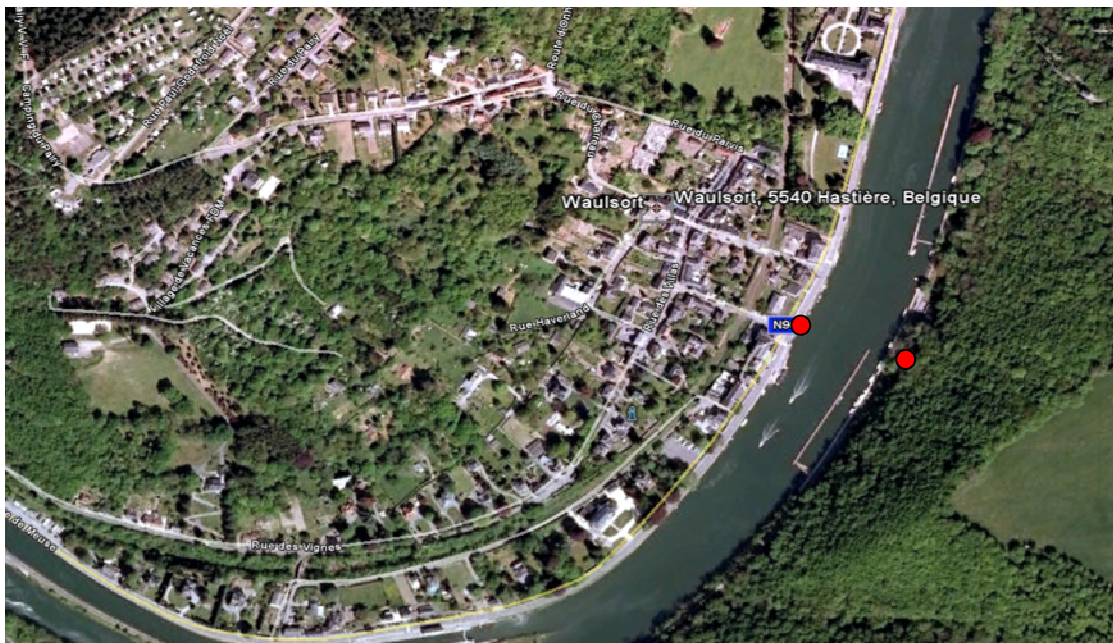
- Dégager de quelques mètres l'espace qui l'entourne.
- L'aménagement urbain doit concourir à le mettre en valeur : mobilier, assiette, éclairage.
- Supprimer l'éclairage public du mât (si possible enfouir le câble électrique) et enlever la plaque de la Croix-Rouge.

Pour le pylône de la rive droite :

- Dégager quelques-uns des arbres autour du pylône pour le rendre visible de l'autre rive.

- **Variante n°1 :**
 - Les deux pylônes sont repeints de façon très visible, décalée chromatiquement, pour leur conférer le rôle de vigie.
- **Variante n°2 :**
 - On place à l'intérieur des deux pylônes une colonne cylindrique en verre acrylique translucide et rétro-éclairée.
 - Le diamètre à la base est celui du contrepoids existant à partir duquel un jeu graphique est tenté : forme et teintes, soit dans la masse, soit par le jeu de lumière.
 - Les pylônes sont repeints à l'identique.
- **Variante n° 3 :**
 - Traitement du pylône de la rive gauche par un cylindre sur lequel est évoqué le passeur d'eau. (Ce principe peut être répété sur le quai pour évoquer d'autres aspects de Waulsort).

Localisation :



2. Contexte de l'action

Justificatif de l'action proposée : Waulsort possède un passé riche et singulier dont il demeure aujourd'hui des vestiges, témoins de cette Histoire particulière. Il convient de les mettre à nouveau en valeur et en évidence, de montrer que Waulsort a « des choses à raconter ».

Lien avec les autres fiches actions : Waulsort n'est pas vraiment vécu comme un arrêt digne d'intérêt pour les visiteurs d'un jour. Pour sortir de cette situation, il faudrait attirer le regard et l'attention du touriste, lui montrer qu'à Waulsort, « il se passe quelque chose ». C'est pourquoi il faut donner une image identitaire au village et mettre en scène ses spécificités, ses atouts :

- Mettre en valeur le passage d'eau, spécificité de Waulsort (cf. fiche action 14)

3. Recherche de moyens

Estimation du coût global :

CONCRÉTISATION	COÛTS HT
Variante n°1	5.500 €
Variante n°2	15.100 €
Variante n°3	11.000 €

Financement :

- Commissariat général au Tourisme

4. Phasage

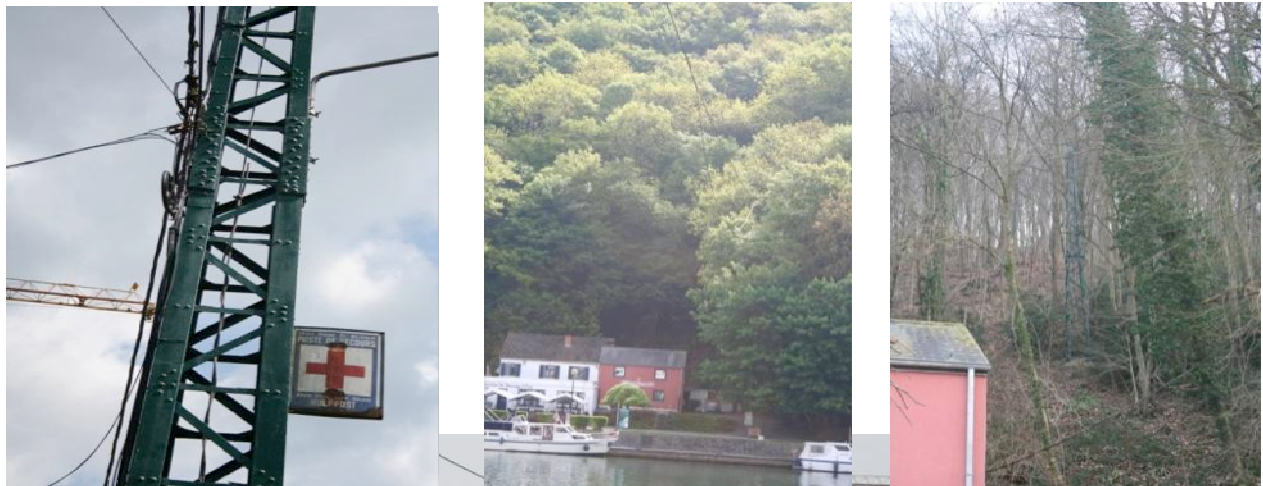
PHASE 1	PHASE 2	PHASE 3	ACTION TRANSVERSALE
----------------	----------------	----------------	----------------------------

5. Évaluation du projet

- Installation effective

6. Annexes

Reportage photographique des lieux en l'état actuel :



Esquisses d'aménagement :



- Variante n°1 :

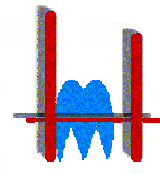


- Variante n° 2 :



- Variante n°3 :





Le Fonds Européen de Développement Régional et la Région wallonne investissent dans votre avenir

PLAN QUALITÉ TOURISME DU PÔLE DE WAULSORT

FICHES ACTIONS

PROJET 13

METTRE EN SCÈNE LE PASSAGE D'EAU

1. Description de l'action

Enjeux : Donner de la lisibilité au village et à son offre touristique pour les touristes le traversant et visitant la Haute-Meuse sans que Waulsort ne soit nécessairement à leurs yeux la destination identifiée comme telle.

Description de l'action : Renforcer la visibilité et l'attractivité du passage d'eau en le mettant en scène.

Objectifs poursuivis : Il faut réinvestir le passage d'eau qui permet de vivre une expérience unique avec le fleuve. Ce lieu est d'ailleurs le seul où cette expérience est réalisable. Grâce à sa mise en scène, il pourra être utilisé comme moteur de l'image touristique.

Porteurs de l'action : commune de Hastière, Voies Hydrauliques et concessionnaire du passage d'eau

Éléments de mise en œuvre :

- **Envisagés par ailleurs (cf. autres fiches actions) :**

- Signalétique en bord de RN 96.
- Quai d'embarquement beaucoup plus visible et identifiable.
- Pylônes mis en scène.
- Module interprétatif.
- Des assises sur le quai pour « spectaculariser » le passage d'eau.

- **En sus :**

- Un passeur d'eau identifiable : au minimum habillé d'un tee-shirt estampillé « Waulsort » (déclinaison textile de la charte graphique envisagée pour la signalétique) et, par mauvais temps, une veste estampillée elle aussi.
- Un accueil de base en néerlandais.
- Si possible, une barque repeinte aux couleurs de Waulsort : on cherchera la cohérence entre le traitement chromatique du mât supportant les câbles et le traitement chromatique de la barque.

- Insister in situ (signalétique) sur le fait que le passage d'eau donne accès au départ d'autres découvertes.
- En rive droite, si possible, mise en place d'un embarcadère/débarcadère complémentaire à la rive gauche avec une mise en lumière concomitante, de telle manière que ces deux points soient identifiables de jour comme de nuit.

Localisation :



2. Contexte de l'action

Justificatif de l'action proposée : Le passage d'eau de Waulsort est la trace d'une tradition tombée en désuétude. Actuellement, il est peu renseigné le long de la voirie, il n'y a pas d'aménagement spécifique de l'embarcadère et pas de mise en scène de la traversée. Mais, plutôt que de le voir comme un système archaïque, il faut l'envisager comme un élément touristique original et attractif. Waulsort doit renforcer son lien avec son fleuve et offrir une nouvelle visibilité à son passage d'eau qui fait de lui un village singulier, qui propose une expérience qu'on ne peut vivre qu'ici.

Lien avec les autres fiches actions : Waulsort n'est pas vraiment vécu comme un arrêt digne d'intérêt pour les visiteurs d'un jour. Pour sortir de cette situation, il faudrait attirer le regard et l'attention du touriste, lui montrer qu'à Waulsort, « il se passe quelque chose ». C'est pourquoi il faut donner une image identitaire au village et mettre en scène ses spécificités, ses atouts :

- Mettre en scène les pylônes soutenant le câble du passage d'eau, témoins de l'Histoire singulière de Waulsort (cf. fiche action 13)

3. Recherche de moyens

Estimation du coût global :

CONCRÉTISATION	COÛTS
Aménagement du ponton rive droite	9.600 €
Customisation	4.200 €
Total HT	13.800 €

Financement :

- Commissariat général au Tourisme

4. Phasage

PHASE 1	PHASE 2	PHASE 3	ACTION TRANSVERSALE

5. Évaluation du projet

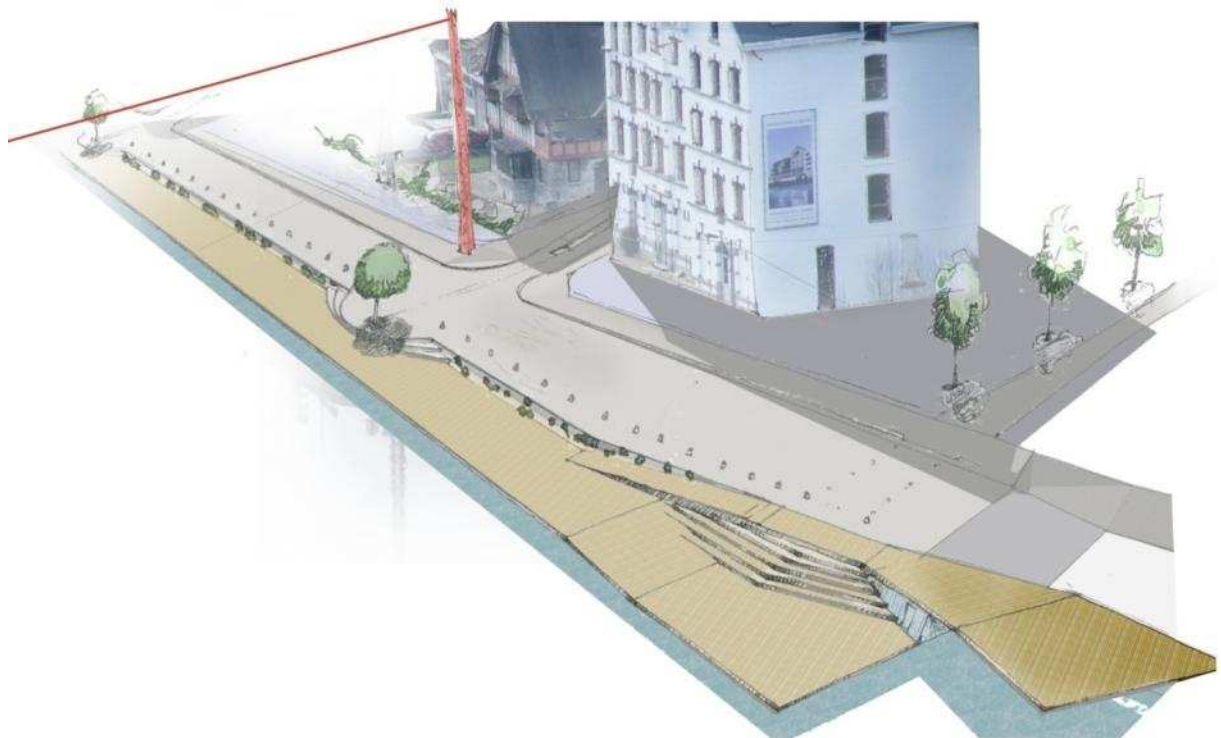
- Installation effective

6. Annexes

Reportage photographique des lieux en l'état actuel :

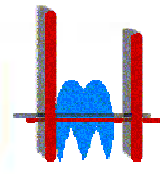


Esquisses d'aménagement :



3. Rendre au village une force d'attractivité touristique suffisante pour en faire une sous-destination régionale à part entière en complément du fait que Waulsort est un point de départ privilégié pour une découverte douce, naturaliste, paysagère et sportive de la Haute-Meuse dinantaise.

Aménagement du parking	fiche-projet 1
Aménagement des quais de promenade	fiche-projet 2
Aménagement des espaces-rues	fiche-projet 3
Aménagement des venelles et des réseaux pour modes doux	fiche-projet 4
Investir l'assiette du chemin de fer au cœur du village	fiche-projet 5
Aménagement de la place de l'église	fiche-projet 6
Aménagement de la place centrale	fiche-projet 7
Aménagement des entrées et de la rue de Meuse	fiche-projet 8
Aménagement des vergers et des zones de repos sur les hauteurs du village	fiche-projet 9
Planification du développement des hauteurs du village	fiche-projet 10
Charte d'aménagement et de traitement des façades	fiche-projet 11
Mettre en scène les pylônes soutenant le câble du passage d'eau	fiche-projet 12
Mettre en valeur le passage d'eau	fiche-projet 13
Proposition d'un produit TIC aux promeneurs	fiche-projet 14
Waulsort en lien avec Dinant : le fleuve	fiche-projet 15
Waulsort en lien cyclable avec Givet et Mariembourg	fiche-projet 16
Waulsort, point de départ pour la découverte pédestre de la Haute-Meuse	fiche-projet 17
Accompagner les socioprofessionnels pour améliorer la qualité de l'offre	fiche-projet 18
Maintenir l'existant par l'investissement public-privé	fiche-projet 19
Favoriser la densification raisonnée de l'économie touristique par le RGBSR	fiche-projet 20
Stratégie de mise en valeur du village et de mise en tourisme de sa découverte	fiche-projet 21
L'animation : visites thématiques bilingues	fiche-projet 22
L'événementiel : Weaulsort, d'une rive à l'autre	fiche-projet 23



Le Fonds Européen de Développement Régional et la Région wallonne investissent dans votre avenir

PLAN QUALITÉ TOURISME DU PÔLE DE WAULSORT

FICHES ACTIONS

PROJET 14

PROPOSER UN PRODUIT TIC AUX PROMENEURS

1. Description de l'action

Enjeux : Rendre au village une force d'attractivité touristique suffisante pour en faire une sous-destination régionale à part entière, en complément du fait que Waulsort est un point de départ privilégié pour une découverte douce, naturaliste, paysagère et sportive de la Haute-Meuse dinantaise.

Description de l'action : A partir du réseau de promenades balisées actuel et à développer (cf. projet 17), proposer une médiation technologique par l'interaction de médias installés en bord d'itinéraire, sur des balises, et le téléphone portable du visiteur.

Objectifs poursuivis : L'outil technologique, s'il est pensé et développé dans un cadre raisonné et coordonné permet d'attirer de nouveaux pratiquants, d'affirmer l'offre « enfant et famille » et de donner au territoire une image dynamique.

Porteurs de l'action : commune de Hastière, Office du Tourisme, Maison du Tourisme.

Éléments de mise en œuvre :

Principes du flash code :

- Des flash codes sont des « images » placées sur des supports qui bordent l'itinéraire du promeneur.
- Le visiteur, quand il passe devant la balise équipée, photographie via son téléphone portable le flash code. Il a alors accès à une connexion sur une page ciblée du site Internet de la Maison du Tourisme.
- Cette connexion lui permet d'obtenir de l'information audio, vidéo et textuelle sur le site visité, le patrimoine rencontré, les paysages, etc.

Condition préalable :

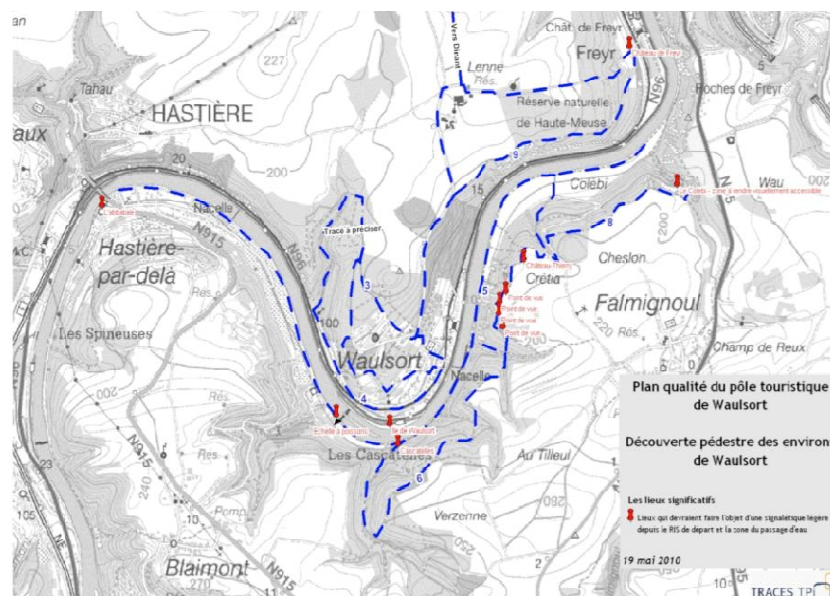
- Mise en œuvre de la fiche projet 17, à savoir développement d'un réseau d'itinéraires pédestres de découverte de la Haute-Meuse avec Waulsort comme point de départ.

Mise en œuvre :

- Étude et conception des flash codes.
- Pose du flash code sur certaines balises (à déterminer en fonction de l'implantation) des itinéraires (coûts pris en charge dans la fiche projet 17).
- Création sur le site Internet de la Maison du Tourisme de plusieurs pages spécifiques destinées à accueillir les visiteurs redirigés à partir des flash codes. Ces pages Internet proposeront des informations multimédia diverses sur Waulsort et les lieux rencontrés lors de la promenade concernée.

Localisation :

Cartes des itinéraires prévus dans la fiche projet 17 :



2. Contexte de l'action

Justificatif de l'action proposée : Waulsort est un lieu empreint d'une atmosphère particulière. Ancré dans l'Histoire de sa région, il est également porteur et gardien de nombreuses histoires. Utiliser les nouvelles technologies pour percer les mystères de Waulsort et de ses environs rendra l'expérience touristique du visiteur particulière et lui donnera l'envie de revenir, de retenter cette aventure sur un autre parcours.

Lien avec les autres fiches actions : Il s'agit de développer et renforcer l'offre touristique afin de la faire entrer dans l'économie locale. Il est également question de faire revenir les visiteurs pour les différents services touristiques que le village propose. Plusieurs actions vont dans ce sens :

- Mettre Waulsort en lien cyclable avec Givet et Mariembourg (cf. fiche action 16)
- **Faire de Waulsort le point de départ pour la découverte pédestre de la Haute-Meuse (cf. fiche action 17)**
- Accompagner les socioprofessionnels pour améliorer la qualité de l'offre (cf. fiche action 18)
- Maintenir l'existant par l'investissement public-privé (cf. fiche action 19)
- Favoriser la densification raisonnée d'une économie touristique dans le village (cf. fiche action 20)
- Stratégie de mise en valeur du village et de mise en tourisme de sa découverte (cf. fiche action 21)
- L'animation (cf. fiche action 22)
- L'événementiel : Weaulsort, d'une rive à l'autre (cf. fiche action 23)

3. Recherche de moyens

Estimation du coût global :

CONCRÉTISATION	COÛT
Génération de flash codes	0 €
Adaptation du site Internet de la Maison du Tourisme (à raison de 10 nouvelles pages)	1.500 €
Total HT	1.500 €

Financement :

- Commissariat général au Tourisme

4. Phasage

PHASE 1	PHASE 2	PHASE 3	ACTION TRANSVERSALE
---------	---------	---------	---------------------

5. Évaluation du projet

- Mise en œuvre des balises équipées
- Comptage du nombre de visiteurs sur les pages Internet

6. Annexes

Exemples d'aménagements :

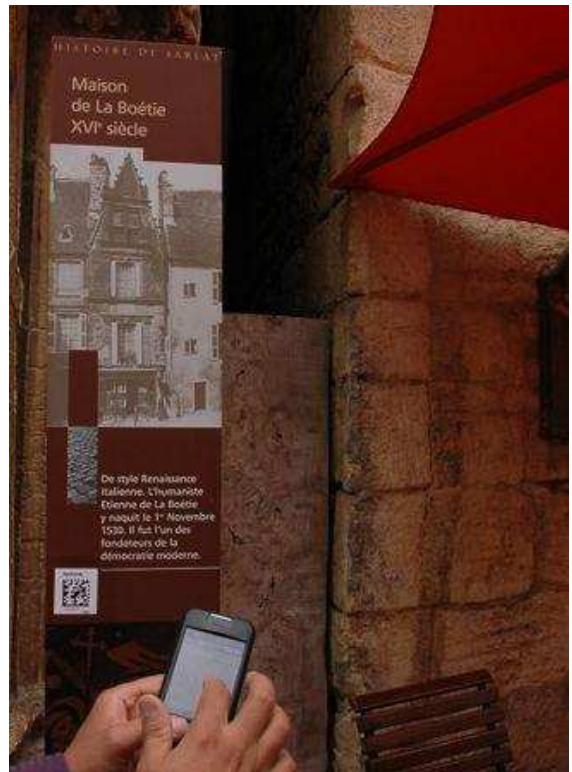
flashcode

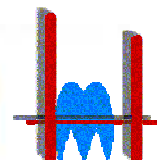


web



Ville de Sarlat





Le Fonds Européen de Développement Régional et la Région wallonne investissent dans votre avenir

PLAN QUALITÉ TOURISME DU PÔLE DE WAULSORT

FICHES ACTIONS

PROJET 15

METTRE WAULSORT EN LIEN AVEC LE FLEUVE

1. Description de l'action

Enjeux : Rendre au village une force d'attractivité touristique suffisante pour en faire une sous-destination régionale à part entière, en complément du fait que Waulsort est un point de départ privilégié pour une découverte douce, naturaliste, paysagère et sportive de la Haute-Meuse dinantaise.

Description de l'action : Mettre le village en lien avec le fleuve en le liaisonnant avec Dinant, par voie fluviale, et en proposant différents services nautiques au sein même de Waulsort.

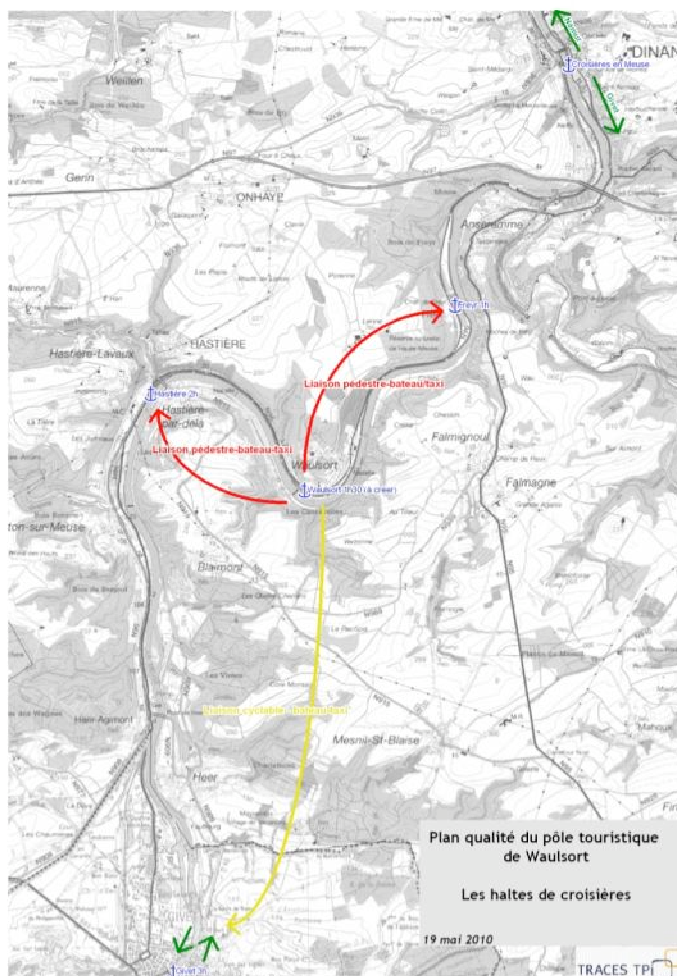
Objectifs poursuivis : Waulsort doit pouvoir redevenir une destination, à la demi-journée, pour les bateaux touristiques au départ de Dinant. Le village doit permettre aux touristes de « vivre » le fleuve, élément clef de son développement et de son Histoire.

Porteurs de l'action : commune de Hastière, Office du Tourisme, Maisons du Tourisme, opérateurs fluviaux à Dinant, Voies hydrauliques.

Éléments de mise en œuvre :

- Mise en place de deux croisières par jour en saison : débarquement à Waulsort le matin et embarquement pour Dinant dans l'après-midi (en lien éventuel avec la liaison Dinant – Givet).
- Développer la notion de bateau-taxi : par exemple, débarquement à Freÿr, visite éventuelle, transfert pédestre vers Waulsort et reprise du bateau.
- Étoffer l'offre actuelle « Compagnie des bateaux » et le « Compère » et prévoir une halte pour le Bateau Bayard.

Localisation :



2. Contexte de l'action

Justificatif de l'action proposée : Waulsort peut devenir une destination fluviale à part entière au départ de Dinant. Lorsque le plan qualité aura sorti ses effets, il sera possible de passer quelques heures à Waulsort de façon très agréable. Waulsort peut en ce sens devenir le pendant rural de proximité avec Dinant dans son rapport avec le fleuve..Une mise en tourisme des transports fluviaux venant de Dinant stimulerait pourtant la fonction de production du village.

Il s'agit donc de considérer stratégiquement Waulsort comme une destination secondaire à partir de Dinant, pendant rural de ce pôle urbain. De façon générale, l'arrière-pensée fluviale entre les deux localités doit être davantage exploitée.

Lien avec les autres fiches actions : Il s'agit de développer et renforcer l'offre touristique afin de la faire entrer dans l'économie locale. Il est également question de faire revenir les visiteurs pour les différents services touristiques que le village propose. Plusieurs actions vont dans ce sens :

- Mettre Waulsort en lien cyclable avec Givet et Mariembourg (cf. fiche action 16)
- Faire de Waulsort le point de départ pour la découverte pédestre de la Haute-Meuse (cf. fiche action 17)

- Accompagner les socioprofessionnels pour améliorer la qualité de l’offre (cf. fiche action 18)
- Maintenir l’existant par l’investissement public-privé (cf. fiche action 19)
- Favoriser la densification raisonnée d’une économie touristique dans le village (cf. fiche action 20)
- Stratégie de mise en valeur du village et de mise en tourisme de sa découverte (cf. fiche action 21)
- L’animation (cf. fiche action 22)
- L’événementiel : Weaulsort, d’une rive à l’autre (cf. fiche action 23)

3. Recherche de moyens

Estimation du coût global :

CONCRÉTISATION	COÛT
Pas de coût	

Financement :

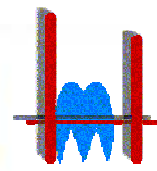
- Pas d’impact financier

4. Phasage

PHASE 1	PHASE 2	PHASE 3	ACTION TRANSVERSALE
---------	---------	---------	---------------------

5. Évaluation du projet

- Au moins deux liaisons par jour reliant Dinant à Waulsort, avec possibilité de rester plusieurs heures sur site.



Le Fonds Européen de Développement Régional et la Région wallonne investissent dans votre avenir

PLAN QUALITÉ TOURISME DU PÔLE DE WAULSORT

FICHES ACTIONS

PROJET 16

METTRE WAULSORT EN LIEN CYCLABLE AVEC GIVET ET MARIEMBOURG

1. Description de l'action

Enjeux : Rendre au village une force d'attractivité touristique suffisante pour en faire une sous-destination régionale à part entière, en complément du fait que Waulsort est un point de départ privilégié pour une découverte douce, naturaliste, paysagère et sportive de la Haute-Meuse dinantaise.

Description de l'action : Mettre Waulsort en lien cyclable avec Givet et Mariembourg.

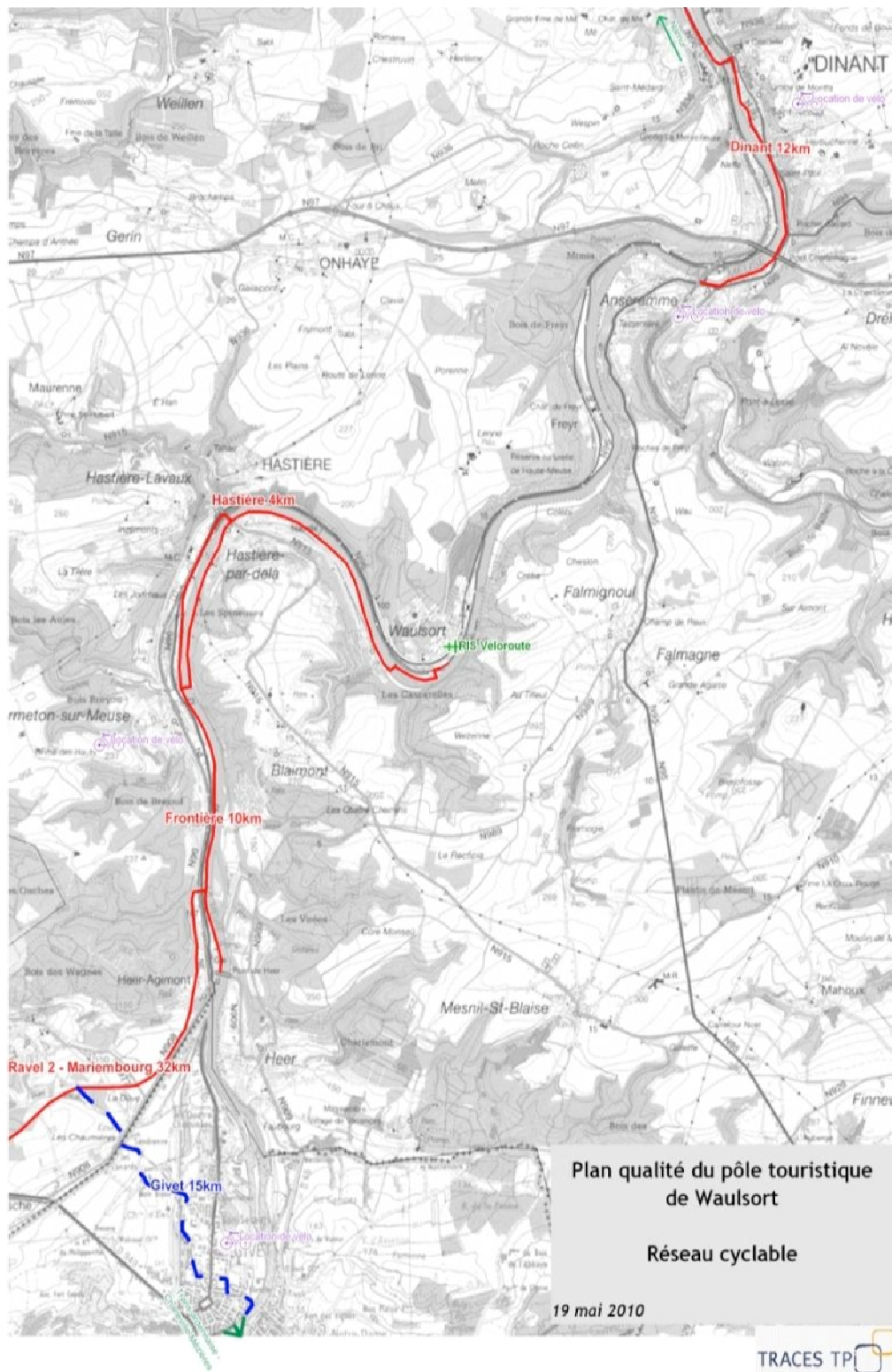
Objectifs poursuivis : Il faut marquer le fait que Waulsort est le lieu de départ de deux véloroutes très différentes. La piste cyclable doit démarrer du village et cela doit se voir.

Porteurs de l'action : commune, MET, Voies Hydrauliques, Communauté de communes des Rives de Meuse (FR).

Éléments de mise en œuvre :

- Planter un RIS spécifique en bord de Meuse.
- Inscire dans le revêtement l'amorce de l'itinéraire vers Hastière (à cet endroit).
- Marquer l'itinéraire au sol entre le RIS de départ et l'écluse (circulation mixte avec les voitures).
- Prévoir une signalétique d'amorce entre Waulsort et Hastière.
- Compléter cette signalétique par une signalétique complémentaire de liaisonnement avec Givet à partir d'Agimont.

Localisation :



2. Contexte de l'action

Justificatif de l'action proposée : Wausort est un véritable écrin duquel il est possible de partir découvrir deux régions environnantes. C'est déjà un village-repère à partir duquel on peut faire

d'agréables balades mais il faut davantage insister sur cette opportunité et la mettre en évidence comme produit d'appel.

Lien avec les autres fiches actions : Il s'agit de développer et de renforcer l'offre touristique afin de la faire entrer dans l'économie locale. Il est également question de faire revenir les visiteurs pour les différents services touristiques que le village propose. Plusieurs actions vont dans ce sens :

- Mettre Waulsort en lien avec le fleuve (cf. fiche action 15)
- Faire de Waulsort le point de départ pour la découverte pédestre de la Haute-Meuse (cf. fiche action 17)
- Accompagner les socioprofessionnels pour améliorer la qualité de l'offre (cf. fiche action 18)
- Maintenir l'existant par l'investissement public-privé (cf. fiche action 19)
- Favoriser la densification raisonnée d'une économie touristique dans le village (cf. fiche action 20)
- Stratégie de mise en valeur du village et de mise en tourisme de sa découverte (cf. fiche action 21)
- L'animation (cf. fiche action 22)
- L'événementiel : Weaulsort, d'une rive à l'autre (cf. fiche action 23)

3. Recherche de moyens

Estimation du coût global :

CONCRÉTISATION	COÛT HT
Signalétique d'amorce	1.200 €

Sources de financement :

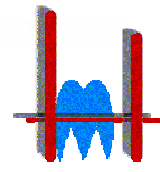
- Commissariat général au Tourisme
- SPW – DG04 (aménagement opérationnel)

4. Phasage

PHASE 1	PHASE 2	PHASE 3	ACTION TRANSVERSALE
---------	---------	---------	---------------------

5. Évaluation du projet

- Mise en œuvre des installations.
- Boucle de comptage (boucle au sol, éco-compteurs le cas échéant).



Le Fonds Européen de Développement Régional et la Région wallonne investissent dans votre avenir

PLAN QUALITÉ TOURISME DU PÔLE DE WAULSORT

FICHES ACTIONS

PROJET 17

WAULSORT COMME POINT DE DÉPART DE DÉCOUVERTE PÉDESTRE DE LA HAUTE-MEUSE

1. Description de l'action

Enjeux : Rendre au village une force d'attractivité touristique suffisante pour en faire une sous-destination régionale à part entière, en complément du fait que Waulsort est un point de départ privilégié pour une découverte douce, naturaliste, paysagère et sportive de la Haute-Meuse dinantaise.

Description de l'action : Faire de Waulsort un point de départ pour la découverte pédestre de la Haute-Meuse : paysage, nature et châteaux.

Objectifs poursuivis : Waulsort peut proposer au touriste une expérience rurale, paysagère, patrimoniale et naturelle. Pour cela, il faut que l'« usager faible » ait le sentiment d'avoir sa place dans cet endroit qui lui propose une expérience touristique, des moments privilégiés. Waulsort a suffisamment de sites particuliers à faire découvrir et peut se positionner comme un lieu de découverte privilégié de la Haute-Meuse.

Porteurs de l'action : commune, Office du Tourisme et Maison du Tourisme.

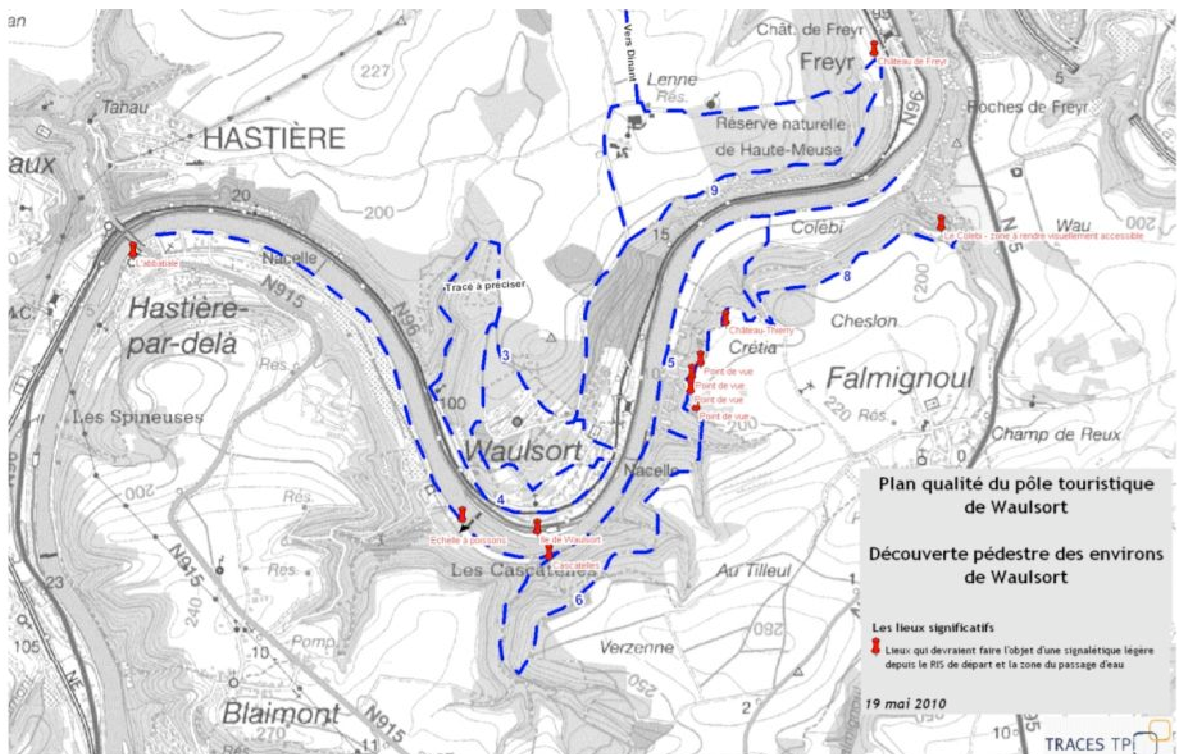
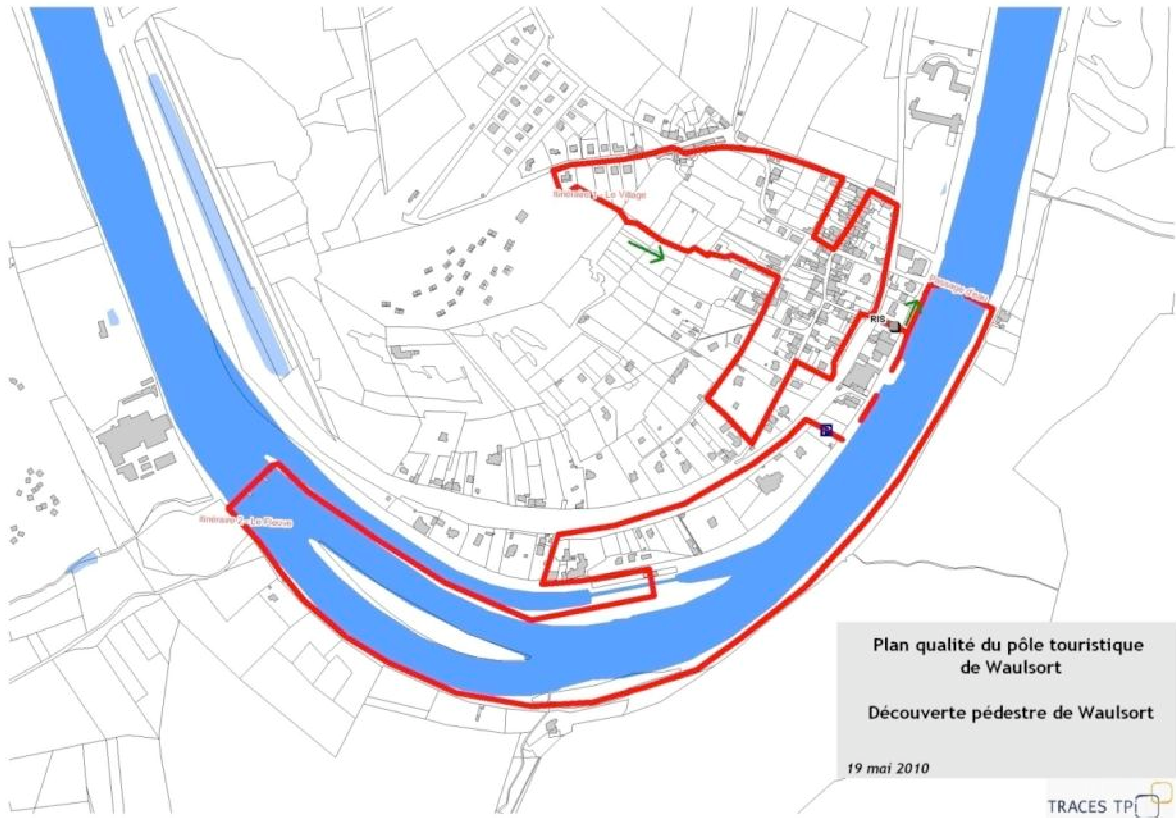
Éléments de mise en œuvre :

- Mettre en place des itinéraires courts qui font la part belle au village. Le point de départ est en bord de Meuse (plus un départ secondaire à l'église).
 - **Itinéraire 1 : rive gauche**
 - Thème : le village
 - Privilégie les venelles et les perspectives paysagères intra-muros
 - Longueur : 1,9 km
 - Itinéraire à créer
 - **Itinéraire 2 : rive droite, essentiellement**
 - Thème : le fleuve
 - Privilégie l'écluse, le barrage, l'échelle à poissons, les berges de Meuse, les Cascatelles, le port de plaisance, le passage d'eau
 - Longueur : 3,2 km
 - Itinéraire à créer
 - **Itinéraires 3 et 4 : rive gauche**
 - Thème : le village et ses environs
 - Privilégie la ligne de chemin de fer, les flancs boisés et le haut du village
 - Longueur : ± 4,5 km
 - Itinéraires existants : losanges rouge et bleu (éventuellement à fusionner avec losange vert)
 - **Itinéraires 5 et 6 : rive droite, essentiellement**
 - Thème : 5 : châteaux et points de vue
6 : Cascatelles
 - Privilégie les points de vue sur le château de Waulsort, Château-Thierry (site à mettre un minimum en valeur)
 - Itinéraires existants : losanges vert et jaune
- Mettre en place des itinéraires plus longs pour positionner Waulsort comme lieu de découverte privilégié de la Haute-Meuse :
 - **Itinéraire 7 : rive droite**
 - Thème : Hastière
 - Privilégie le côté « promenade sur la digue » de cet itinéraire, lequel mériterait à terme d'être spécifiquement traité dans cet esprit : une zone piétonnière (zone 30), plate, endurée, sécurisée, animée et offrant un contact privilégié avec le fleuve.
 - La liaison Collégiale-Waulsort est à mettre en avant
 - Itinéraire à créer
 - **Itinéraire 8 : rive droite**
 - Thème : la nature sauvage
 - Privilégie, si possible, le Colébi
 - Longueur : ± 8,5 km, en évitant la RN 95
 - Itinéraire existant : losange bleu mais à raccourcir
 - On imagine les problèmes sur ce secteur : réserve naturelle et site difficile. Néanmoins, tant pour Dinant que pour Hastière, il peut devenir aussi

emblématique que la Promenade des Échelles à Rochehaut ou la promenade du centenaire sur la Hoëgne.

- **Itinéraire 9 : rive gauche**
 - Thème : le patrimoine
 - Privilégie le château de Freÿr
 - Longueur : 8 km
 - Itinéraire existant : losange jaune, mais à reprofiler légèrement dans son extrémité est. A terme, à combiner avec un éventuel RAVeL en mettant en évidence les deux fabuleux passages en tranchée à Waulsort et à Freÿr.
- **Itinéraire 10 : rive gauche**
 - Thème : liaison régionale
 - Liaison vers Dinant (le pendant rive droite devrait être travaillé)
 - Longueur : 8,5 km aller
 - Itinéraire existant : rectangle barré rouge

Localisation :



2. Contexte de l'action

Justificatif de l'action proposée : Un lieu touristique est un lieu capable de fournir un ensemble de prestations et de services cohérents. En outre, une destination touristique doit avoir la capacité de générer de la consommation sur son territoire.

Waulsort est un village-repère à partir duquel on peut faire d'agréables balades mais il faut davantage insister sur cette opportunité et la mettre en évidence comme produit d'appel.

Lien avec les autres fiches actions : Il s'agit de développer et de renforcer l'offre touristique afin de la faire entrer dans l'économie locale. Il est également question de faire revenir les visiteurs pour les différents services touristiques que le village propose. Plusieurs actions vont dans ce sens :

- Mettre Waulsort en lien avec le fleuve (cf. fiche action 15)
- Mettre Waulsort en lien cyclable avec Givet et Mariembourg (cf. fiche action 16)
- Accompagner les socioprofessionnels pour améliorer la qualité de l'offre (cf. fiche action 18)
- Maintenir l'existant par l'investissement public-privé (cf. fiche action 19)
- Favoriser la densification raisonnée d'une économie touristique dans le village (cf. fiche action 20)
- Stratégie de mise en valeur du village et de mise en tourisme de sa découverte (cf. fiche action 21)
- L'animation (cf. fiche action 22)
- L'événementiel : Weaulsort, d'une rive à l'autre (cf. fiche action 23)

3. Recherche de moyens

Estimation du coût global :

CONCRÉTISATION	PHASE 1	PHASE 2
Itinéraires de découverte du village à créer (2)	15.000 €	
Itinéraires de découverte du village à aménager (4)	10.000 €	
Itinéraires de découverte de la Haute-Meuse (4)		15.000 €
Total HT	40.000 €	

Financement :

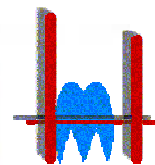
- Commissariat général au Tourisme

4. Phasage

PHASE 1	PHASE 2	PHASE 3	ACTION TRANSVERSALE

5. Évaluation du projet

- Mise en œuvre, éditions remises à jour, éco-compteurs si possible



Le Fonds Européen de Développement Régional et la Région wallonne investissent dans votre avenir

PLAN QUALITÉ TOURISME DU PÔLE DE WAULSORT

FICHES ACTIONS

PROJET 18

ACCOMPAGNER LES SOCIOPROFESSIONNELS POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'OFFRE

1. Description de l'action

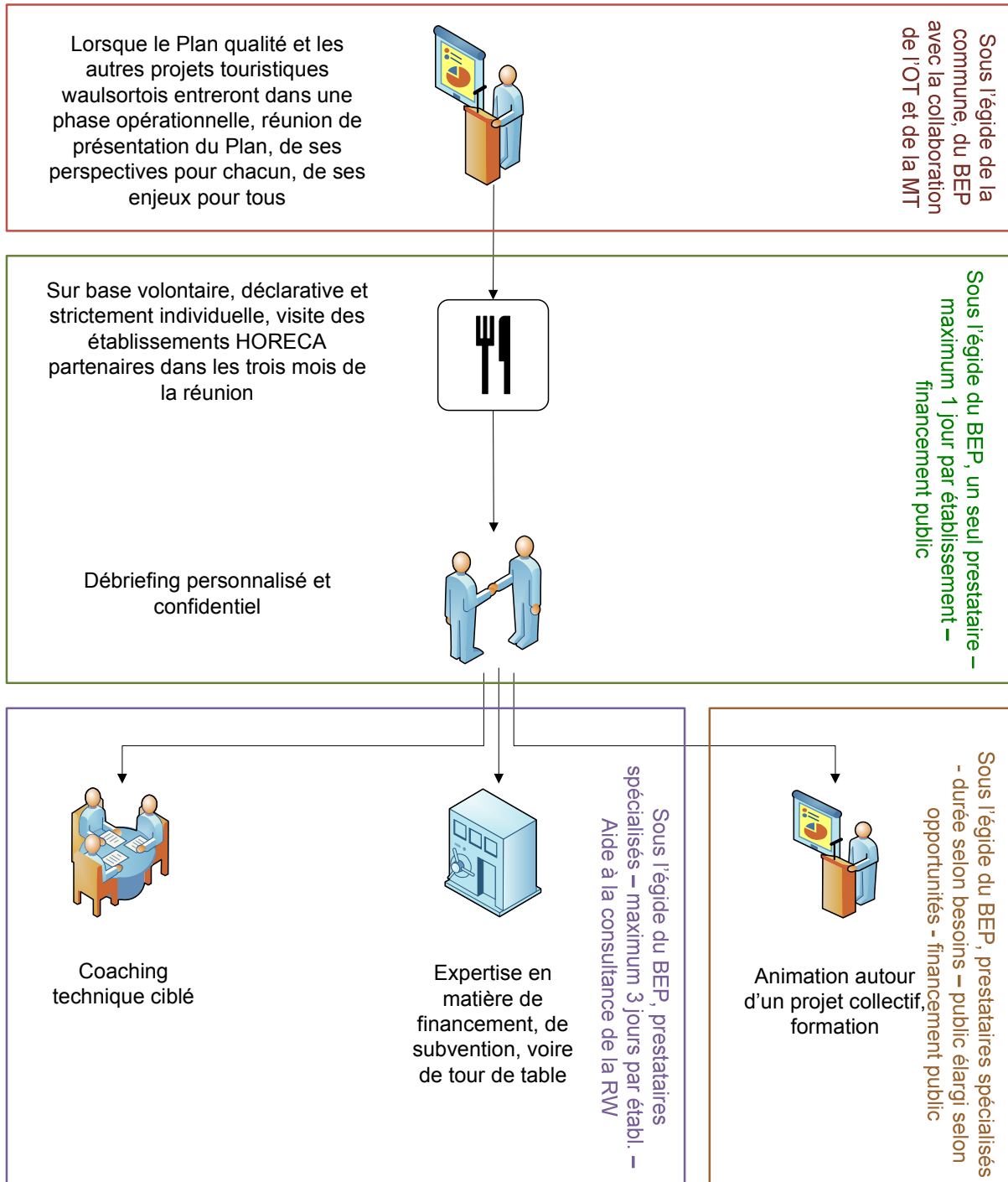
Enjeux : Rendre au village une force d'attractivité touristique suffisante pour en faire une sous-destination régionale à part entière, en complément du fait que Waulsort est un point de départ privilégié pour une découverte douce, naturaliste, paysagère et sportive de la Haute-Meuse dinantaise.

Description de l'action : Développement d'une démarche de coaching technique à destination des socioprofessionnels waulsortois.

Objectifs poursuivis : Le coaching est un mode d'accompagnement favorisant la libération des potentiels afin d'engager un processus d'évolution. C'est le socioprofessionnel qui élabore ses propres solutions. Le conseil vise à mieux faire et savoir plus en apportant de l'expertise et en aidant dans l'application des solutions. Le coaching s'attache à mieux être pour mieux faire ou faire différemment dans le système du client en apprenant à apprendre, et, quelque soit le client. Les apprentissages sont spontanés, involontaires et intuitifs. Ils proviennent d'un changement d'angle de vue du client sur son contexte, d'une réinterprétation de la réalité (R. Riou).

Porteurs de l'action : le BEP, la commune avec la collaboration de l'OT et de la MT

Éléments de mise en œuvre :



2. Contexte de l'action

Justificatif de l'action proposée : Un lieu touristique est un lieu capable de fournir un ensemble de prestations et de services cohérents. C'est pourquoi un travail de sensibilisation à la qualité doit être envisagé avec les socioprofessionnels. Il s'agit de gérer les aménagements et améliorations touristiques en lien avec les propriétaires pour éviter les phénomènes de rejet ou de désappropriation.

Lien avec les autres fiches actions : Il s'agit de développer et de renforcer l'offre touristique afin de la faire entrer dans l'économie locale. Il est également question de faire revenir les visiteurs pour les différents services touristiques que le village propose. Plusieurs actions vont dans ce sens :

- Mettre Waulsort en lien avec le fleuve (cf. fiche-action 15)
- Mettre Waulsort en lien cyclable avec Givet et Mariembourg (cf. fiche action 16)
- Faire de Waulsort le point de départ pour la découverte pédestre de la Haute-Meuse (cf. fiche action 17)
- Maintenir l'existant par l'investissement public-privé (cf. fiche action 19)
- Favoriser la densification raisonnée d'une économie touristique dans le village (cf. fiche action 20)
- Stratégie de mise en valeur du village et de mise en tourisme de sa découverte (cf. fiche action 21)
- L'animation (cf. fiche action 22)
- L'événementiel : Weaulsort, d'une rive à l'autre (cf. fiche action 23)

3. Recherche de moyens

Estimation du coût global :

CONCRÉTISATION	PHASE 1	PHASE 2
Visites (4)	6.000 €	
Coaching technique (6 jours)		4.500 €
Formation (6 jours)		2.250 €
Total HT	12.750 €	

Financement :

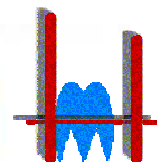
- Commissariat général au Tourisme
- SPW économie - Subventions d'aides à la consultance

4. Phasage

PHASE 1	PHASE 2	PHASE 3	ACTION TRANSVERSALE

5. Évaluation du projet

- Au moins 3 visites et 2 coachings techniques



Le Fonds Européen de Développement Régional et la Région wallonne investissent dans votre avenir

PLAN QUALITÉ TOURISME DU PÔLE DE WAULSORT

FICHES ACTIONS

PROJET 19

MAINTENIR L'EXISTANT PAR L'INVESTISSEMENT PUBLIC-PRIVÉ

1. Description de l'action

Enjeux : Rendre au village une force d'attractivité touristique suffisante pour en faire une sous-destination régionale à part entière, en complément du fait que Waulsort est un point de départ privilégié pour une découverte douce, naturaliste, paysagère et sportive de la Haute-Meuse dinantaise.

Description de l'action : Le rachat par la commune, soit des murs de l'ex-épicerie du village, soit des murs du 77 rue du Sergent Collard, dans le cadre d'une politique d'accompagnement d'un investisseur dans le développement d'une activité commerciale pérenne.

Objectifs poursuivis : Assurer aux villageois et aux résidents touristiques une desserte commerciale de base, fondée sur les produits de première nécessité et/ou développer une activité commerciale à forte intensité touristique, hors secteur HORECA : produits de bouche très spécialisés, en lien avec le terroir, éventuellement dans une « perspective meusienne » (cf. fiche action 25) de Langres à Rotterdam ; tout ce qui touche à l'art et à l'artisanat.

Porteur de l'action : la commune.

Éléments de mise en œuvre :

- **Conditions préalables :**
 - Les bases de l'investissement public, notamment en bord de Meuse, doivent être posées et programmées.
 - Il faut éviter toute distorsion de la concurrence locale, en s'abstenant, de près ou de loin, de tout ce qui touche à l'HORECA.

2. Contexte de l'action

Justificatif de l'action proposée : Le rachat de l'ex-épicerie à Waulsort est justifié par l'absence de valeur du fonds de commerce, faute de repreneur. Il devrait en être de même de tout bâtiment autre faisant l'objet d'un même projet. A l'heure actuelle, peu de produits locaux sont proposés. Or, le lieu touristique peut être vécu comme une expérience en tant que telle : la typicité des produits proposés peut devenir un élément attractif en soi.

Lien avec les autres fiches actions : Il s'agit de développer et de renforcer l'offre touristique afin de la faire entrer dans l'économie locale. Il est également question de faire revenir les visiteurs pour les différents services touristiques que le village propose. Plusieurs actions vont dans ce sens :

- Mettre Waulsort en lien avec le fleuve (cf. fiche action 15)
- Mettre Waulsort en lien cyclable avec Givet et Mariembourg (cf. fiche action 16)
- Faire de Waulsort le point de départ pour la découverte pédestre de la Haute-Meuse (cf. fiche action 17)
- Accompagner les socioprofessionnels pour améliorer la qualité de l'offre (cf. fiche action 18)
- Favoriser la densification raisonnée d'une économie touristique dans le village (cf. fiche action 20)
- Stratégie de mise en valeur du village et de mise en tourisme de sa découverte (cf. fiche action 21)
- L'animation (cf. fiche action 22)
- L'événementiel : Weaulsort, d'une rive à l'autre (cf. fiche action 23)

3. Recherche de moyens

Estimation du coût global :

Impossible à évaluer en l'état.

Financement :

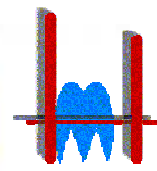
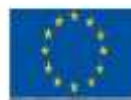
- La commune sur base d'un emprunt
- Aides régionales et européennes
- Partenariat public-privé

4. Phasage

PHASE 1	PHASE 2	PHASE 3	ACTION TRANSVERSALE
---------	---------	---------	---------------------

5. Évaluation du projet

- Étude de faisabilité économique (positive ou non)
- Identification d'un investisseur et approbation d'un business plan
- Réalisation de l'opération sur base d'une évaluation à trois ans



Le Fonds Européen de Développement Régional et la Région wallonne investissent dans votre avenir

PLAN QUALITÉ TOURISME DU PÔLE DE WAULSORT

FICHES ACTIONS

PROJET 20	FAVORISER LA DENSIFICATION RAISONNÉE D'UNE ÉCONOMIE TOURISTIQUE DANS LE VILLAGE
------------------	--

1. Description de l'action

Enjeux : Rendre au village une force d'attractivité touristique suffisante pour en faire une sous-destination régionale à part entière, en complément du fait que Waulsort est un point de départ privilégié pour une découverte douce, naturaliste, paysagère et sportive de la Haute-Meuse dinantaise.

Description de l'action : Octroi d'une prime communale complémentaire sur l'embellissement extérieur des bâtiments affectés à une activité économique à forte intensité touristique dans le périmètre du RGBSR et aménagement d'emplacements destinés à accueillir des commerces saisonniers ambulants le long de la Meuse.

Objectifs poursuivis : Soutien communal à l'émergence d'activités économiques à vocation touristique au sein des zones soumises à la RGBSR.

Porteurs de l'action : la commune

Éléments de mise en œuvre :

- **Conditions préalables :**

- Pas d'activité équivalente à Waulsort.
- En soutien aux primes spécifiques de la Région Wallonne et uniquement lorsque ces primes sont octroyées par la Région.
- Dans les limites de l'inscription budgétaire annuelle.

- Mise en œuvre :

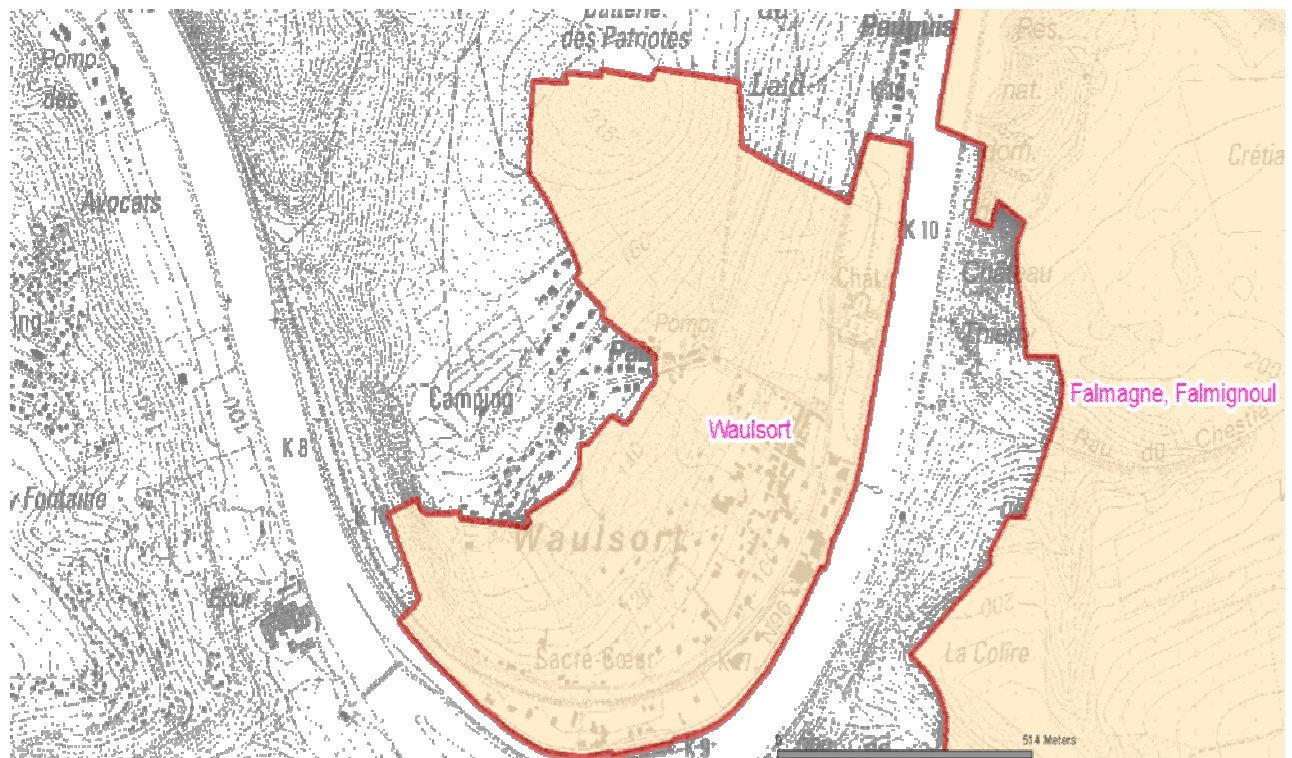
- Octroi d'une prime communale complémentaire¹ sur l'embellissement extérieur des bâtiments affectés à une activité économique à forte intensité touristique :

Phase 1 { - L'hébergement de terroir : gîtes ruraux, maisons d'hôtes, chambres d'hôtes.

Phase 2 { - « Petit » alimentaire de première nécessité²
- Boutiques de terroir, artisanat ethnique, art, etc.
- Attractions touristiques comme la location de vélo, l'organisation de visites guidées, etc.
- Commerces spécialisés « loisirs et sports » pour les activités spécifiques à la région : activités et sports de pleine nature.

- Cette prime communale pourrait être de 10% de la prime régionale, avec un maximum de 750 € par dossier.
- Le montant annuel affecté par la commune pourrait être fixé à 1.500 €.

Localisation :



Périmètre soumis au RGBSR

¹ Primes régionales accordées dans le périmètre d'application du RGBSR, dont la prime à l'embellissement extérieur des immeubles d'habitation situés en zone protégée. Cette aide est fixée à 50% du montant des factures HT, avec un maximum de 5.000 € (7.500 € dans certains cas).

² La phase 2 débutera lorsque le plan entrera en phase active au niveau des investissements publics et privés.

2. Contexte de l'action

Justificatif de l'action proposée : Un lieu touristique est un lieu capable de fournir un ensemble de prestations et de services cohérents. C'est la raison pour laquelle il convient de faire prendre conscience aux socioprofessionnels de l'attractivité spécifique de leurs établissements et de les stimuler et les soutenir dans l'entreprise d'amélioration qualitative de leurs bâtiments.

Lien avec les autres fiches actions : Il s'agit de développer et de renforcer l'offre touristique afin de la faire entrer dans l'économie locale. Il est également question de faire revenir les visiteurs pour les différents services touristiques que le village propose. Plusieurs actions vont dans ce sens :

- Mettre Waulsort en lien avec le fleuve (cf. fiche action 15)
- Mettre Waulsort en lien cyclable avec Givet et Mariembourg (cf. fiche action 16)
- Faire de Waulsort le point de départ pour la découverte pédestre de la Haute-Meuse (cf. fiche action 17)
- Accompagner les socioprofessionnels pour améliorer la qualité de l'offre (cf. fiche action 18)
- Maintenir l'existant par l'investissement public-privé (cf. fiche action 19)
- Stratégie de mise en valeur du village et de mise en tourisme de sa découverte (cf. fiche action 21)
- L'animation (cf. fiche action 22)
- L'événementiel : Weaulsort, d'une rive à l'autre (cf. fiche action 23)

3. Recherche de moyens

Estimation du coût global :

CONCRÉTISATION	COÛT HT
Prime communale RGBSR	3.000 €

Financement :

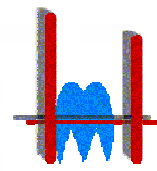
- La commune

4. Phasage

PHASE 1	PHASE 2	PHASE 3	ACTION TRANSVERSALE
---------	---------	---------	---------------------

5. Évaluation du projet

- Une prime octroyée chaque année pendant trois ans.



Le Fonds Européen de Développement Régional et la Région wallonne investissent dans votre avenir

PLAN QUALITÉ TOURISME DU PÔLE DE WAULSORT

FICHES ACTIONS

PROJET 21	STRATÉGIE DE MISE EN TOURISME DU VILLAGE ET DE MISE EN TOURISME DE SA DÉCOUVERTE
------------------	---

1. Description de l'action

Enjeux : Rendre au village une force d'attractivité touristique suffisante pour en faire une sous-destination régionale à part entière, en complément du fait que Waulsort est un point de départ privilégié pour une découverte douce, naturaliste, paysagère et sportive de la Haute-Meuse dinantaise.

Description de l'action : Proposer une découverte active du village : la stratégie de mise en valeur des lieux passe par l'expérience que l'on propose aux visiteurs. Elle se fonde sur trois adjectifs : actif, contemplatif et jouissif (>> cérébral). Il faut que ce produit

- soit non contraignant pour le visiteur (on ne travaille pas sur le principe d'itinéraire mais sur celui d'espace) et qui favorise la déambulation libre,
- ne s'apparente pas à du panneauage (une vraie démarche d'interprétation quand elle est utile et qu'elle a un sens par rapport au lieu),
- parte du visiteur et l'amène au patrimoine et aux activités et non l'inverse,
- soit axé sur le ludo-sensoriel,
- concerne les deux rives du fleuve.

Objectifs poursuivis : A travers cette découverte, il s'agit de rendre Waulsort lisible à travers ses cheminements et son patrimoine.

Porteurs de l'action : commune de Hastière, Office du Tourisme.

Éléments de mise en œuvre :

- On n'indique pas des lieux mais des activités : c'est donc par une série d'activités que le visiteur est appelé à découvrir le village à sa guise et selon ses envies :
 - Pas d'itinéraire imposé.
 - Pas d'obligation de « tout faire ».
 - On choisit, on zappe, on élude,..., on gère son temps et ses envies.
 - Pour les liaisons, on privilégie les venelles et généralement les lieux intimistes.
- A chaque lieu atteint, outre les activités qui y sont développées, le visiteur est en présence de trois lames directionnelles (minimum)
 - Deux lames proposent au visiteur deux activités situées dans des lieux différents.
 - Une lame le ramène au point de départ.
- Le lieu atteint est donc renseigné par l'action envisagée :
 - L'action peut être énigmatique et susciter la curiosité.
 - Les verbes sont pleins.
- Sur place, le lieu est nommé.
- Le lieu est équipé au minimum :
 - D'une structure pour s'asseoir (pas forcément un banc : l'assise peut faire partie de l'expérience touristique)
 - D'un équipement permettant de réaliser l'action proposée
- Typologie fonctionnelle des lieux à créer :
 - Aire de sociabilité et de convivialité dans le village.
 - Espace de repos et de contemplations.
 - Espace de détente et de loisirs (voire de jeux thématiques).
 - Aire de vision.
 - Aire d'interprétation ludo-sensorielle.
- Les types d'équipement, à Waulsort :

1

Lieu	Aire de pique-nique en rive droite au barrage
Action signalétique	Pique-niquer (action complémentaire possible avec l'échelle à poissons)
Action sur le site	Manger
Sujet	Sans objet
Land art interprétatif ³	Poisson
Assise	Oui

2

Lieu	L'écluse
------	----------

³ Lame en acier corten avec silhouette découpée au laser.

Action signalétique	Regarder les bateaux à l'écluse
Action sur le site	Sablier
Sujet	Fonctionnement de l'écluse
Land art interprétatif ⁴	Éclusier
Assise	Oui

3	Lieu	Rive droite, côté port de plaisance
	Action signalétique	Observer le Grand Duc ?
	Action sur le site	Lunette d'observation (sans monnayeur)
	Sujet	Avifaune exceptionnelle en Haute-Meuse
	Land art interprétatif ⁵	Grand Duc
	Assise	Non

4	Lieu	Le passage d'eau, rive gauche
	Action signalétique	Naviguer sur la Meuse
	Action sur le site	Traverser le fleuve en compagnie du passeur d'eau
	Sujet	Aspects techniques, dont les pylônes, Histoire
	Land art interprétatif ⁶	À examiner en fonction de l'aménagement du quai en bois – intéressant si le module renforce l'appel visuel sur le passage d'eau depuis la RN
	Assise	Oui, incluse dans l'aménagement du quai en bois

5	Lieu	Derrière l'espace yachting
	Action signalétique	Admirer les villas mosanes
	Action sur le site	Module interactif sur les styles, les formes, les matériaux,...
	Sujet	Histoire d'un anachronisme à Waulsort
	Land art interprétatif ⁷	Un urbain des années 30'
	Assise	oui

6	Lieu	Depuis le quai à créer rive gauche
	Action signalétique	Jouer avec le feu du soleil
	Action sur le site	Dispositif sémaphore
	Sujet	Le fleuve et les hommes
	Land art interprétatif ⁸	Éventuellement si le sémaphore peut y être inclus
	Assise	Oui, incluse dans l'aménagement du quai en bois

7	Lieu	Un point de vue en rive droite, en lien avec le quai rive gauche
	Action signalétique	Communiquer avec ceux d'en bas
	Action sur le site	Dispositif du sémaphore
	Sujet	Table de lecture du paysage
	Land art interprétatif ⁹	Éventuellement, si visible depuis le bas
	Assise	oui

8	Lieu	L'espace patrimonial de l'église
----------	------	----------------------------------

⁴ Lame en acier corten avec silhouette découpée au laser.

⁵ Idem

⁶ Idem

⁷ Idem

⁸ Idem

⁹ Idem

Action signalétique	Sortir de la messe
Action sur le site	Images lenticulaires
Sujet	Le village, un espace immuable ?
Land art interprétatif ¹⁰	Le curé
Assise	Oui (remplacer le banc actuel)

9

Lieu	L'ancien quai de gare, côté château
Action signalétique	Attendre le train pour Dinant
Action sur le site	Le visiteur passe entre les silhouettes et déclenche des bribes de conversations (modules sonores sur détecteurs infrarouge)
Sujet	Waulsort des années 30'
Land art interprétatif ¹¹	Deux séries de personnages sur le site, de milieux sociaux différents semblent attendre le même train
Assise	oui

10

Lieu	Le port de plaisance
Action signalétique	Dessiner des bateaux
Action sur le site	Dessiner (petites fournitures à se procurer à la Capitainerie)
Sujet	Les artistes dans la Haute-Meuse
Land art interprétatif ¹²	Un artiste peintre
Assise	Oui, inclus dans le dispositif

11

Lieu	Haut de la venelle reliant la rue Collard et la rue Charreau
Action signalétique	Faire la sieste ?
Action sur le site	Zen...
Sujet	Rien...
Land art interprétatif ¹³	Éventuellement mais les premiers objets de cette évocation sont les bancs eux-mêmes
Assise	Oui

12

Lieu	Le RIS en bord de Meuse
Action signalétique	Décider ce que je veux
Action sur le site	S'informer sur base d'une série de deux ou trois RIS thématiques
Sujet	
Land art interprétatif ¹⁴	A priori, non (proximité probable du pylône)
Assise	oui

- Un lieu sera à rajouter : les Cascatelles

¹⁰ Lame en acier corten avec silhouette découpée au laser.

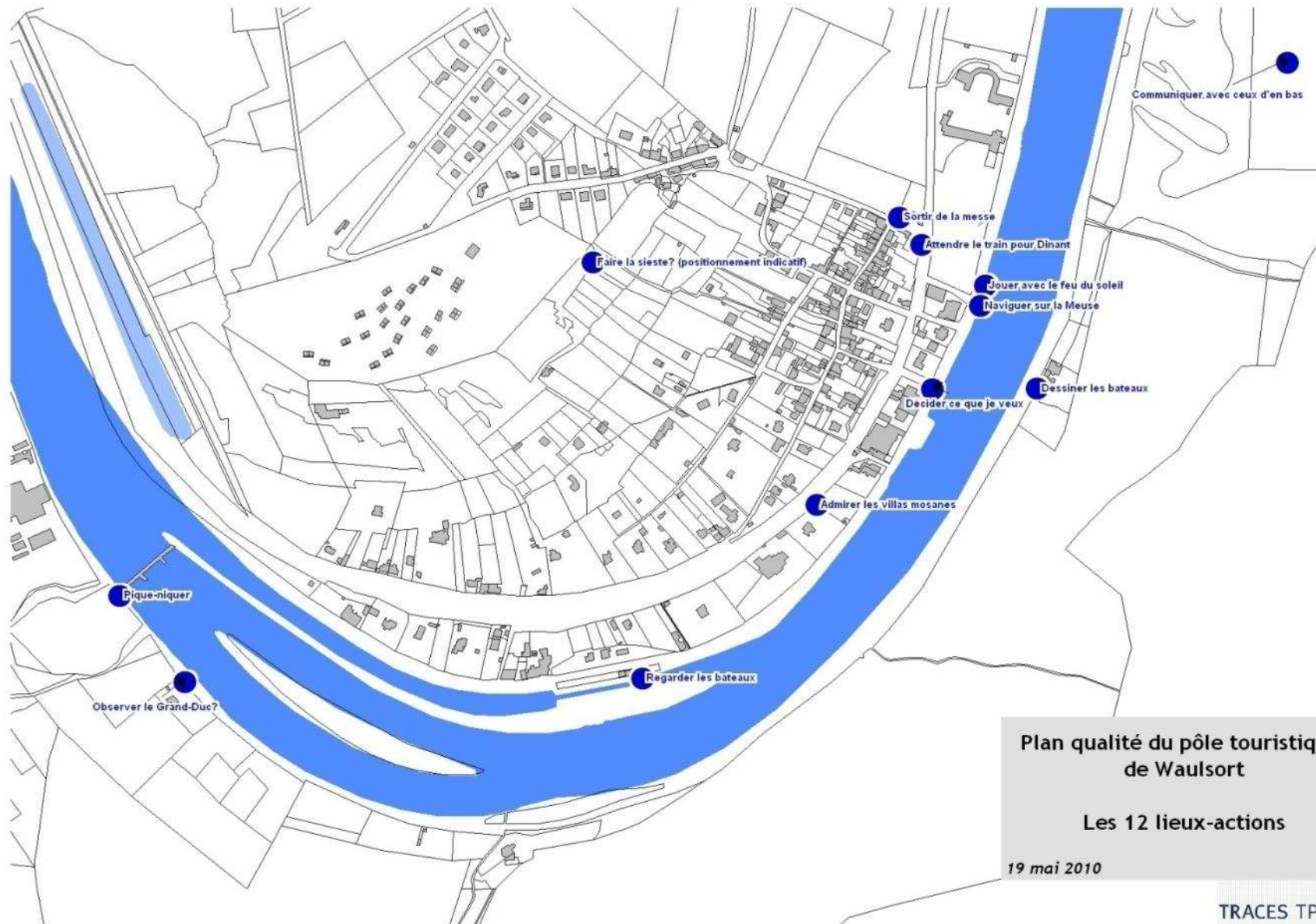
¹¹ Idem

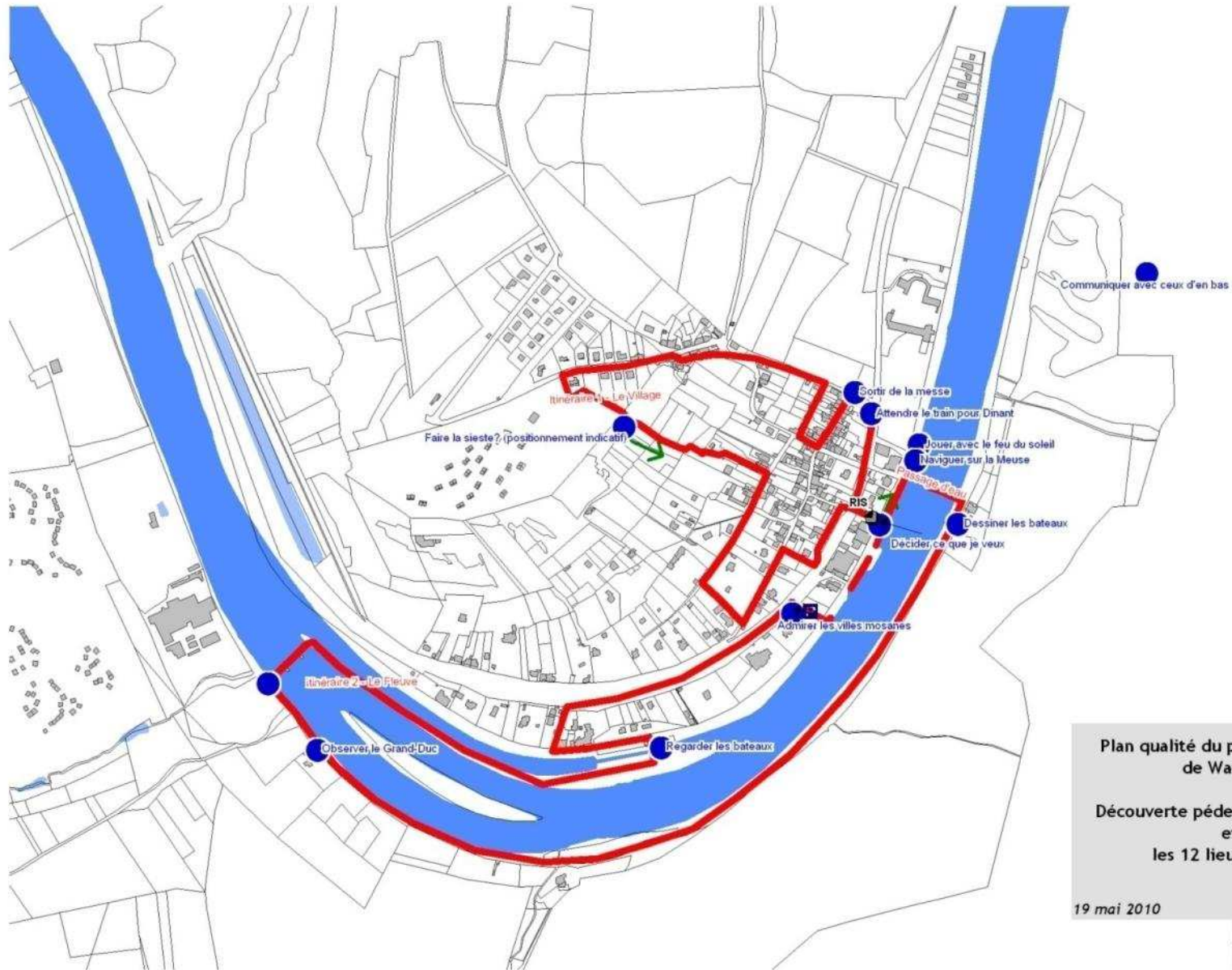
¹² Idem

¹³ Idem

¹⁴ Idem

Localisation :





Plan qualité du pôle touristique de Waulsort
 Découverte pédestre de Waulsort et les 12 lieux-actions
 19 mai 2010

2. Contexte de l'action

Justificatif de l'action proposée : Waulsort est un lieu qui est en lui-même une expérience touristique. C'est vraiment un village à part dans la Haute-Meuse :

- c'est d'abord un site dans le sens paysager du terme (esthétique paysagère, rapport au fleuve, rapport à la nature).
- c'est ensuite un village-écrin car on sent indiciblement « qu'il y a quelque chose » (sa morphologie, ses villas mosanes, ses anciens hôtels, etc.).
- enfin, c'est un lieu d'expériences avec le fleuve (passeur d'eau, ouvrages d'art, promenades sur les berges, points de vue, etc.).

Waulsort peut proposer aux touristes une expérience rurale, paysagère, patrimoniale et naturelle de la Haute-Meuse. Le développement touristique du village doit prendre appui sur cet atout. Il est important que les visiteurs reviennent pour le village, pour son rapport au fleuve, pour son histoire et son passé, pour les services touristiques qu'il propose. Il faut donc « patrimonialiser » le village et le donner à vivre...

Lien avec les autres fiches actions : Il s'agit de développer et renforcer l'offre touristique afin de la faire entrer dans l'économie locale. Il est également question de faire revenir les visiteurs pour les différents services touristiques que le village propose. Plusieurs actions vont dans ce sens :

- Mettre Waulsort en lien avec le fleuve (cf. fiche action 15)
- Mettre Waulsort en lien cyclable avec Givet et Mariembourg (cf. fiche action 16)
- Faire de Waulsort le point de départ pour la découverte pédestre de la Haute-Meuse (cf. fiche action 17)
- Accompagner les socioprofessionnels pour améliorer la qualité de l'offre (cf. fiche action 18)
- Maintenir l'existant par l'investissement public-privé (cf. fiche action 19)
- Favoriser la densification raisonnée d'une économie touristique dans le village (cf. fiche action 20)
- L'animation (cf. fiche action 22)
- L'événementiel : Weaulsort, d'une rive à l'autre (cf. fiche action 23)

3. Recherche de moyens

Estimation du coût global :

CONCRÉTISATION	COÛT HT
Mise en tourisme du village	185.500 €

Financement :

- Commissariat général au Tourisme

4. Phasage

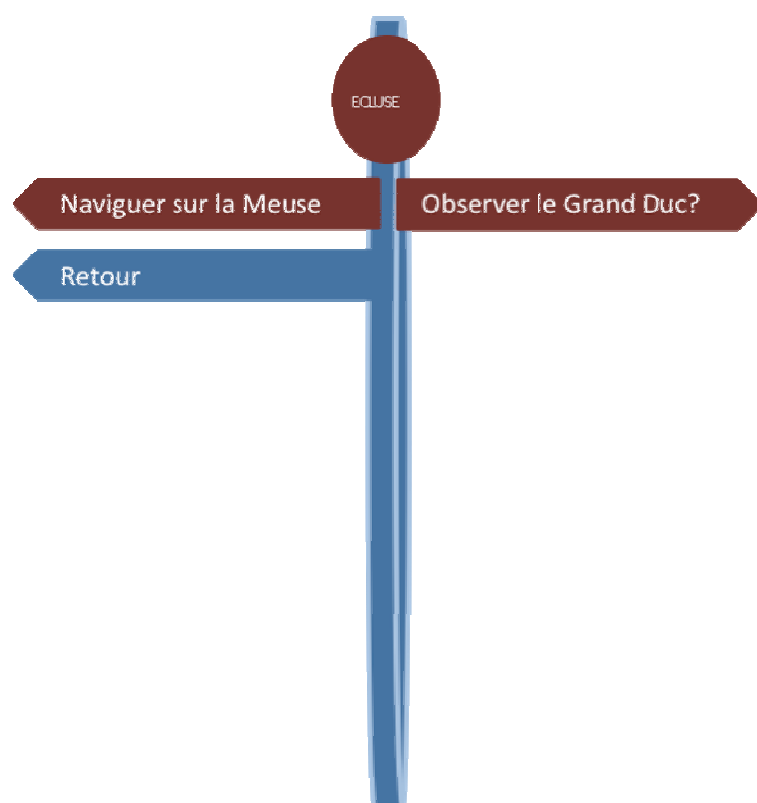
PHASE 1	PHASE 2	PHASE 3	ACTION TRANSVERSALE
---------	---------	---------	---------------------

5. Évaluation du projet

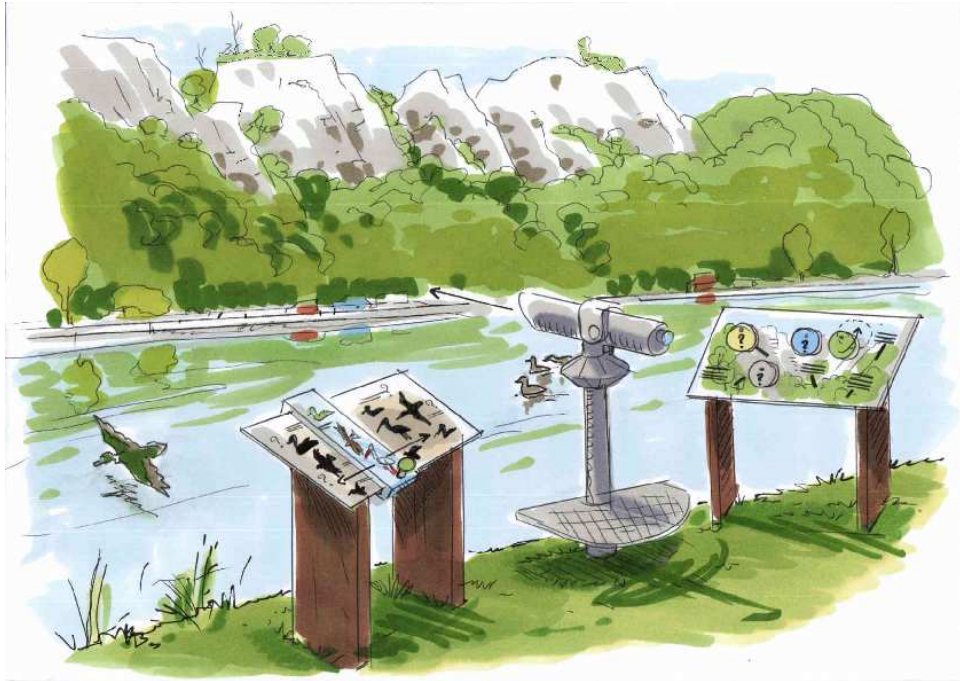
- Réalisation effective

6. Annexes

Esquisses d'aménagements :



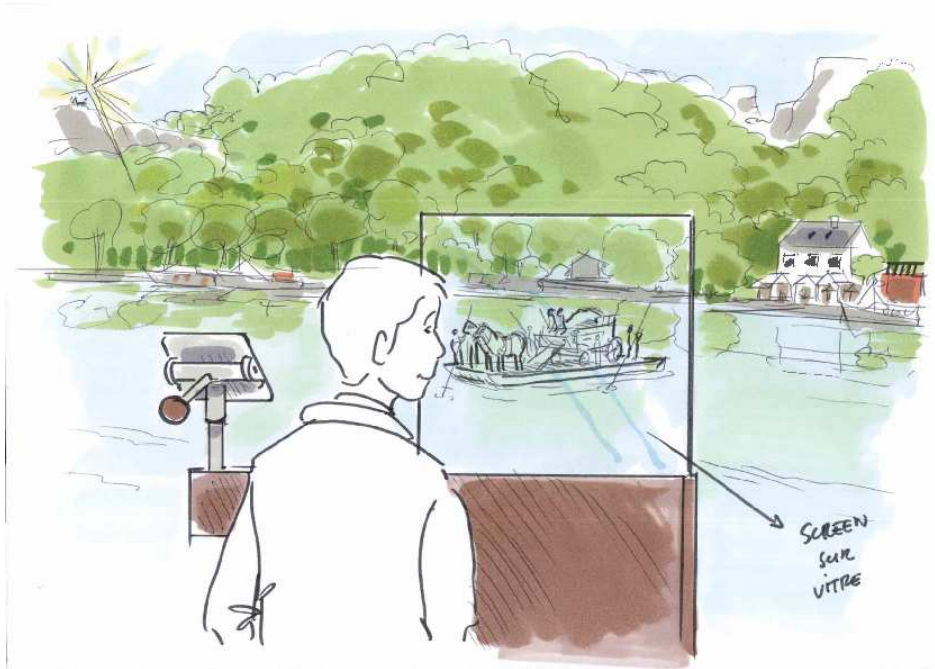
Site n°2 (écluse), exemple de sablier



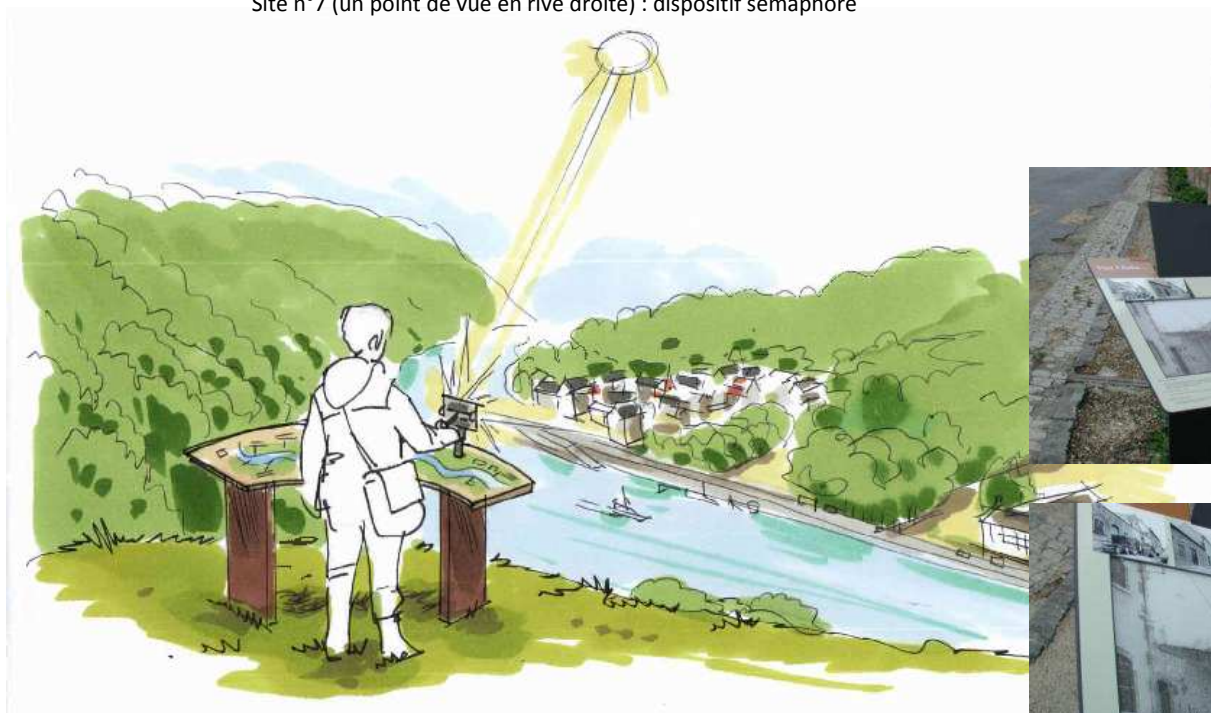
Site n°3 (rive droite, côté port de plaisance) : lunette d'observation



Site n°5 (derrière l'espace yachting) : module interactif sur les styles, les formes, les matériaux, etc.

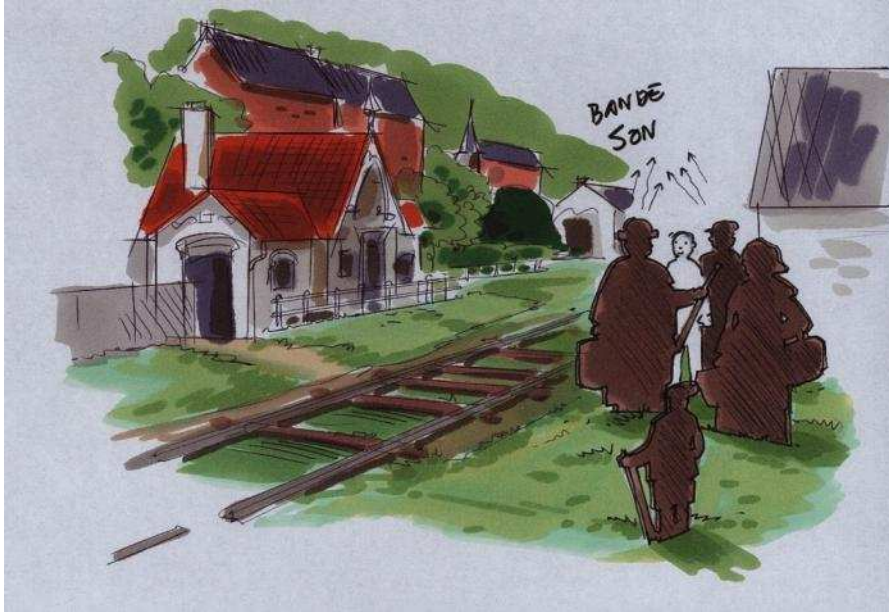


Site n°6 (depuis le quai à créer rive gauche) : dispositif sémaphore
 Site n°7 (un point de vue en rive droite) : dispositif sémaphore



Site n°8
 (espace patrimonial de l'église) : images lenticulaires





Site n°9 (l'ancien quai de gare, côté château) : modules sonores sur détecteurs infrarouges

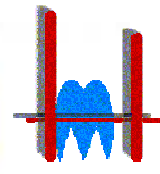
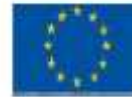
APS Rops - pupitre pour dessiner le paysage



Site n°10 (port de plaisance : pupitre de dessin)

Site n°11 (haut de la venelle reliant la rue Collard et la rue du Charreau : exemples de bancs





Le Fonds Européen de Développement Régional et la Région wallonne investissent dans votre avenir

PLAN QUALITÉ TOURISME DU PÔLE DE WAULSORT

FICHES ACTIONS

PROJET 22

L'ANIMATION : VISITES THÉMATIQUES BILINGUES

1. Description de l'action

Enjeux : Rendre au village une force d'attractivité touristique suffisante pour en faire une sous-destination régionale à part entière, en complément du fait que Waulsort est un point de départ privilégié pour une découverte douce, naturaliste, paysagère et sportive de la Haute-Meuse dinantaise.

Description de l'action : Organisation régulière de visites thématiques bilingues le week-end en saison.

Objectifs poursuivis : Il s'agit de développer une animation régulière en saison, en français et néerlandais, à partir des villages de vacances de l'entité, en relais avec l'Office et la Maison du Tourisme.

Porteurs de l'action : la commune, les forces vives culturelles de Waulsort, l'Office du Tourisme, les gestionnaires de villages de vacances, la Maison du Tourisme.

Éléments de mise en œuvre :

- Il faut tenir compte du rythme des touristes fréquentant les villages de vacances : visites plutôt courtes de $\pm 1h30$.
- Un « point-rencontre » devrait être prévu dans l'espace d'accueil en bord de Meuse (avec un abri aéré).
- Les thématiques portent tantôt sur le patrimoine, tantôt sur l'observation de la nature.
- Les visites sont vivantes (éviter d'être trop techniques, académiques, etc.), orientées vers l'interactivité des participants ; certaines visites pourront être utilement théâtralisées.
- L'information est diffusée notamment via les villages de vacances sur la commune et relayée par la Maison du Tourisme de façon à être lisible à Dinant.

2. Contexte de l'action

Justificatif de l'action proposée : Un lieu touristique est un lieu capable de fournir un ensemble de prestations et de services cohérents.

L'organisation de visites guidées, bilingues et thématiques, contribuera au positionnement fort de Waulsort.

Lien avec les autres fiches actions : Il s'agit de développer et renforcer l'offre touristique afin de la faire entrer dans l'économie locale. Il est également question de faire revenir les visiteurs pour les différents services touristiques que le village propose. Plusieurs actions vont dans ce sens :

- Mettre Waulsort en lien avec le fleuve (cf. fiche action 15)
- Mettre Waulsort en lien cyclable avec Givet et Mariembourg (cf. fiche action 16)
- Faire de Waulsort le point de départ pour la découverte pédestre de la Haute-Meuse (cf. fiche action 17)
- Accompagner les socioprofessionnels pour améliorer la qualité de l'offre (cf. fiche action 18)
- Maintenir l'existant par l'investissement public-privé (cf. fiche action 19)
- Favoriser la densification raisonnée d'une économie touristique dans le village (cf. fiche action 20)
- Stratégie de mise en valeur du village et de mise en tourisme de sa découverte (cf. fiche action 21)
- L'événementiel : Weaulsort, d'une rive à l'autre (cf. fiche action 23)

3. Recherche de moyens

Estimation du coût global :

CONCRÉTISATION	COÛT HT
Animation	1.750 €

Financement

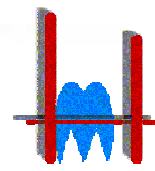
- Fonds propres de l'Office de Tourisme.
- Demande éventuelle d'une subvention au Commissariat général au Tourisme mais dans un cadre plus large.

4. Phasage

PHASE 1	PHASE 2	PHASE 3	ACTION TRANSVERSALE
---------	---------	---------	---------------------

5. Évaluation du projet

- Au minimum, 10 activités par an



Le Fonds Européen de Développement Régional et la Région wallonne investissent dans votre avenir

PLAN QUALITÉ TOURISME DU PÔLE DE WAULSORT

FICHES ACTIONS

PROJET 23

L'ÉVÉNEMENTIEL : WAULSORT, D'UNE RIVE À L'AUTRE

1. Description de l'action

Enjeux : Rendre au village une force d'attractivité touristique suffisante pour en faire une sous-destination régionale à part entière, en complément du fait que Waulsort est un point de départ privilégié pour une découverte douce, naturaliste, paysagère et sportive de la Haute-Meuse dinantaise.

Description de l'action : Le temps d'une journée, faire de Waulsort un lieu à part autour de ce qui fait sa spécificité : la Meuse et son passage d'eau.

Objectifs poursuivis : Une telle manifestation attire un large public sur le territoire par la découverte d'activités, du patrimoine et du terroir. La restauration, les déplacements, les nuitées, les souvenirs, etc., en ressentiraient également des revenus non négligeables.

En outre, il s'agit de renforcer le lien de Waulsort avec son fleuve et de faire de cet élément identitaire un produit de promotion du village.

Porteurs de l'action : communes de Hastière et de Dinant, Office du Tourisme de Hastière, Office du Tourisme de Dinant, Maison du Tourisme.

Éléments de mise en œuvre :

- **Sur la rive gauche :** grand marché du terroir présentant les spécialités que l'on peut trouver dans les villes bordant la Meuse, de la France aux Pays-Bas.
- **Sur la rive droite :** en partenariat avec les exposants du marché de la rive gauche et avec les restaurateurs de Waulsort, proposer des plats cuisinés avec les produits du terroir mosan.

Sur la rive gauche, les produits bruts...sur la rive droite, les produits combinés et cuisinés.

- Pour passer d'une étape à l'autre, il faut traverser la Meuse. Pour cela, chacun choisit le moyen qui lui convient parmi de nombreuses propositions :

Par l'eau :

- Le passeur d'eau
- Barques à fond plat
- Pédalos
- Waterbike
- Construction de radeaux
- Ballons géants
- Un parcours sur l'eau : pilotis, échelle horizontale, pontons, etc.

Par les airs :

- Death ride
- Si possible : petite nacelle à fixer au câble existant entre les deux pylônes

Par la terre :

- Petit spectacle itinérant d'artistes de rue entraînant les visiteurs via l'écluse
- Balade gourmande (itinéraire plus long que juste la traversée)

2. Contexte de l'action

Justificatif de l'action proposée : Une destination touristique doit avoir la capacité de générer de la consommation sur son territoire et le secteur de l'événementiel contribue largement au développement économique et touristique ainsi qu'à l'évolution de l'image des villes et des régions.

Waulsort est valorisé par le caractère unique de son passeur d'eau. Cet atout singulier est à mettre en évidence par un événement dont le passage du fleuve serait le point central. Créer une manifestation de grande portée médiatique, originale et attractive permettra donc d'inscrire Waulsort dans une réelle démarche de mise en tourisme.

Lien avec les autres fiches actions : Il s'agit de développer et renforcer l'offre touristique afin de la faire entrer dans l'économie locale. Il est également question de faire revenir les visiteurs pour les différents services touristiques que le village propose. Plusieurs actions vont dans ce sens :

- Mettre Waulsort en lien avec le fleuve (cf. fiche action 15)
- Mettre Waulsort en lien cyclable avec Givet et Mariembourg (cf. fiche action 16)
- Faire de Waulsort le point de départ pour la découverte pédestre de la Haute-Meuse (cf. fiche action 17)
- Accompagner les socioprofessionnels pour améliorer la qualité de l'offre (cf. fiche action 18)
- Maintenir l'existant par l'investissement public-privé (cf. fiche action 19)
- Favoriser la densification raisonnée d'une économie touristique dans le village (cf. fiche action 20)
- Stratégie de mise en valeur du village et de mise en tourisme de sa découverte (cf. fiche action 21)
- L'animation (cf. fiche action 22)

3. Recherche de moyens

Estimation du coût global :

CONCRÉTISATION	COÛT HT
Communication et promotion	10.000 €
Organisation de l'événement	25.000 € (à mutualiser partiellement)

Financement :

- Commissariat général au Tourisme

4. Phasage

PHASE 1	PHASE 2	PHASE 3	ACTION TRANSVERSALE

5. Évaluation du projet

- Organisation effective

6. Annexes

Exemples d'aménagements :



Récapitulatif des budgets et du phasage

Axe 1 : Accentuer le rapport urbanistique, thématique et physique du village avec le fleuve et parallèlement rendre le village au piéton et accentuer les effets d'imprégnation, seules manières de pouvoir en faire un lieu de découverte touristique en tant que tel.

actions			phase 1	phase 2	phase 3	action trans- versale
1.	Aménagement de parkings	Parking Nord				15.409,34 €
		Parking Sud				122.766,60 €
2.	Aménagement d'un quai de promenade	Travaux préparatoires, fondations, rampe d'accès, ponton, éclairage public, mobilier urbain, frais d'étude.	699.400,00 €			
3.	Aménagement des espaces-rues	Ensemble des rues ciblées	1.270.409,10 €			
4.	Aménagement des réseaux de venelles et modes doux	Ensemble des venelles ciblées	97.374,71 €			
5.	Investir l'assiette du chemin de fer	Débroussaillage, plaine de jeux, mobilier, éclairage, revêtement sentier, frais d'étude.	47.223,00 €			
6.	Aménagement de la place de l'Eglise	Aménagements, mobilier, éclairage, frais d'étude.	79.901,11 €			
7.	Aménagement de la place Centrale	Aménagements, mobilier, éclairage, frais d'étude.	53.240,00 €			
8.	Aménagement des entrées et de la rue de Meuse	Aménagements, mobilier, éclairage, plateaux entrée de village, frais d'étude.	501.678,09 €			
9.	Aménagement de vergers et zones de repos sur les hauteurs du village	Entretien, sentiers, mobilier, éclairage, frais d'étude.				44.074,80 €
10.	Planification du développement des hauteurs	PCA et RIE.	28.925,61 €			
11.	Charte d'aménagement et de traitement des façades	Charte des façades et espaces publics				12.000 €

Axe 2 : Accentuer le rapport urbanistique, thématique et physique du village avec le fleuve et parallèlement rendre le village au piéton et accentuer les effets d'imprégnation, seules manières de pouvoir en faire un lieu de découverte touristique en tant que tel.

actions			phase 1	phase 2	phase 3	action trans- versale
12.	Mettre en scène les pylônes	Variante n°1	5.500,00 €			
		Variante n°2	15.100,00 €			
		Variante n°3	11.000,00 €			
13.	Mettre en scène le passage d'eau	Aménagement du ponton et customisation	13.800,00 €			

Axe 3. Rendre au village une force d'attractivité touristique suffisante pour en faire une sous-destination régionale à part entière en complément du fait que Waulsort est un point de départ privilégié pour une découverte douce, naturaliste, paysagère et sportive de la Haute-Meuse dinantaise

actions			phase 1	phase 2	phase 3	action transversale
14	Proposition d'un produit TIC			15.000,00 €		
15.	Mettre Waulsort en lien avec le fleuve	Pas de coût				
16.	Mettre Waulsort en lien cyclable avec Givet et Mariembourg	Signalétique d'amorce		1.200,00 €		
17.	Waulsort comme point de départ de découverte pédestre de la Haute-Meuse	Itinéraires de découverte du village	25.000,00 €			
		Itinéraires de découverte de la Haute-Meuse		15.000,00 €		
18.	Accompagner les socioprofessionnels pour améliorer la qualité de l'offre	Visites mystère (4)	6.000,00 €			
		Coaching technique et formation (2 fois 6 jours)		6.750,00 €		
19.	Maintenir l'existant par l'investissement public-privé	Coût impossible à évaluer en l'état.				
20.	Favoriser la densification raisonnée d'une économie touristique dans le village	Prime communale RGBSR		3.000,00 €		
21.	Stratégie de mise en tourisme du village et de mise en tourisme de sa découverte	Mise en tourisme du village		185.500,00 €		
22.	Visites thématiques bilingues	Animation			1.750,00 €	
23.	Weaulsort, d'une rive à l'autre	Organisation et promotion de l'événement			35.000 €	

	phase 1	phase 2	phase 3	action transversale
Totaux HT	2.833.948,62 ¹⁵ €	226.450,00 €	36.750 €	194.250,74 €
	3.291.399,36 €			

¹⁵ Avec Projet 13, variante 3.

Signalétique du document

La signalétique du document fait partie de notre politique de traçabilité des versions développées dans le cadre de notre certification ISO 9001.

NOM DU DOSSIER	Plan Qualité pôle touristique de Waulsort
NOM DU DOCUMENT	Fiches-actions
NATURE DU DOCUMENT	Rapport
AUTEUR(E) (S)	DN-CR pour Traces TPI -AP pour JNC
RELECTURE INTERNE	CR
PHASE	Fiches action
STATUT	Dossier d'étude
VERSION	V02
NOMBRE DE PAGES	123
DATE D'ENREGISTREMENT	31.08.10.
NOM ET EMPLACEMENT DU FICHIER	Z:\TPI 2008\1. CONTRATS\1 Ingénierie du tourisme et des loisirs\SA\Waulsort\3.0. Phase 3 (proposition actions)\3.1. Réunions
LOCALISATION PHYSIQUE	sans objet (format électronique)

Historique des versions du document

VERSIONS	DATES	STATUT	COMMENTAIRES
01	31.08.10.	À corriger	
02	22.10.10		

Clause de confidentialité

Le prestataire considérera comme strictement confidentielle, et s'interdit de divulguer, toute information, donnée ou concept, dont il pourra avoir connaissance à l'occasion de l'exécution du présent contrat. Pour l'application de la présente clause, le prestataire répond de ses salariés comme de lui-même. Le prestataire, toutefois, ne saurait être tenu pour responsable d'aucune divulgation si les éléments divulgués étaient dans le domaine public à la date de la divulgation, ou s'il en avait connaissance, ou les obtenait de tiers par des moyens légitimes.

Le prestataire s'interdit également d'effectuer sans autorisation préalable toute publication faisant état de l'une quelconque de ces informations.

kiwa
certifié



Le prestataire s'engage en outre à retourner la totalité des fichiers, documents de références et autres informations au client, à sa demande, et de n'en garder ni copie, ni archive pouvant lui être nommément attribuées.

Réserve de propriété

L'ensemble de nos études, de nos livraisons graphiques et design, de nos matériels, y compris les recommandations, cahiers des charges, plans et rapports d'études restent notre entière propriété jusqu'à paiement complet et effectif du prix facturé. Pour le solde, nous renvoyons vers nos conditions générales



TRACES TPi Belgium 17 rue du Cayaux, B-5620 Flavion
T. +32 (0)82 68 84 31 • F. +32 (0)82 68 71 11 • cabinetconseil@tracestpi.com • www.tracestpi.com



JNC Agence Wallonne du Paysage Département de JNC International sa, 2 rue du Géant bte 5, B-1400 Nivelles
T. +32 67 64 95 00 • F. +32 67 63 98 00 • awp@jnc.be • www.jnc.be
Siège social The Globe Village, 993 ch. d'Alsemberg bte 4, B-1180 Bruxelles • T. +32 2 347 56 60 • F. +32 2 345 58 55 • jnc@jnc.be